



Chapitre 6. Les féministes de la deuxième vague à Marseille

Lucie Bargel, Olivier Fillieule

► To cite this version:

Lucie Bargel, Olivier Fillieule. Chapitre 6. Les féministes de la deuxième vague à Marseille. Marseille années 68, Presses de Sciences Po, pp.377-491, 2018, 10.3917/scpo.filli.2018.01.0377 . halshs-03651965

HAL Id: halshs-03651965

<https://shs.hal.science/halshs-03651965>

Submitted on 25 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lucie Bargel et Olivier Fillieule, 2018, « Les féministes de la deuxième vague à Marseille », in *Marseille années 68*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 377-494.

Les féministes de la deuxième vague à Marseille

La période post-68 est généralement identifiée comme celle de la « mouvance féministe de la seconde vague » définie par Laure Bereni comme « l'ensemble des collectifs ayant émergé ou ayant substantiellement redéfini leurs objectifs militants au début des années 1970¹. Elle se caractérise par un certain nombre de ruptures avec le féminisme dit de la première vague, qui marquent l'affirmation d'une dimension plus contestataire : centralité de certaines questions (notamment les questions sexuelles, la "politisation" du privé), promotion de nouveaux répertoires d'action (plus anti-institutionnels), de nouveaux objectifs (renversement du "patriarcat") etc.² ». Sans entrer dans les enjeux de définition³, nous retiendrons celle-ci qui, œcuménique, permet d'envisager sur un continuum les mouvements les plus radicaux comme les plus réformistes, les plus organisés comme les plus nébuleux, tout en soulignant la rupture entre ce qui s'invente à partir de 1970 et les mouvements féminins des décennies précédentes.

Si la césure retenue ici paraît pertinente, il convient toutefois d'en atténuer le caractère abrupt. Au-delà des apparences, le

1. Pour ce chapitre, Lucie Bargel a pris en charge le Planning familial, PsychéPo, le CODIF et le MLF ; Olivier Fillieule, les mobilisations sur l'avortement, SOS Femmes et les mobilisations lesbiennes et homosexuelles.

2. Laure Bereni, *De la cause à la loi : les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, thèse en science politique, Paris, Université Paris-1, 2007, p. 27.

3. Sur ce point, voir Brigitte Studer et Françoise Thébaud, « Entre histoire et mémoire », dans Éliane Gubin et al. (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Éditions de L'Atelier, 2004, p. 111-126.

féminisme des années 1970 fait fond sur cette première génération de groupements, bien des ressources matérielles, politiques et culturelles dont bénéficie la seconde vague étant capitalisées dans la période ante-68⁴.

La notion de mouvements féminins renvoie aux collectifs qui se regroupent et se mobilisent en tant que femmes sans pour autant placer parmi leurs objectifs prioritaires la promotion du statut des femmes, à la différence (parfois ténue) des collectifs ultérieurs⁵. Geneviève Dermenjian et Catherine Marand-Fouquet ont étudié les associations de femmes à Marseille qui se donnent « pour but prioritaire une action sociale en faveur des femmes et qui remettent en cause les rôles qui leur sont assignés⁶ », qu'elles soient d'inspiration religieuse, comme l'Action catholique générale féminine (ACGF), généralistes comme l'Union féminine civique et sociale (UFCS), politiques comme l'Union des femmes françaises (UFF) et le mouvement Jeunes Femmes (MJF), ou catégorielles comme l'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU).

Le MJF est, lui, né au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans les paroisses protestantes. C'est un mouvement de réflexion, d'action sociale et de formation. Au niveau national, l'association participe à la fondation du Mouvement français pour le planning familial (MFPF) et de nombreuses « hôtesse » du Planning en sont issues⁷. En 1971, le MJF abandonne toute référence religieuse dans ses statuts. Des groupes apparaissent à Marseille autour de 1960, et quatre au moins sont actifs à la fin de la décennie. À Aix-en-Provence, entre 1958 et 1965, c'est Jeanne Mazel, future égérie du féminisme municipal et alors épouse du sous-préfet, qui anime le groupe local. Elle exerce également des responsabilités nationales dans le mouvement. Dans les années 1970 à Marseille, Christiane Berthelot en est une figure centrale et très insérée dans les mobilisations féministes.

4. Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.

5. Laure Bereni, *De la cause à la loi*, op. cit., p. 26.

6. Geneviève Dermenjian et Catherine Marand-Fouquet, « Les associations de femmes à Marseille, 1945-1993 », dans Yvonne Kniebihler et Éliane Gubin (dir.), *Les Femmes et la ville, un enjeu pour l'Europe. Actes du colloque organisé à Marseille en mars 1993*, Bruxelles, Labor, 1993, p. 256.

7. Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

Les sources sur lesquelles nous nous appuyons sont diverses. Dans un premier temps, le dépouillement des archives administratives s'est révélé plutôt décevant, les autorités semblant n'avoir prêté que peu d'attention aux mobilisations féministes, y compris en ce qui concerne la pratique des avortements clandestins en 1973-1975⁸. Les organisations les plus institutionnalisées comme le Centre d'orientation, de documentation et d'information féminin (CODIF), bras armé du féminisme municipal, et sa présidente-fondatrice Jeanne Mazel, ont déposé leurs archives de façon éparse aux archives municipales de Marseille ainsi qu'aux archives départementales. L'association a également constitué une bibliothèque rassemblant une grande majorité des publications féministes nationales et marseillaises depuis sa création en 1974. Les archives du Planning familial comme celles de SOS Femmes ont été pour l'essentiel perdues à la suite d'inondations des locaux. Nous avons également utilisé autant que possible les quelques publications disponibles sur les associations féminines et féministes marseillaises, en particulier celles produites par l'Association Les femmes et la ville (AFV)⁹, à quoi il faut ajouter quelques témoignages publiés¹⁰. Nous avons également consulté la presse militante nationale et locale et la presse quotidienne régionale (*La Marseillaise*, *La Provence* et *Le Provençal*), avec, d'une part, un dépouillement systématique sur 1966-1983 des journées du 8 mars et du 1^{er} Mai et, d'autre part, une consultation plus ciblée à partir des dates clés des mobilisations locales, telles qu'elles ressortent du dépouillement des bulletins quotidiens des polices urbaines. Enfin, et en tout premier lieu, nous avons réalisé une quinzaine d'entretiens informatifs et vingt-cinq récits biographiques avec des personnes ayant été actives sur la période, ce qui nous autorise à éclairer les

8. Le dépouillement systématique des bulletins quotidiens recensant les événements de voie publique sur le département nous ont en revanche permis d'établir une chronologie assez précise des événements publics liés à la cause féministe sur toute la période (voir le chapitre 2).

9. Geneviève Dermenjian et Catherine Marand-Fouquet, « Les associations de femmes à Marseille, 1945-1993 », art. cité ; Catherine Marand-Fouquet, « Centenaires, bon pied, bon œil ? Brève histoire des associations de femmes à Marseille, 1901-2001 », dans AFV (dir.), *Femmes et associations à Marseille, passé, présent, avenir*, Marseille, AFV, 2004 ; Renée Drey-Bensoussan, Catherine Marand-Fouquet, Hélène Échinard et Éliane Richard (dir.), *Dictionnaire des Marseillaises*, Marseille, Gaussien, 2012.

10. Antoinette Fouque (dir.), *Génération MLF, 1968-2008*, Paris, Des femmes, 2008 ; Denis Duprez, *Avortement : la détresse, l'imposture*, Marseille, Mediprint, 1980.

contextes et les situations au regard de quelques parcours individuels et inversement. Ces personnes nous ont parfois transmis des documents, le plus souvent clairsemés, parfois cruciaux, concernant les groupements dans lesquels elles avaient milité¹¹.

L'histoire que nous exposons suit un cheminement globalement chronologique qui tente d'entremêler une entrée par les causes, une entrée par les groupements et une entrée par les individus. Ce récit incarné de la cause féministe à Marseille est mené en regard d'une histoire nationale – et donc à vrai dire essentiellement parisienne – plutôt bien connue désormais, avec notamment pour enjeu de mesurer les différences de destin entre ces deux échelons et d'en comprendre les déterminants¹².

À Marseille comme dans de nombreuses autres métropoles régionales, c'est dans le sillage de la création à Paris du Mouvement de libération des femmes (MLF)¹³ et aussi grâce à la diffusion à l'automne du numéro de *Partisans* intitulé « Libération des femmes, année zéro », que se créent dès la fin 1970 les premiers groupes femmes, souvent à l'initiative de militantes déjà aguerries des gauches alternatives. Mais c'est surtout autour de 1972-1973, avec les mobilisations pour l'avortement libre et gratuit, que le mouvement féministe prend véritablement son essor avec, à Marseille, le rôle central du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) et, dans une moindre mesure, du Planning familial, suivi dès 1974 par le développement d'un féminisme municipal, qui cherche et parvient le plus souvent à encadrer et à canaliser les initiatives. Mais la période est aussi marquée par

11. Un merci tout particulier à Jean-Paul Salles qui nous a transmis deux documents émanant de la LCR et fort instructifs sur l'état des groupes femmes à Marseille. D'une part, un texte ronéotypé rédigé par Arcane (Nicole Mencherini) et daté de 1976 dans lequel est dressé un bilan des groupes femmes à la LCR (conservé aux archives départementales de La Rochelle sous la cote 176-J7) ; d'autre part, un texte en vue de la préparation du congrès du parti et émanant de la commission Femmes de Marseille signé Guillaume, Nell et Arcane (daté du 18 juin 1977 et intitulé « Texte des camarades de Marseille »), suivi d'un second texte de Marseille voté par neuf titulaires et un stagiaire à l'assemblée générale de Marseille.

12. À propos de ce fort biais parisien, voir Camille Masclet, « Féminismes, un mouvement mosaïque », dans Olivier Fillieule, Sophie Bérout, Camille Masclet, Isabelle Sommier et collectif Sombrero (dir.), *Changer le monde, changer sa vie*, Arles, Actes Sud, 2018.

13. Françoise Picq, *Libération des femmes: les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993, p. 18.

le développement du mouvement autonome, avec la multiplication concurrentielle des groupes femmes liés à Révolution! et à la LCR, les expériences de centre et de maison des femmes, l'essor de Psychanalyse et politique (Psychépo) et de lieux de sociabilité communautaires (bars, restaurants, etc.). Après la victoire et le vote de la loi Veil en janvier 1975, on note une diversification des groupements et des causes. Là encore, Marseille ne fait pas exception à la règle, avec de nouvelles associations au premier rang desquelles SOS Femmes battues. Si, en 1979, le vote de reconduction de la loi Veil suscite une remobilisation *via* la constitution de collectifs unitaires, on assiste cependant à un dépérissement du réseau associatif, seul survivant des différentes formes du féminisme organisé et associées aux administrations nationales, régionales et municipales, alors que, parallèlement, émerge un mouvement lesbien autonome, dans une dynamique intriquée à celle du développement du mouvement gay.

Libérons l'avortement !

Le MLAC et la convergence des luttes

Partout en France, le Planning familial est le premier acteur local des luttes sur la sexualité et la reproduction dès les années 1960. Source et épiscentre des premières mobilisations sur l'avortement, il soutient cependant de manière variable les mouvements selon son degré de conservatisme¹⁴.

À Marseille¹⁵, au même titre que les associations féminines d'après-guerre, le Planning est proche des pouvoirs publics municipaux et participe du milieu partisan socialiste (associations laïques, mutualistes, etc.). L'activité débute en 1961. La directrice régionale de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) y participe et la mutuelle lui fournit son premier local. En 1962, une

14. Sylvie Chaperon, « Le MFPF face au féminisme (1956-1970) », dans Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Le Planning familial : histoire et mémoire, 1956-2006*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 21-26 ; Sandrine Garcia, *Mères sous influence: de la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte, 2011, p. 116-124.

15. Les archives de l'association ayant été détruites en 2008, notre source principale est un mémoire qui s'y réfère. Voir Nathalie Serre, *Le Planning familial de Marseille (1961-1992)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Marseille, Université Aix-Marseille-1, 1993.

association, le « Mouvement marseillais pour le Planning familial », est créée et occupe alors un local rue de Rome. Elle compte alors 200 adhérent.e.s (400 en 1963). Chaque femme qui veut se renseigner sur la contraception doit adhérer pour contourner l'illégalité de la transmission de telles informations. Les quatre premières hôtesses d'accueil, qui tiennent des permanences trois après-midi par semaine, ont entre 28 et 35 ans. Trois d'entre elles vivent à la cité Le Corbusier de Marseille, la quatrième à Aix. Celle qui préside l'association en 1963, M^{me} Janovitz, est sage-femme, les trois autres sans profession. Elles sont bénévoles, toutes mariées, avec ou sans enfant, et seront à partir de 1963 remboursées de la garde de leur progéniture pendant les permanences. Les quatre premiers médecins prescripteurs sont deux hommes et deux femmes, généralistes et gynécologues. À l'exception d'une catholique, ils se déclarent sans religion. Ils ont entre 35 et 40 ans, sont mariés et vivent, comme les hôtesses, dans des quartiers aisés de Marseille.

À partir de 1964, l'association organise des conférences publiques sur la contraception, qu'elle annonce dans *Le Méridional*. En 1965, elle contacte les unions syndicales et les associations étudiantes pour développer son action, au nom de l'idée que le Planning ne doit pas rester « un centre clandestin de distribution de moyens contraceptifs, mais devenir un centre éducatif permettant aux couples d'agir en pleine connaissance de cause ¹⁶ ». En 1966, une modification de la composition du conseil d'administration de l'association provoque le départ d'une grande partie des membres. Le nouveau président est le docteur Despinoy, psychiatre et directeur de l'hôpital Édouard-Toulouse.

Le mouvement d'institutionnalisation se poursuit après le vote de la loi Neuwirth en 1967, qui autorise la contraception et légalise de fait les activités de l'association. Le conseil général socialiste, le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, la caisse d'allocations familiales (CAF), le ministère de la Santé, subventionnent les activités d'information. Dès 1972, l'association sollicite la mairie pour la création d'un centre d'orthogénie en vue de distribuer des moyens de contraception, en parallèle aux permanences d'accueil. La mairie annonce en 1973 qu'elle va acheter à cet effet une maison

16. *Marseille Magazine*, août 1966.

au centre de Marseille, rue Sénac. La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) accorde une subvention pour salarier la secrétaire de ce futur centre.

C'est dans ce contexte politique local qu'intervient la décision du MFPF de pratiquer dans ses centres des interruptions de grossesse, alors illégales. Cette nouvelle orientation nationale n'est pas suivie par l'association marseillaise. Des conseillères et des médecins démissionnent. Le conseil d'administration marseillais de mai 1973 considère que l'avortement « ne peut qu'être, exceptionnellement, un ultime recours ». Lors du conseil d'administration régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur du 1^{er} juin 1973, une motion, soutenue par l'antenne marseillaise, décide de ne pas pratiquer d'avortement. Mais le 28 juin, l'échelon régional déclare qu'il va « soutenir, dans des actions ponctuelles, les mouvements qui, menant le même combat, pratiquent l'avortement sans trafic financier ». À partir de ce moment, le Planning de Marseille oriente des femmes qui souhaitent avorter vers les groupes du MLAC et organise des voyages en avion vers l'Angleterre. Il est probable que ces divergences avec la ligne politique nationale tiennent aux relations que le Planning marseillais entretient avec les institutions locales et, en premier lieu, la mairie de Marseille¹⁷. On retrouve une situation similaire à Rennes et à Lyon¹⁸.

Au niveau national, l'autre structure associative centrale dans la bataille pour le droit à l'avortement est l'association Choisir, créée par l'avocate Gisèle Halimi, initialement pour défendre les signataires du manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté en avril 1971, et médiatisée par les procès de Bobigny en 1972¹⁹. Or,

17. Ici, enjeux locaux et nationaux s'entremêlent car le député-maire de Marseille, Gaston Defferre, défend au même moment une loi en faveur de l'avortement à l'Assemblée nationale tout en condamnant les références aux avortements « à la pompe à vélo ». Voir Rita Thalmann et Régine Dhoquois, « La lutte pour le droit à l'IVG », *Les Cahiers du CEDREF*, 4-5, 1995, p. 97-102.

18. Sur la mise en perspective comparée entre Marseille, Lille, Rennes, Nantes et Lyon des collectifs mobilisés autour de l'avortement libre, voir Lucile Ruault, Lydie Porée et Olivier Fillieule, « Les mobilisations pour l'avortement libre. De la convergence des luttes à leur extension », dans Olivier Fillieule, Sophie Bérout, Camille Masclet, Isabelle Sommier et collectif Sombbrero (dir.), *Changer le monde, changer sa vie*, op. cit.

19. Procès dans lesquels l'avocate défend une jeune femme ayant avorté à la suite d'un viol, ainsi que sa mère et ses collègues poursuivies pour lui avoir fourni de l'aide. Voir Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux*, op. cit., p. 155.

si les sections locales de Choisir essaient largement, ce n'est pas le cas à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône. L'association y a bien existé, mais l'on peut dire sans exagération que pratiquement personne ne s'en souvient, et qu'elle a laissé peu de traces dans les archives ²⁰. Mené par Claude Perpère, chirurgienne esthétique, le collectif semble n'avoir dû son existence qu'au soutien de la municipalité qui lui accorde jusqu'en 1976 une subvention et un local, au 30, rue Nationale, dans le 1^{er} arrondissement. C'est donc avec l'implantation du MLAC dans les Bouches-du-Rhône en 1973 que démarre localement le combat sur la liberté de procréer.

La défense de l'avortement libre constitue un point de bascule essentiel pour le mouvement féministe au niveau national. En ouvrant un front de lutte qui mobilise, au-delà des seuls cercles féministes, les gauches alternatives comme les syndicats, les sections MLAC (et Choisir dans certaines villes) fonctionnent comme des lieux de convergence de groupes et d'individus qui ne collaboraient pas ou peu entre eux, entraînant un brassage des personnes et des déplacements au sein des configurations militantes locales. Cela est d'autant plus vrai pour nombre de femmes qui iront y puiser la source de leur engagement féministe.

En avril 1973, le Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception (CLAC) de Grenoble publie un ouvrage dans « La petite collection Maspero » au titre explicite : *Libérons l'avortement*. On y trouve exposées la technique d'aspiration (dite de Karman, en France) ²¹ ainsi que la manière dont une équipe s'est constituée à Grenoble pour la pratiquer clandestinement dès l'été 1972. Ce même été, Harvey Karman lui-même présente la méthode à Paris devant des militant.e.s de Choisir et pratique une IVG par

20. Ainsi, le journal *Choisir*, dépouillé dans la bibliothèque du CODIF pour les années 1976 à 1981, ne mentionne que très rarement des activités à Marseille. Sans doute, le positionnement de l'association comme interlocuteur et médiatrice entre les institutions municipales et les associations militantes était-il voué à l'échec face à la figure de Jeanne Mazel et à la puissance du CODIF.

21. Bibia Pavard, « Quand la pratique fait mouvement. La méthode Karman dans les mobilisations pour l'avortement libre et gratuit (1972-1975) », *Sociétés contemporaines*, 85, 2012, p. 43-63.

aspiration en présence des militant.e.s du CLAC²². Face à l'afflux des demandes, un séminaire est organisé en octobre à Grenoble auquel participeront quatre Marseillais.es.

Le début de l'année 1973 marque une nouvelle étape avec la publicisation des IVG par aspiration *via* le manifeste des 331 médecins déclarant avoir pratiqué des avortements le 3 février 1973, conformément à une stratégie de « propagande par le fait²³ ». Le 4 avril, une nouvelle étape est franchie avec la création du MLAC, mouvement mixte regroupant des femmes du MLF et du MFPF, des membres du Groupe d'information santé (GIS), des organisations de gauche (Parti socialiste, Parti socialiste unifié, CFDT, associations familiales, Mutuelle nationale des étudiants de France – MNEF) et d'extrême gauche (Ligue communiste, Lutte ouvrière, Alliance marxiste révolutionnaire, La Cause du peuple, Révolution !), mais aussi de nombreuses personnes à titre individuel²⁴. Au-delà de la défense des médecins avorteurs, le but affiché du MLAC consiste à faire sortir l'avortement de la clandestinité. Un appel explicite est lancé, relayé par le journal *Le Monde* le 11 avril 1973, à la création partout en France de centres où l'on pratique les IVG par aspiration.

La publicisation se poursuit avec le 11 mai une manifestation nationale de soutien à Annie Ferrey-Martin, médecin grenobloise accusée d'avoir pratiqué des avortements. Si, lors de son dixième congrès des 2 et 3 juin 1973, le MFPF décide de rejoindre la lutte, Choisir se divise début mai sur la question, le bureau national refusant de s'allier au MLAC, alors que plusieurs sections locales prônent une alliance sans réserve. Si ces lignes de fracture sont

22. CLAC, *Libérons l'avortement*, Paris, Maspero, 1973, p. 27.

23. Ce mode d'action est théorisé au sein des groupes gauchistes qui constituent le Groupe d'information santé (GIS), organisation qui milite pour la disparition de la médecine libérale : « en attaquant la loi, nous n'attendons pas seulement que d'autres légifèrent : nous créons un état de fait en pratiquant des avortements » (dans Claude Maillard, *Avortement, les pièces du dossier*, Paris, Robert Laffont, 1974, p. 48, cité dans Jean-Yves Le Naouret et Catherine Valenti, *Histoire de l'avortement, XIX^e-XX^e*, Paris, Seuil, 2003, p. 241).

24. Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux*, op. cit. p. 173.

bien renseignées par les études déjà menées au niveau national, «déplacer le regard du centre (Paris) vers les périphéries (provinciales) [offre] d'historiciser d'autres pratiques²⁵».

Le MLAC de Marseille et la structuration d'une grande cause

À Marseille, dès 1966, des étudiant.e.s en médecine étaient déjà impliqué.e.s dans la pose de sondes, permettant de déclencher une hémorragie et d'orienter les femmes concernées vers les urgences des hôpitaux ou plus volontiers vers trois cliniques mutualistes, la clinique de la Feuilleraie dans le 4^e, Bonneveine dans le 8^e et le centre médical Paul-Paret dans le 15^e²⁶. L'opération se pratiquait notamment dans la cuisine du Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU), situé boulevard Camille-Flammarion. Structure gérée par la MNEF, sous contrôle de l'UNEF, le BAPU entretenait des liens assez étroits avec le Planning dans les années 1969-1971 qui y donnait d'ailleurs des consultations sur l'usage du diaphragme. Une enquêtée, étudiante en première année de médecine en 1971, y participe également et, à deux ou trois reprises, prête ses papiers d'identité à des mineures pour qu'elles puissent se présenter à la clinique sans être accompagnées de leurs parents.

L'idée de mettre sur pied un groupe pratiquant la méthode Karman semble circuler très tôt puisque, semble-t-il, quatre personnes de Marseille auraient participé à la réunion d'octobre 1972 organisée par le CLAC à Grenoble. De son côté, Jacques, jeune médecin généraliste de 31 ans installé depuis 1970 rue des Chartreux dans le 4^e, signe avec un autre jeune collègue la pétition des 331 médecins déclarant avoir pratiqué des avortements, ce qui lui vaut d'être contacté par le GIS dont il s'occupera sur Marseille avec Richard, médecin âgé de 27 ans, et Pierre, étudiant en médecine (d'après les Renseignements généraux [RG], le GIS compte à Marseille une dizaine de membres actifs en 1974). Contacté par FR3, il sera

25. Michelle Zancarini-Fournel, « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 18, 2003, p. 241 (en ligne). Pour d'autres analyses localisées des MLAC, voir les références citées dans Olivier Fillieule, Sophie Bérout, Camille Masclet, Isabelle Sommier et collectif Sombbrero (dir.), *Changer le monde, changer sa vie*, op. cit.

26. Ce fait n'est pas propre à Marseille, voir CLAC, *Libérons l'avortement*, op. cit., p. 19-21, et Lucile Ruault, Lydie Porée et Olivier Fillieule, « Les mobilisations pour l'avortement libre », art. cité.

interviewé à propos de la mobilisation autour de la libéralisation de l'avortement. Cette visibilité locale lui vaudra selon lui d'apparaître par la suite comme le « créateur » du MLAC sur Marseille.

Entre octobre et février 1973, deux réunions sont organisées et le groupe se constitue en avril, en même temps donc qu'à Paris, autour de personnes dont le trait commun est de vivre à la cité Saint-Jean-du-Désert (encadré 25, p. 273), d'être étudiant.e.s en médecine (ou en couple avec un.e étudiant.e en médecine), d'être proche du Comité de lutte médecine ou du GIS et, pour certain.e.s, d'avoir pratiqué dans les locaux du BAPU la pose de sondes entre 1966 et 1970²⁷.

Une fois la décision prise de constituer une antenne MLAC, deux médecins parisiens descendent à Marseille pour transmettre la technique Karman²⁸. Un avortement par aspiration est réalisé à la cité Saint-Jean-du-Désert dans l'appartement d'Isabelle, militante de Révolution! et étudiante en médecine, en présence de membres du groupe. Les premiers avortements se pratiquent en appartement dès la fin de mars 1973, alors que les réunions d'information se tiennent le plus souvent dans l'arrière-salle du bar de la Gaîté, traditionnel lieu de rendez-vous du Comité de lutte médecine. Le 24 mai, un communiqué du MLAC est remis à la presse marseillaise « annonçant que 7 avortements ont été pratiqués dans un appartement privé de la banlieue marseillaise par des médecins du Groupe d'information santé en présence d'une journaliste et d'un photographe²⁹ ».

Ce premier noyau se transforme bientôt en « MLAC central » assurant la coordination d'une dizaine de groupes de quartier. Cela signifie également que la pratique des avortements se déplace, après formation à la méthode de militant.e.s ou après que des membres du MLAC central ont rejoint ces groupes ou les ont créés. Il en va de même pour les groupes locaux qui se constituent dans les villes du département, à commencer par Aix-en-Provence. Jacques y aurait assuré la formation de militantes aixoises qui désiraient alors monter un MLAC indépendant de Marseille. Cette

27. Sur la quinzaine de membres fondateurs du groupe, on recense une dizaine d'étudiant.e.s en médecine, trois médecins, une étudiante en pharmacie, un professeur de mathématique dans le secondaire, un psychologue et une visiteuse médicale.

28. Dont Pierre Jouannet, obstétricien et gynécologue, membre fondateur du MLAC et membre du GIS.

29. AN, F715571-72.

rapide constitution de groupes de quartier sur Marseille tient à l'investissement tout particulier de Révolution ! et des groupes maoïstes, puis, plus tard, de la LCR, mais aussi à celui, à titre individuel, de quelques femmes du MLF, dont on verra que les figures marseillaises de l'époque vivent ou ont vécu à la cité Saint-Jean-du-Désert. Un rapport de police au préfet de région dressant le bilan de l'année 1973 indique « une activité des diverses organisations gauchistes sur avortement et contraception et plus spécialement du MLAC et du MLF, "passée pratiquement inaperçue". Plusieurs réunions et manifestations à Marseille³⁰ ».

Le 18 mai 1973, journée nationale d'action lancée dans le cadre de la campagne de soutien au docteur Ferrey-Martin, près de 600 personnes défilent à Marseille sur la Canebière, à l'appel du MLAC, du Groupe de libération des femmes (GLF) de Révolution !, du Planning et de Choisir³¹. La structuration du MLAC reproduit en théorie celle du mouvement au niveau national, avec un bureau central administrant l'action au niveau départemental (organisation des départs en bus vers les pays voisins, récolte et redistribution de l'argent) et dont certain.e.s militant.e.s du noyau initial vont continuer à s'occuper. Des réunions périodiques de coordination sont mises en place, auxquelles chaque groupe local délègue des représentant.e.s. Cependant, d'après les interviewé.e.s, la réalité est beaucoup moins organisée, un certain nombre de groupes de quartier ou d'individualités ne se pliant pas de bon gré à la fréquentation des réunions, auxquelles en revanche les militant.e.s trotskystes semblent plus attaché.e.s. De fait, les groupes locaux sont très autonomes les uns des autres.

À partir d'un document d'archives de 1974, Bibia Pavard estime qu'à cette date, le MLAC comptait 169 comités locaux, implantés dans 73 départements sur 96, sur la base de quartiers, d'hôpitaux, d'universités ou d'entreprises³². À Marseille, si les groupes

30. AD-BDR, 135 W 7.

31. La manifestation est effectivement organisée par Isabelle, Jacques et Éric. Ils ont par ailleurs, dans les semaines précédentes, participé aux rassemblements et réunions organisés à Grenoble. Isabelle y prendra publiquement la parole pour apporter le soutien du groupe de Marseille.

32. Archives du MLAC, 10 AF/8-ASK, CAF, 5 juillet 1974, dans Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux*, op. cit., p. 177. À Marseille, il semble que seuls des groupes de quartier aient existé.

de quartier sont politiquement mixtes, trois tendances semblent se dégager : une tendance « non organisée », marquée par une relative méfiance à l'égard des « instrumentalisations gauchistes », une tendance trotskyste investie par Révolution ! et, de manière plus marginale, par des groupes femmes de la LCR, et enfin une tendance maoïste mâtinée d'un christianisme de gauche. Ces trois orientations politiques se retrouvent d'ailleurs au sein du MLAC central. Si elles n'empêchent la collaboration et le travail en commun, elles suscitent parfois des tensions qui éclateront début 1975 après le vote de la loi Veil.

Il est difficile d'établir une chronologie des étapes de création des différents groupes locaux, leur nombre exact et leur localisation. Le plus souvent, les enquêtés.e.s n'ont souvenir que de leur propre groupe et de ses activités, ce qui en soi indique assez clairement, au-delà des problèmes de remémoration, l'autonomie dont pouvaient jouir les collectifs de quartier. Quelques notations éparses sont cependant ici ou là disponibles. Dans le document du MLAC central cité plus haut et daté du 5 juillet 1974³³, les groupes sont à Marseille, à Fos-sur-Mer, à Aix et à Arles. On trouve une première liste dans un encadré publié dans le journal militant *La Crie*, fin novembre 1974 (encadré 34).

Trois mois plus tard, et donc juste après le vote de la loi, dans le numéro 12 de *La Crie* daté du 19-25 février 1975, sont publiées à nouveau toutes les adresses de la région, avec la précision suivante : « Le MLAC continue, tant que la loi n'est pas appliquée, à pratiquer les avortements, des conseils et une aide pour la contraception et les soins gynécologiques les plus courants³⁴ ». Le document fait état d'un certain nombre de changements, avec notamment la disparition des MLAC des 5^e et 6^e arrondissements, et du groupe de Martigues. En juillet 1975, un article énonçant les difficultés rencontrées dans la mise en place des IVG dans les hôpitaux indique encore les permanences d'été du MLAC

33. Archives du MLAC, 10 AF/8-ASK, CAF, 5 juillet 1974.

34. Dans un document daté de janvier 1975, joint à une convocation d'assemblée générale du MLAC central datée du 13 janvier 1975 (Archives MLAC central), les groupes des Bouches-du-Rhône sont listés de la manière suivante : Marseille (1, 2, 3); 4; 5; (8, 9, 10); 11; (12, 13); 14; 15; 16; Fos-sur-Mer et Martigues; Aix; La Ciotat; Arles. Dans Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux*, op. cit.

Marseille, soit juillet pour la Fraternité, et juillet-août pour les autres arrondissements³⁵. Une brochure non datée mais dont le texte de présentation laisse supposer qu'elle est éditée après la promulgation de la loi Veil en janvier 1975 et avant début août, recense encore dix groupes locaux à Marseille et sept autres dans les principales villes du département.

Encadré 34 – Les groupes MLAC de quartier à Marseille

Marseille :

3^e : Fraternité, 7, boulevard Burel, jeudi, 20 h 30.

4^e : Foyer culturel et sportif, salle Jean-Jaurès, rue de la Conception, vendredi, 20 h 30.

5^e-6^e : MJ Crillon (5^e), mercredi 19 heures, tél. : 48.72.66

7^e-8^e-9^e-10^e : MJ La Pauline, 234, boulevard Romain-Rolland, vendredi 20 heures, tél. : 75.07.47.

11^e : CFDT, 9, rue de l'abbé Lanfranchi, lundi, 20 heures.

12^e-13^e : MJ La Rose, traverse de la Consolation, tél. : 66.22.59, vendredi 20 h 30.

14^e : Campagne Picon, 218, chemin de Sainte-Marthe, centre social dessous le E7, jeudi 18 heures-21 heures.

15^e : Centre social, cité Les Bourellys, vendredi 20 heures.

16^e : 27 bis, boulevard des Corsaires, le plan d'Aou (15^e), jeudi 20 h 30.

Aix-en-Provence :

Permanence au cinéma *Arsenal*, 45, rue Manuel, le vendredi à 18 heures.

Aubagne :

Salle Messabielle, 48, route de Cassis, lundi 20 h 30.

Fos-Martigues :

Foyer des vieux (salle Paul-Mounier), boulevard Léo-Lagrange, quartier Ferrières à Martigues, mardi à 19 heures.

La Ciotat :

salle Pelloutier, samedi 15 heures.

Source : « Le nouveau prix de l'avortement », *La Criée*, 3, 20-26 novembre 1974, p. 5.

Dans le numéro 33 de *La Criée*, daté du 22 septembre-8 octobre 1975, la liste indiquée des MLAC suggère que celui de la Fraternité est désormais dissous, alors que ceux du 4^e, des 8^e et 9^e, des 12^e, 13^e et 15^e existent toujours. Enfin, une dernière source, policière

35. « Allez vous faire avorter ailleurs », *La Criée*, 29, 25 juin-1^{er} juillet 1975, p. 3.

cette fois, datée du 20 octobre 1976, indique pour le mouvement un double siège départemental, « au Cercle Léo-Lagrange, 35, rue Crillon à Marseille 5^e, et à la Fraternité, 7, boulevard Burel à Marseille 3^e³⁶ », ce qui indique bien une certaine méconnaissance du mode d'organisation et du fonctionnement des groupes mais nous renseigne sur la plus grande visibilité de ces deux MLAC, en conformité avec les propos de nos enquêtés.e.s. Le même document précise que les effectifs s'élèvent à environ 150 personnes, ce qui paraît réaliste si l'on considère que la plupart de nos interviewés.e.s indiquent pour leurs groupes respectifs entre 10 et 15 personnes et qu'il y a eu, bon an mal an, une dizaine de groupes sur Marseille.

Les réunions des MLAC marseillais se tiennent pour l'essentiel dans des centres sociaux, des maisons de quartier et des maisons des jeunes et de la culture (MJC), à l'exception de la Fraternité de la Belle-de-Mai, dépendant de la Mission populaire protestante, et du local CFDT du 11^e. Dans cet arrondissement, c'est grâce à des contacts avec la section CFDT du quartier qu'un enquêteur et d'autres obtiennent de pouvoir utiliser le local syndical, lequel appartient à la paroisse du quartier qui n'est pas au courant. Le dépouillement du journal de la Fraternité de la Belle-de-Mai, *Message*³⁷, indique deux éléments intéressants pour le MLAC du 3^e : d'une part, le soutien manifesté alors par le groupe Témoignage chrétien qui dans son propre journal (*Témoignage chrétien-Midi*) soutient la lutte dès mars 1974³⁸ ; d'autre part, le soutien du Planning puisque des conseillères y interviennent ouvertement en faveur du droit à l'avortement.

L'essentiel de l'activité des groupes MLAC consiste en l'organisation, le plus souvent hebdomadaire, d'une réunion d'information et d'orientation des femmes cherchant à avorter, pour les orienter soit vers une IVG sur place, soit vers un avortement en clinique

36. AD-BDR, Service régional des renseignements généraux (SRRG) de Marseille, 135 W 126019.

37. Nous avons eu accès à la collection complète de *Message* pour la période de septembre 1973 à 1985, grâce à Hannelore Deschryver qui en était la cheville ouvrière et l'a conservée. Qu'elle soit ici remerciée de nous avoir donné la possibilité de les consulter.

38. Le groupe Témoignage chrétien se réunit au Grand Domaine, 26, boulevard des Dames, où habitent un certain nombre de militant.e.s du MLAC. Dirigé par Jacques Gervet, un ancien du Groupe 66, il entretient des liens étroits avec la Fraternité et est fréquenté par des personnes proches des maoïstes d'Humanité rouge.

à l'étranger. Dans le premier cas, rendez-vous est pris quelques jours après pour procéder à l'intervention. Un militant du MLAC du 11^e, alors étudiant en mathématiques, décrit ainsi ce parcours : « Derrière l'étiquette du MLAC, chacun faisait un peu ce qu'il voulait. Pour nous, la partie militante, c'était une demi-heure de la première réunion. Les femmes qui arrivent sont prises en charge par les femmes avortées la semaine d'avant à qui on demandait de revenir pour un contrôle et pour pouvoir expliquer aux nouvelles venues comment cela se passait. Pour rassurer. Avec un maximum en général d'une dizaine de femmes. [...] On commençait par un échange général pour expliquer le mouvement, expliquer qu'on n'était pas pour l'avortement, et donc on parlait des méthodes contraceptives, du Planning, etc. Puis on disait qu'on était aussi pour la liberté de choisir. On expliquait les différentes méthodes, on essayait de parler avec ces femmes. Ensuite, on expliquait les conditions dans lesquelles on faisait l'avortement, comment cela se passerait, puis on leur donnait un rendez-vous dans la semaine. Chaque femme concernée était prise en charge par une personne qui l'avait fait la semaine d'avant. Quand ce n'était pas possible, c'étaient les personnes du groupe. À la fin de cette réunion, les binômes prennent rendez-vous et elles vont ensemble acheter de l'atropine, des compresses stériles, une seringue, etc. Ça marchait bien. Elles allaient voir leur médecin et celui-ci leur prescrivait les trucs. On se réunissait le lundi et il me semble que les avortements étaient le vendredi. Celles qui étaient trop avancées, rendez-vous pour le bus, les inscrire et faire une collecte si elles n'y arrivaient pas. Certaines trichaient un peu mais ce fut relativement rare. Mettons une fois par mois tu voyais que c'était plus possible. Le vendredi, le geste technique c'était la piqûre d'atropine, le toucher vaginal et une aspiration. Pendant qu'une personne faisait l'intervention, une autre faisait l'assistance psychologique, parlait, expliquait. Une fois terminé, les femmes attendaient dix minutes et elles partaient avec leur accompagnante. Et elles revenaient presque à 90 %, et on leur demandait si tout allait bien avant la réunion. Certaines fois, il y avait des surprises bien sûr. »

Les entretiens réalisés avec des militant.e.s des autres groupes de quartier restituent à peu près le même *modus operandi*. D'autant que les réunions de coordination du « MLAC central » étaient aussi le lieu d'un retour d'expérience et de discussion sur la manière de conduire les séances d'information et d'accompagner

psychologiquement les femmes, assurant ainsi une relative homogénéité des procédures. Par exemple, Marianne indique des discussions à propos du vocabulaire à employer : « Après, on expliquait la méthode Karman. Dans l'emploi des mots, on avait décidé de ne pas parler de "racler", de "sonde", etc. On avait un vocabulaire dédramatisant. Quand on te dit qu'on va te racler l'utérus, tu vois... ! On disait aussi que ce n'était pas trop douloureux. Et, dans la pratique, on utilisait des speculums en plastique jetable beaucoup moins traumatisants que les speculums en fer. » Selon les MLAC cependant, les débuts de réunion d'information sont plus ou moins longs et ce qui s'y dit peut, au-delà de l'exposé sur les méthodes contraceptives et le fonctionnement de la méthode Karman, varier dans le contenu. Ainsi, dans les MLAC où les militant.e.s organisé.e.s ont plus de poids, l'exposé sur la nécessité politique de la lutte, sur l'abrogation de la loi de 1920 grâce à l'extension des avortements illégaux, sur les termes souhaités d'une nouvelle législation peut prendre plus de place. Dans les réunions de la rue Crillon (5^e), « tenue » par les militant.e.s de Révolution !, « on expliquait ce qu'était le MLAC et pourquoi on se battait, en ajoutant : "pour les mineures et les immigrées". Ensuite bien sûr, on faisait notre petit laïus sur l'égalité hommes-femmes et puis sur les revendications féministes », déclare Marianne.

Les lieux où se pratiquent les interventions ont varié au cours du temps. Dans la première phase précédant le développement des groupes de quartier, elles se font d'abord dans la cuisine d'un couple de militant.e.s, à un rythme de trois ou quatre par semaine, mais aussi chez les femmes concernées ou encore dans le cabinet de tel ou tel médecin impliqué. Puis, très vite, un premier appartement est loué pour les interventions. D'après Denis Duprez³⁹, dans cette première phase, quelque cent cinquante IVG auraient été réalisées. À partir du moment où se créent les groupes locaux, les pratiques se diversifient en fonction des opportunités, quelques appartements sont loués (notamment par les MLAC du 11^e et du 5^e), mais la plupart du temps les interventions continuent à se pratiquer dans des domiciles ou des cabinets médicaux privés.

39. Gynécologue, Denis Duprez sera le premier responsable du centre de gynécologie à l'hôpital de la Timone après 1975. En 1980 il publie un livre (*Avortement, op. cit.*) dans lequel il déclare être le fondateur du MLAC à Marseille.

La location d'appartements pose la question du financement des activités des groupes. Si le coût du matériel est minime (de l'ordre de 50 francs par opération⁴⁰), les locations et les voyages en car vers l'étranger sont chers. « On expliquait, raconte Marianne, qu'il fallait du fric et chacun donnait ce qu'il voulait. Il y a eu beaucoup de fric de brassé dans le MLAC. Moi je repartais avec beaucoup de fric. Les femmes auraient payé tellement elles étaient trop contentes, donc elles donnaient jusqu'à 500 francs. La majorité donnait. C'était même pas le dixième de ce qu'elles auraient été obligées de donner si elles avaient dû partir à l'étranger »⁴¹.

L'argent est pour l'essentiel utilisé pour la location des cars. Ces derniers sont planifiés au moment de la réunion de coordination, donc sans doute chaque semaine. France, alors étudiante en médecine, vivant à Saint-Jean-du-Désert avec Éric, ne participe pas à un groupe de quartier. Elle fréquente néanmoins les réunions du MLAC central et raconte que « ce qui m'avait le plus impressionné, c'est les assemblées générales, je crois vers les Cinq-Avenues, où on décidait qui allait aller en Hollande ou restait et où on mutualisait les frais car celles qui pouvaient le faire sur Marseille devaient participer pour les cars. Une réunion hebdomadaire. Ça discutait beaucoup ». Les départs se font depuis la gare Saint-Charles « tous les dimanches », de manière finalement assez peu discrète et sans que jamais la police ne soit intervenue, ce qui indique bien que des consignes étaient données pour fermer les yeux sur les activités du MLAC (illustration 19)⁴². Catherine raconte qu'elle accueillait la vingtaine de femmes, leur faisait un petit discours sur le voyage et la marche à suivre. Selon les MLAC, soit les femmes étaient accompagnées par un.e militant.e soit elles partaient en solitaire

40. CLAC, *Libérons l'avortement*, op. cit., p. 32.

41. Dans le MLAC du 3^e, à la Belle-de-Mai, les dons sont toutefois infiniment plus rares, selon Hannelore Deschryver, responsable avec son mari de la Fraternité et membre de cette section, les personnes concernées étant le plus souvent dans des situations de grande précarité, et très souvent mineures : « Il y avait le problème de l'argent. Et beaucoup n'en avait pas. À la Belle-de-Mai, il n'y avait personne qui donnait de l'argent pour financer l'avortement, c'était gratuit. »

42. Une note d'information émanant de la préfecture des Bouches-du-Rhône et datée du 28 mai 1974 indique que « les voyages de femmes vers la Hollande se poursuivent avec départ d'un car de 45 places tous les dimanches soirs de l'esplanade de la faculté Saint-Charles » (AD-BDR, 135 W 7).

avec pour seul accompagnateur le chauffeur. « La grosse blague du chauffeur était : “On part à 40 et on revient à 20.” » Plusieurs enquêt.e.s se souviennent qu’à une ou plusieurs reprises, le car avait été couvert de banderoles et de placards indiquant le but du voyage, à l’instigation des militant.e.s de sensibilité maoïste, mais que cela avait gêné tout le monde et avait été bien vite abandonné : « Une fois, on a mis des banderoles sur le car et ce n’est arrivé qu’une fois. Je n’aimais pas cela du tout. Sans doute des maos. On a beaucoup gueulé contre cela » (Catherine) ; « Il y a eu des cars, les premiers, ils mettaient des banderoles sur les cars avec “Nous allons toutes avorter”. J’en ai gardé un très mauvais souvenir. Ça veut dire que quand on s’arrêtait dans des villes, c’était la honte. On a arrêté après, ça me plaisait pas du tout » (Marianne).

Si l’on ajoute la trentaine de femmes qui chaque semaine se rendent à Amsterdam aux trois ou quatre avortements réalisés dans chacun des dix groupes de quartier par semaine⁴³, l’on arrive à un total de plus de soixante IVG par semaine sur la période. Quant à savoir quelles sont les femmes concernées, cela est difficile à établir. Dans la littérature, il est généralement indiqué que les MLAC touchent finalement assez peu de femmes des classes populaires et d’origine rurale⁴⁴. Ce n’est clairement pas la situation qui prévaut à Marseille où une bonne partie des MLAC sont implantés dans des quartiers populaires, pour certains à forte présence immigrée. En revanche les enquêt.e.s soulignent une grande diversité de situations, avec « des filles jeunes qui venaient avec leur mère, il y avait des femmes seules, des mères de famille, de tous âges » (Marianne)⁴⁵.

43. « Le nouveau prix de l’avortement », *La Criée*, 3, 20-26 novembre 1974, p. 5.

44. À Rennes, Choisir toucherait peu de femmes des classes populaires et d’origine rurale d’après Patricia Godard et Lydie Porée, *Les Femmes s’en vont en lutte ! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, Goater, 2014. Même remarque à propos du MLAC à Paris (Michelle Zancarini-Fournel, « Histoire[s] du MLAC [1973-1975] », art. cité, p. 248), à Grenoble (CLAC, *Libérons l’avortement*, op. cit., p. 35-39) et à Dijon (Pauline Rameau, « Pratiques illégales de l’avortement dans les années 68 à Dijon et à Saint-Étienne », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, 111, 2011, p. 133-146).

45. Une enquêtée du MLAC du 3^e nous a communiqué un cahier dans lequel elle consignait les noms, adresses, professions et situations de famille des femmes concernées. Le caractère populaire y est largement confirmé, avec une assez grande diversité d’âges et d’adresse, une petite proportion de femmes venant du reste du département et parfois d’assez loin.

La pratique des IVG et l'organisation des bus vers la Hollande s'accompagnent d'actions visant à publiciser la cause. Sur une base régulière, les groupes de quartier font en sorte de faire connaître leurs activités à la population. Il semble que le Planning ait disposé très vite des adresses et des heures de réunion et les mettait à disposition des personnes concernées venant consulter. Dans certains groupes, des tracts et des affichettes étaient distribués et collés le soir (par exemple, dans le quartier de la Belle-de-Mai) alors que dans d'autres, on se contente du bouche-à-oreille (par exemple dans le 11^e). Catherine se souvient également avoir tenu une table avec une camarade au marché de la Plaine et y avoir distribué des tracts sans avoir jamais été inquiétée par la police.

Quant aux actions collectives, elles démarrent sur Marseille avec les mobilisations en faveur du docteur Ferrey-Martin en mai 1973. Une première manifestation se tient à l'appel du MLAC le 11 mai et rassemble environ 80 personnes. Le mouvement s'étend le 18 avec un défilé de 600 personnes, à l'appel du MLAC, du GLF, du Planning et de Choisir. À Aix, la manifestation rassemble 400 personnes. Le 23 juin, toujours à l'initiative du MLAC, et d'après les RG, une cinquantaine de femmes accompagnées de médecins se présentent à la clinique obstétricale de l'hôpital de la Conception et demandent à se faire avorter. La salle de consultation est brièvement occupée.

Par la suite, c'est surtout, comme ailleurs en France, autour des projections du film interdit *Histoires d'A*⁴⁶ que s'articulent les actions publiques. Entre fin 1973 et fin 1974, le MLAC déploie une activité protestataire conséquente que relève d'ailleurs un rapport de police adressé au préfet : « Il convient enfin de rapprocher des activités gauchistes de celles du MLAC qui a déployé au cours du trimestre une activité soutenue en vue d'obtenir l'abrogation

46. *Histoires d'A* est un film réalisé en 1973 par deux militant.e.s du GIS. On y voit des permanences du MLAC et surtout un avortement pratiqué selon la méthode Karman. Le film sera interdit en novembre par le ministère des Affaires culturelles, alors qu'il avait reçu son visa d'exploitation. Des projections sont organisées dans toute la France en dépit de cette interdiction, permettant de faire connaître l'action du MLAC et de sensibiliser la population militante locale. La censure est levée en décembre 1974. Voir Romain Lecler, « Le succès d'*Histoires d'A*, "film sur l'avortement" ». Une mobilisation croisée de ressources cinématographiques et militantes (enquête) », *Terrains & travaux*, 13, 2007, p. 51-72, et Hélène Fleckinger, « *Histoires d'A* : un moment de la lutte pour la liberté de l'avortement », *La Revue documentaire*, 22-23, 2010, p. 181-195.

totale de la loi de 1920⁴⁷. » Un grand meeting est organisé le 14 décembre 1973 à la salle Saint-Georges en centre-ville, avec projection du film suivi d'un débat qui semble avoir marqué les esprits des participant.e.s. Dans une salle comble, surchauffée et combative, une fois les bobines évacuées pour éviter toute saisie, se déroule un débat très animé. Au-delà de cet événement d'ampleur régionale, le film sera projeté à de nombreuses reprises dans la région, notamment le 1^{er} février 1974 à Aix dans le grand amphithéâtre d'honneur de la faculté des lettres. Le 20 mars, un débat sur l'avortement a lieu sur le thème « Médecine et société » à l'hôpital de la Timone, organisé par le Comité de lutte médecine. Il réunit près de 200 personnes et le film est projeté. Il l'est encore le 5 juin 1974 à Martigues. Pour cet événement, d'après les archives administratives, des tractages avaient été effectués largement sur Martigues, Port-de-Bouc, Fos-sur-Mer et Istres. Le jour de la projection, juste avant 20 heures, les personnes en charge de l'organisation sont informées par les services de police de l'interdiction de la projection. À 21 h 45, le meeting commence en présence d'une assistance évaluée par les RG à « 150 personnes environ dont une centaine de femmes. Le reste était composé de jeunes gens de 20 à 25 ans ». À 22 h 30, alors qu'est mis en place le matériel de projection, « les autorités intervenaient pour insister sur le caractère illégal de la projection et pour menacer de saisir les bobines du film. Entre-temps, une dizaine de gardiens de la paix ont pénétré dans la salle. La projection du film n'a finalement pas eu lieu⁴⁸ ».

Enfin, il semble que le film ait été ici ou là projeté de manière plus discrète, notamment dans des MLAC de quartier. Ainsi, une enquêtée se souvient d'une projection dans son groupe du 14^e, témoignage qui par ailleurs en dit long sur le décalage qu'il pouvait y avoir entre les ambitions de conscientisation politique des militant.e.s et la réalité de la réception parmi les populations des quartiers populaires : « On avait passé le film à la maison de quartier de la Busserine. On fait une campagne pour prévenir qu'on va passer le film. On a un public de jeunes complètement décalés par

47. AD-BDR, 135 W 7.

48. AD-BDR, 5 W-1974. On notera qu'à l'évidence, la police n'a aucunement l'intention de saisir les bobines, sans doute pour éviter le conflit et aussi parce qu'à cette date, le jeu n'en vaut plus vraiment la chandelle.

rapport au problème. Et je me rappelle que j'avais été complètement horrifiée parce qu'en fait, il y avait des jeunes au fond de la salle qui se masturbaient pendant qu'on regardait le film. [...] Ça montre aussi le décalage qu'il peut y avoir entre... moi j'ai alors 19 ans donc, c'est un monde totalement étranger. Il y avait beaucoup, beaucoup de monde, avec un public qui était venu pour une séance de cinéma. Les gens des cités du 14^e. »

Jusqu'à l'été 1974, les actions du MLAC dans le département se succèdent, avec notamment, le 27 février, une occupation du hall de l'hôpital de la Conception en début d'après-midi pour la tenue d'une réunion d'information sur les activités du mouvement, le matin du 6 mars, un rassemblement régional à Aix-en-Provence devant le palais de justice à l'occasion du jugement de trois militantes du mouvement poursuivies pour inscriptions murales et, le soir du même jour, une tentative de pénétrer de force dans le palais des Congrès où avait lieu une réunion payante, contre l'avortement, à l'initiative des juristes catholiques⁴⁹. En avril, le MLAC de Marseille organise sa participation massive à la manifestation parisienne du 6^e⁵⁰ et annonce par voie de tracts un grand rassemblement le 27 sur le Vieux Port, quai des Belges – le MLAC Forum – avec l'intention de tenir un « stand, [avec] sketches, musique et prises de parole et, à l'issue, possibilité de dépôt de pétitions aux journaux et à la mairie⁵¹ ». La manifestation est interdite mais les militant.e.s passent outre et le rassemblement se tient malgré tout au lieu indiqué. Enfin, le 1^{er} Mai, le MLAC participe en tant que tel à la manifestation et distribue dans le cortège un tract intitulé « Pour les femmes aussi c'est un 1^{er} Mai de lutte⁵² ».

Le 28 mai 1974, un meeting se tient à Martigues qui réunit 150 personnes et, à la rentrée, le 23 septembre, à l'occasion de la comparution devant la cour d'appel d'Aix de trois militantes

49. AD-BDR, 5 W-1974.

50. Comme l'atteste le télégramme suivant transmis par la préfecture au ministère de l'Intérieur : « Le Commissariat d'Aix-en-Provence nous rend compte que, selon des renseignements recueillis, le [...] leader du groupe gauchiste de l'Organisation communiste Révolution, a loué huit cars à la société SOMUA de Rognac, pour transporter 400 manifestants à Paris, en vue de la manifestation MLAC le 6 avril 1974 » (AD-BDR, 5 W-1974).

51. AD-BDR, 5 W-1974.

52. *Ibid.*

condamnées en première instance pour affichage sauvage et dégradations, 50 personnes se rassemblent devant le palais de justice, « sans banderoles ni pancartes, dans le calme. Une trentaine d'entre eux ont assisté à l'audience qui s'est déroulée sans incident⁵³ ».

Au total, avec l'investissement des gauches alternatives dans le mouvement, la visibilité du MLAC est passablement importante dans l'espace public marseillais, surtout si l'on considère, comme le suggèrent plusieurs interviewées alors encartées par ailleurs à Révolution !, que les tracts du groupe sont aussi distribués dans le cadre du travail politique mené plus généralement à la sortie des usines et dans diverses manifestations de rue. En effet, tout particulièrement pour le groupe Révolution !, l'investissement dans le MLAC est une décision politique prise après discussion et avec pour objectif de conscientiser les classes populaires dans les quartiers, comme l'indique l'analyse suivante produite par son groupe femmes fin avril 1974 : « Nous avons pris une part active à la construction du MLAC, en particulier dans les entreprises où il y a une majorité de travailleuses, et dans les quartiers populaires. Car le MLAC avait (et à toujours) la possibilité de faire entrer dans la lutte des femmes sans aucune "prise de conscience" préalable, sans être spécialement "militantes" [...], sans même en avoir ras le bol d'être une femme. On vient au MLAC pour avorter et on y prend conscience que c'est un problème non seulement "collectif" mais politique et de classe. On participe au MLAC, pas seulement *pour résoudre le problème d'autres femmes* mais pour mener la lutte pour permettre la liberté de l'avortement pour toutes les femmes. Quand on devient intermédiaire on parle de son "vécu", mais aussi du vécu de celles qui ont fait le curetage à vif, de celles qui avec cinq enfants ont quarante-huit heures comme femmes de salle à l'hôpital... On prend conscience de l'oppression de toutes les femmes, des femmes les plus défavorisées, pas seulement de la sienne, mais on prend conscience en même temps qu'il y a un seul moyen pour commencer à libérer les femmes : la Lutte [...]. Le MLAC est un moyen sérieux, de masse (et non réservé à quelques

53. *Ibid.*

privilégiées) pour les femmes de prendre en main leurs propres affaires, de passer sur des bases de lutte de classe par la seule voie qui y mène : la lutte de classe⁵⁴ ! »

Le MLAC est souvent présenté comme une expérience relativement unique de mobilisation collective à base sociale et politique fortement hétérogène⁵⁵. Cela est vrai du mouvement à Marseille. Si à l'origine celui-ci est au départ plutôt homogène, nous l'avons vu, dès lors que les groupes de quartier démarrent, c'est une foule bigarrée de militant.e.s jeunes ou moins jeunes, organisé.e.s politiquement ou pas, féministes ou pas qui rejoignent le mouvement. Coexistence à première vue étonnante mais que l'on comprend mieux si l'on garde à l'esprit le mode de fonctionnement autonome des groupes, la variété des organisations qui s'y impliquent, la diversité des investissements des un.e.s et des autres dans telles ou telles tâches (du soutien psychologique au maniement de la canule en passant par le travail politique) et la palette de leurs autres engagements, le *turn-over*⁵⁶, le souci dans la plupart des groupes de mettre en avant l'autogestion et donc l'implication des usagères, facteur d'ouverture du collectif à des personnes d'horizons divers et, enfin, la brièveté de l'expérience, soit une période d'un peu moins de deux ans puisque dans les six mois qui suivent le vote de la loi Veil, la mobilisation s'arrête à Marseille pour ne plus se maintenir qu'à Aix.

Faute de sources systématiques, il est difficile de se livrer à une interprétation des motivations de l'engagement initial dans les MLAC marseillais. Malgré la part évidente de reconstruction *a posteriori* que comportent les entretiens biographiques, quatre types de motifs se dégagent ici, sachant que bien entendu ils s'entremêlent la plupart du temps dans le discours des enquêtés : l'expérience personnelle, pour celles qui ont eu à avorter dans des conditions parfois traumatisantes et, dans tous les cas, toujours

54. Document ronéoté, supplément à *Révolution*, 59, que l'on peut donc dater du 31 avril 1974 (archives Michèle Gilbert-Bonneville).

55. Michelle Zancarini-Fournel, « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », art. cité ; Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux*, op. cit.

56. Il semble qu'il ait été assez fort, les personnes demeurant actives pendant deux à trois mois avant de cesser de participer aux activités liées aux IVG, seul un petit noyau demeurant présent tout au long des deux années.

de manière illégale ; l'expérience affective, lorsque des personnes ont eu à connaître personnellement des proches ayant subi un avortement ; l'expérience professionnelle, lorsque, dans le cadre des activités professionnelles – médicales ou paramédicales, travail social –, les personnes engagées ont été confrontées à la réalité de l'avortement clandestin ; et, dernier ordre de motifs, l'absence de proximité et une vision politique de la lutte pour la révision de la loi de 1920, soit en lien avec la question plus large du combat féministe ou, plus généralement, de l'agitation révolutionnaire.

Nombre de femmes interviewées ont elles-mêmes eu à avorter dans les quelques années précédant le MLAC et un certain nombre de celles qui vont bénéficier d'une IVG par aspiration participent par la suite au mouvement, mais, semble-t-il, sans déboucher nécessairement sur une présence durable et un maintien des engagements pour la cause féministe ou d'autres causes, ce qui est sans doute à mettre en relation avec le peu de ressources dont disposent les bénéficiaires marseillaises. Cette situation est donc assez différente de celle que l'on retrouve dans la littérature à propos des MLAC parisiens⁵⁷. La proximité affective touche en revanche à peu près toutes les femmes interviewées, hormis les plus jeunes qui arrivent au MLAC *via* Révolution ! essentiellement et feront l'expérience d'une solidarité dans la lutte, contribuant à les inscrire durablement dans une orientation féministe. La proximité professionnelle peut également s'accompagner d'une forte charge affective, comme l'illustre Isabelle qui raconte en entretien comment plusieurs épisodes de sa vie d'étudiante en médecine la conduiront d'évidence à participer à la fondation du MLAC marseillais. Elle mentionne d'abord un stage en deuxième année aux urgences, où elle voit régulièrement arriver « des femmes quasi mourantes, avec 2 de tension, en hémorragie, choc septique, etc. Et elles étaient mal reçues. La question du viol ne se disait pas, moi je ne savais même pas que cela pouvait exister, et il y avait des femmes qui étaient dans des états, des suicidées, des femmes violées. Les brancardiers étaient odieux. [...] Ça m'a radicalisée pour le reste de ma vie. Il me semblait qu'il y avait un lien. La détresse des femmes dans ces urgences ». En 1970, elle est en quatrième année et fait un stage de

57. Par exemple, dans Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux*, op. cit., p. 181.

huit mois en gynécologie à l'hôpital de la Conception. « Et là, j'étais déjà au MLF. Ils m'appelaient "la ravissante du MLF", ça me mettait hors de moi. J'étais aux suites de couche. Les femmes étaient très mal traitées, les femmes accouchaient seules, lumière éteinte et elles restaient seules. Une sage-femme passait de temps en temps pour venir voir en faisant un toucher vaginal. J'ai fait le lien entre faire des enfants, avorter et être traitées comme des chiennes. »

Zoubida, qui travaille comme infirmière dès 1969 dans un service de gynécologie au sein d'une maternité de l'assistance publique raconte ainsi son parcours : « Je m'échappais chaque fois que possible vers les salles d'accouchement où seules officiaient les sages-femmes. La sage-femme était alors seule maîtresse à bord, elle appelait l'obstétricien si besoin, et encore souvent lui dictait-elle son planning en fonction des urgences. Le respect, la confiance professionnelle, l'autonomie de chacun étaient alors de mise. Elles étaient peu nombreuses, les aides-soignantes et "filles de salle", comme on les appelait alors, prenaient beaucoup de place dans les salles d'accouchement. J'ai beaucoup moins aimé les violences physiques et verbales qui accompagnaient les accouchements : admonestations, cris, gifles "d'encouragement", épisiotomies, pressions abdominales, bébés secoués et recevant la traditionnelle claque sur les fesses qui déplisse les poumons [...]. En 1970-1972, je m'engage auprès des volontaires du progrès et postule pour le Niger. On me propose de tenir une maternité dans un petit village. Il n'y avait pas encore de formation de sages-femmes dans ce pays, les accouchements étaient réalisés par des matrones traditionnelles, qui appelaient l'infirmier⁵⁸. » Elle trouve alors sa vocation dans ce métier de sage-femme et lorsqu'elle revient sur Marseille fin 1972, *via* le comité Agence de presse Libération, elle rencontre le monde militant de la cité Saint-Jean-du-Désert et se rallie au MLAC des premières heures.

Enfin, le dernier cas de figure renvoie à des engagements moins motivés par une forme de proximité effective ou affective que par des convictions politiques. C'est ainsi que s'engagent certaines personnes proches du MLF, mêmes lorsqu'elles ne se sentent en rien concernées par la question de l'avortement. Mais, surtout, de nombreuses jeunes femmes, à peine sorties de leurs études secondaires

58. Extrait d'un texte « biographique » rédigé par l'enquêtée et transmis par elle.

et qui se sont souvent engagées à l'extrême gauche à l'occasion du mouvement lycéen de 1973, vont très logiquement se retrouver dans les groupes femmes montés par la LCR (sous l'impulsion de Nicole Mencherini) ou Révolution! (sous l'impulsion de Babette Johsua) et contribuer par conséquent à peupler certains groupes du MLAC. Nous l'avons vu, au moment de l'affaire Ferrey-Martin, en mai 1973, le MLF, le Planning et Choisir appellent à manifester avec le MLAC à Marseille. Toutefois, on ne trouve plus vraiment trace par la suite d'un soutien public du MLF ou de Choisir en faveur du mouvement. Pour Choisir, cela est sans doute d'abord dû à la faiblesse du groupe sur Marseille mais aussi aux critiques qui s'expriment dès 1973, notamment dans le journal du groupe sur les méthodes du MLAC⁵⁹. Au sein du MLF marseillais, on peut faire l'hypothèse que l'investissement des groupes femmes de la LCR et de Révolution! dans le MLAC aura probablement eu pour effet d'activer une critique sur la priorisation des luttes, sur le détournement de la mobilisation sur l'avortement au profit de la construction de leur base militante par les organisations. De son côté, Révolution! estime que le MLF a renoncé à la lutte pour s'enfermer dans l'introspection des groupes de conscience⁶⁰. Que l'on ne s'y trompe pas cependant, derrière cette rhétorique, la réalité est plus complexe. Des femmes du MLF sont au cœur du MLAC mais à titre individuel, des personnes centrales du MLF vivent à la cité Saint-Jean-du-Désert et sont proches de nombre des militant.e.s du noyau initial du mouvement et, enfin, les interviews avec les anciennes du MLF indiquent que, d'une part, elles mènent des réflexions autour de la contraception et de l'avortement dans leurs propres réunions, auxquelles participent des militantes du MLAC, et que, d'autre part, les unes ou les autres donnaient à l'occasion des coups de main.

Au-delà de la diversité des motifs d'engagement, les entretiens comme les quelques archives disponibles laissent apparaître des lignes fondamentales de fracture entre militant.e.s, déjà soulignées

59. «Les femmes ont trop longtemps voté comme leurs maris. Vont-elles maintenant être obligées de penser comme leurs avorteurs?», *Choisir*, 3, juillet-août 1973, cité dans Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux*, op. cit., p. 189.

60. Comme l'atteste le document ronéoté, supplément à *Révolution*, 59, déjà cité, et sur lequel nous revenons *infra*.

dans la littérature sur les MLAC, autour des questions de mixité, de partage des tâches et donc de hiérarchie entre hommes et femmes, médecins et profanes. Sur la question de la mixité, les entretiens n'évoquent pas de conflits précis ni même de discussions importantes. Pensé dès le départ comme un mouvement mixte, composé d'ailleurs principalement d'hommes au début, le MLAC ne cristallise pas les oppositions à ce sujet, alors même que, quelques années auparavant, les mêmes personnes s'étaient affrontées assez durement, lorsque Gaby Freze lance les premières réunions non mixtes fondatrices du MLF marseillais dans son appartement de la cité Saint-Jean-du-Désert⁶¹. Les situations ont dû varier quelque peu selon les groupes de quartier, puisque, dans certains, les femmes étaient très largement majoritaires (par exemple, dans le 14^e), où les médecins qui officiaient étaient des femmes (dans le 11^e), mais, de manière générale, les interviewé.e.s soulignent que les IVG étaient pratiquées aussi bien par des hommes que par des femmes, même si le soutien psychologique semble avoir été plutôt l'apanage de ces dernières. On ne trouve donc pas d'écho à Marseille des clivages qui ont pu se faire jour ailleurs, comme à Grenoble⁶².

Pour certaines femmes en revanche, le fait que des hommes non médecins pratiquent des IVG et puissent être animés de motivations pas toujours tout à fait nobles est sensible. Ainsi, une enquêtée se souvient que « certaines filles disaient que des mecs du MLAC se régalaient quand il y avait des filles jolies. Je me souviens d'une qui avait des bas qui se collaient aux cuisses et qui avait gardé ses talons. Après, les filles elles disaient : "Vous prenez votre pied." Ça avait gueulé quoi, un peu⁶³ ». De son côté, une autre interviewée interprète *a posteriori* l'expérience du MLAC de manière très négative, notamment au regard de son évolution ensuite vers Psychanalyse et politique, en soulignant que selon elle, mais sans qu'elle en ait eu conscience à l'époque, la pratique par des hommes des IVG était encore « un moyen de coloniser l'utérus des femmes ».

Sur la question de la division du travail et des hiérarchies entre hommes et femmes, médecins et profanes, les situations sont peu contrastées étant donné le poids des médecins à Marseille. Notons

61. Gaby Freze, « Quand Psych et Po est venu à Marseille », art. cité..

62. Témoignage de Danielle, dans CLAC, *Libérons l'avortement*, op. cit., p. 59.

63. Voir aussi le témoignage de Marie-Claude, dans CLAC, *Libérons l'avortement*, op. cit., p. 64.

cependant une ligne de clivage entre les groupes où l'apprentissage du maniement de la canule n'était pas réservé aux médecins, alors que, dans d'autres, il semble que les IVG n'aient été réalisées que par des médecins, des internes ou des infirmières, comme dans le groupe du 3^e arrondissement où officiaient deux médecins et une infirmière, par ailleurs sage-femme, ou encore dans celui du 14^e, où le médecin est d'ailleurs une femme. À l'inverse, dans le 11^e par exemple, si un médecin du quartier est très souvent présent, généralement avec deux ou trois étudiants en médecine, certain.e.s militant.e.s non médecins peuvent pratiquer régulièrement des IVG pour autant que l'on soit dans les limites des dix semaines.

La fin des MLAC, après le vote de la loi Veil

La loi Veil est adoptée, à titre provisoire, en janvier 1975. Le mois suivant, le bureau du MLAC central parisien démissionne, après avoir approuvé la loi dans un communiqué, quand bien même celle-ci ne satisfait pas entièrement ses revendications. Au niveau local, les MLAC prennent des positions variées vis-à-vis de cette auto-dissolution, certains groupes se maintenant pour obtenir des pouvoirs publics l'ouverture de centres IVG⁶⁴, d'autres décidant de continuer à pratiquer les avortements, pour satisfaire une demande qui n'est pas près de se tarir ou pour des raisons idéologiques. Dans les Bouches-du-Rhône, le vote de la loi ne satisfait pas les MLAC en raison des nombreuses restrictions posées : non-remboursement par la sécurité sociale, consultation obligatoire d'un médecin et même d'un « conseil social », obligation de passer par un médecin pour avorter. Dans les premiers mois qui suivent le vote de la loi, plusieurs stratégies se dessinent.

À Aix, le MLAC-Choisir annonce qu'il continuera à pratiquer les avortements par aspiration, défendant l'idée d'un auto-contrôle des femmes sur leur corps, rejetant tout retour à la mainmise des experts sur la pratique et dénonçant par ailleurs dans la loi une manœuvre du pouvoir pour mettre un terme à un mouvement social menaçant sans pour autant satisfaire réellement ses revendications, comme l'expose la déclaration publiée dans *La Crie*e (encadré 35).

64. Voir Bibliothèque nationale de France (BNF), Fol-WZ-989; BNF 4-WZ-13300, cité dans Michelle Zancarini-Fournel, « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », art. cité.

Encadré 35 – Giscard cause, nous aussi

« Giscard est un réactionnaire bon teint. Giscard est un bien-pensant. Il a dans son ministère un Lecanuet, très intransigeant sur les questions de morale. Et pourtant sa ministre de la Santé va essayer de faire passer un projet de loi prétendument libéral. Et il met tout son poids dans la balance. M. VGE lui-même et en personne. Pourquoi ?

Nous, nous avons une petite idée. Bien sûr, en cédant sur un point qui ne coûte rien, en période de crise, il se donne une petite allure progressiste qui lui permet de concentrer ses forces, sa capacité de résistance sur d'autres points chauds. Mais risquer pour ça de perdre une partie de sa base sociale et électorale, celle qui vote à droite, est-ce que ce n'est pas payer un peu cher la ficelle ? On sait bien que tout augmente, mais quand même ?

Il y a peut-être une autre raison. C'est que l'ancienne loi et l'impossibilité où le pouvoir s'est trouvé de l'appliquer ont entraîné la naissance du MLAC.

Un mouvement qui a impunément pratiqué des actes illégaux, des avortements, depuis bientôt deux ans. Il ne l'a pas fait clandestinement, pour un petit nombre. Non, au grand jour, et, le plus souvent pour le grand nombre, pour ceux que la loi de 1920 pénalisait réellement : pas les bourgeoises, toutes les autres.

Un mouvement qui, dans l'ensemble, a été pris en main par les femmes elles-mêmes. Elles ont souvent pratiqué elles-mêmes des avortements, elles ont organisé elles-mêmes la solidarité, la lutte quand c'était nécessaire. Le projet de loi est dans une certaine mesure leur victoire. La pression des femmes – ce qu'on appelle au gouvernement l'opinion publique – était devenue telle que le pouvoir était obligé, même Messmer, de faire quelque chose. Giscard, lui, va un peu plus loin. Parce qu'il espère ainsi démobiliser le MLAC, arrêter le mouvement des femmes. Il sait bien que, dans l'ensemble, il n'a pas affaire avec l'habituelle gesticulation gauchiste, ni aux habituelles petites bourgeoises en mal d'action, mais des femmes du peuple qui ont décidé de changer leur situation par rapport à l'avortement. C'est cela qu'il veut stopper.

Seulement il ne peut pas donner la gratuité ni améliorer les structures hospitalières insuffisantes. Alors il faut que le mouvement continue.

Un groupe de militantes du MLAC-Choisir d'Aix-en-Provence. »

Source : *La Crie*, 3, 20-26 novembre 1974.

À Marseille, tout en dénonçant les restrictions apportées par la loi, il est décidé de cesser de pratiquer les avortements clandestins. Mais certains groupes se maintiennent afin d'organiser la

mobilisation autour de la mise en œuvre de la loi et donc l'ouverture de centres IVG sur Marseille. Révolution ! semble devenir alors le fer de lance des activités labellisées MLAC, même si les militant.e.s d'autres groupes participent aux actions.

Pour Révolution !, et tout particulièrement son Groupe de libération des femmes (GLF), l'objectif est de maintenir coûte que coûte l'activité du MLAC, tout en tentant d'en prendre la direction à la faveur du délitement des engagements des non-organis.e.s mais aussi des militant.e.s maoïstes. L'enjeu est triple. Il s'agit d'abord de poursuivre le travail politique sur les quartiers en direction des femmes des classes populaires, ensuite de mener la bataille, au sein de l'espace de la cause des femmes, contre le MLF mais surtout contre les sœurs ennemies, les groupes femmes de la LCR et leur journal, *Les Pétroleuses*.

Un document ronéoté émanant de la commission femmes de Révolution ! de Marseille et intitulé « Le FCR entre le MLF et la Révolution⁶⁵ » expose les éléments du débat qui divisent, à la fin de 1974 et donc à la veille du vote de la loi Veil, les militantes du MLF, de la LCR et de Révolution ! Il porte sur les fondements théoriques et les modalités pratiques de « l'intervention révolutionnaire parmi les femmes ». « L'intervention femmes » s'appuie d'abord sur une analyse selon laquelle les formes d'oppression subies par les femmes trouvent leurs racines dans le régime bourgeois, ce qui a pour conséquence pratique de rejeter « toute perspective de coalition et de collaboration avec les féministes bourgeoises⁶⁶ », soit, en clair, les féministes du MLF accusées d'être des réformistes.

Ensuite, l'intervention femmes doit servir à renforcer le front de classe, autrement dit à mobiliser les fractions les moins politisées de la classe ouvrière. Enfin, l'auto-organisation des femmes est indispensable pour mener ce combat, justifiant du même coup l'existence de groupes femmes, non mixtes, au sein desquels elles peuvent se doter d'armes cognitives (prise de conscience) propres à leur révéler les conditions de leur oppression. Suit une argumentation visant

65. En 1974, la Ligue communiste révolutionnaire, temporairement dissoute, prend le nom de Front communiste révolutionnaire (FCR). Document ronéoté, supplément à *Révolution*, 59, déjà cité.

66. *Ibid.*, p. 2.

à expliciter le désaccord avec les féministes de la LCR autour de l'idée de la nécessité de pratiquer « l'agitation et la propagande par le fait ». Autrement dit, Révolution ! préconise d'abord d'entraîner les femmes dans des luttes concrètes, au sein desquelles elles pourront prendre conscience, guidées par une avant-garde éclairée, de leur oppression et des moyens d'y mettre fin, alors qu'est reproché aux femmes de la LCR de poser en premier la nécessité de la prise de conscience, grâce précisément à des groupes où chaque femme pourrait partager son expérience d'oppression, sans forcément être à proprement parler militante. Pour illustrer et justifier cette méthode, le texte poursuit sur la discussion de la participation des GLF de Révolution ! au MLAC, comme moyen de mobiliser des femmes des quartiers qu'il eut été impossible de « conscientiser » autrement.

À partir du moment où le projet de loi commence à être discuté à l'Assemblée nationale, les groupes MLAC des Bouches-du-Rhône décident de monter une journée de mobilisation pour protester contre les insuffisances de la loi et, localement, faire pression sur les services hospitaliers. Le 23 novembre 1974, le MLAC d'Aix organise une permanence sauvage dans le grand hall d'entrée de l'hôpital civil, à partir de 9 heures, alors qu'à Marseille, « un rassemblement se tient à partir de 10 heures devant la clinique obstétricale à l'hôpital de la Conception, pour réclamer la prise en charge des interruptions de grossesse. Il est prévu de réaliser un avortement par aspiration dans une des salles de l'hôpital. La presse est convoquée⁶⁷ ».

Lorsque la loi est promulguée en janvier 1975 se pose encore la question de son application. Dans de nombreuses villes, à commencer par Paris, les résistances ont été fortes. À Marseille, le MLAC riposte à l'inertie de l'administration hospitalière par des actions d'occupation qui démarrent le 4 février 1975, à la maternité de la Belle-de-Mai, puisqu'à cette date, les choses sont déjà en cours de mise en place à la Conception sous la responsabilité de Denis Duprez dont on a vu le rôle dans les débuts du MLAC. Une vingtaine de femmes se présentent pour demander, par écrit, à se faire avorter en conformité avec la loi Veil, légalement applicable

67. Dans *La Criée*, 4, 4-10 décembre 1974, p. 3.

au 15 janvier. *Le Monde* en rend compte dans une brève datée du 4 février. En réponse, Gaston Defferre s'engage à tout faire pour hâter l'ouverture d'un service. Il y parvient tant et si bien que les cinq premières interruptions de grossesse en milieu hospitalier ont lieu le 7 mars à Marseille. L'événement est suffisamment important pour que *Le Monde* en relate les circonstances dans un article daté du 7 mars 1975.

La mobilisation continue dans les mois qui suivent, en tout cas jusqu'à l'ouverture d'un nouveau centre IVG à l'hôpital de la Timone. Ainsi, le 22 février 1975, à l'initiative du MLAC et du GLF, un forum femmes se tient à la Mutualité, rue François-Moisson dans le 2^e arrondissement. La manifestation à l'occasion de l'Année internationale de la femme le 13 mars 1975, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la FEN, rassemble 900 personnes dont 70 % de femmes (d'après les RG), et les MLAC sont très présents. Dans un rapport de mars 1975 du préfet au ministre, on peut lire que « parmi d'autres activités à caractère gauchiste, il y a lieu de retenir celles du MLAC qui, pour faire hâter l'application de la loi sur l'interruption de grossesse, a organisé une occupation répétée des halls d'entrée de l'hôpital de la Conception et de la maternité de la Belle-de-Mai à Marseille. À Aix et Martigues, les activités du MLAC se sont traduites par des diffusions de tracts rappelant notamment les adresses des permanences du mouvement. Notons enfin que, parallèlement à ces actions en faveur de l'avortement, le "Comité de lutte médecine" de la faculté de médecine de l'hôpital de la Timone, ainsi que le Groupe d'information santé, au cours de réunions tenues le 25 février et 19 mars, ont réclamé la suppression de l'ordre national des médecins⁶⁸ ».

La situation en avril 1975 n'est toujours pas brillante. Quatre mois après le vote de la loi, seuls deux services ont accepté de pratiquer des avortements, à la Belle-de-Mai (huit par semaine) et à la Conception (dix par semaine). À la Belle-de-Mai, les quatre médecins vacataires recrutés font seulement deux avortements chacun par semaine pour éviter les « avortements à la chaîne ». Au

68. AD-BDR, 135 W 6.

total, nous sommes encore loin du nombre estimé d'avortements pris en charge par le MLAC en 1974 sur Marseille, soit plus d'une soixantaine par semaine.

Pour protester, un groupe de médecins du MLAC rédige une pétition envoyée aux autorités hospitalières et publiée dans *La Criée* en avril 1975⁶⁹. Dans le même journal, un article de juin-juillet 1975 fait état d'une rébellion de femmes à la Conception qui, face au tri qui s'opère parmi les demandeuses selon des critères non communiqués, exigent du directeur une lettre déclarant que son hôpital n'est pas suffisamment doté pour faire face à la demande. Le même groupe se serait rendu au *Provençal* pour alerter l'opinion. Trois personnes sont reçues mais sans résultat (Gaston Defferre, maire et président de l'assistance publique, en est le propriétaire), alors que *La Marseillaise* publie un entrefilet. De son côté, le MLAC « fait savoir qu'il soutient ce genre d'initiative et a déjà décidé d'actions à venir pour faire activer l'ouverture de centres d'interruption de grossesse⁷⁰ ».

Après la Conception et la Belle-de-Mai, l'action va se porter sur l'hôpital de la Timone où, depuis début septembre, des locaux sont disponibles mais personne parmi les patrons ne souhaite prendre la direction du service. Une « équipe des médecins volontaires », composée de généralistes membres du MLAC, se porte volontaire pour pratiquer, à l'hôpital, avec la méthode Karman et bénévolement, les IVG, comme l'indique un article publié dans *La Criée* de septembre-octobre 1975⁷¹. C'est finalement en janvier 1976 que Denis Duprez se voit confier la direction d'un centre à l'hôpital de la Timone qui deviendra l'année suivante un centre de gynécologie sociale qui fera longtemps figure au début des années 1980 de centre modèle.

Encadré 36 – Le Planning après le vote de la loi Veil

En mai 1975, le Planning ouvre le premier centre d'orthogénie de Marseille, avec l'agrément du ministère de la Santé, dans les locaux fournis par la mairie, d'abord au 81, rue Sénac, puis rue des Convalescents à partir

69. *La Criée*, 19, 16-22 avril 1975.

70. « Allez vous faire avorter ailleurs », *La Criée*, 29, 25 juin-1^{er} juillet 1975, p. 3.

71. Équipe des médecins volontaires, « Pour l'ouverture à la Timone d'un nouveau centre d'interruption volontaire de grossesse », *La Criée*, 33, septembre-octobre 1975, p. 5.

de 1982. Le centre est alors ouvert trois jours par semaine et reçoit 400 personnes entre mai et décembre 1975. Il bénéficie d'une convention avec la direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS) à partir de 1977 et avec la sécurité sociale à partir de 1979.

Après le vote de la loi Veil, d'anciens membres du MLAC rejoignent le Planning, qui conserve une dimension militante dans les entretiens obligatoires avant IVG ou en effectuant les examens médicaux en présence d'une conseillère qui est là pour faciliter et inciter la patiente à poser des questions. En même temps, les assistantes conseillères animatrices (ACA) deviennent des conseillères conjugales : le Planning des Bouches-du-Rhône crée alors, en partenariat avec le Centre d'études féminines de l'Université de Provence (CEFUP)⁷², un diplôme de conseillère conjugale dont les stages se déroulent au Planning. En 1977, le Planning national est agréé comme organisme formateur pour les conseillères. Cette même année, l'antenne marseillaise décide de rémunérer ses conseillères en vacances. Les frais de personnel passent ainsi de 200 000 francs en 1976 à 300 000 en 1978 (puis de 345 000 francs en 1981 à 629 000 francs en 1982).

L'association dispose également de deux salariées, l'une à plein-temps, l'autre à mi-temps, détachées par la mairie. De 1975 au début des années 1980, les subventions de la mairie, du conseil général et du ministère de la Santé augmentent de façon constante, passant respectivement de 15 000 à 100 000 francs, de 5 000 à 50 000 francs, et de 30 000 à 150 000 francs. En 1977 et 1978, l'association départementale verse de l'argent à la confédération.

En mars 1977, le Planning soutient les accusées du MLAC d'Aix (voir *infra*). En mars 1978, il crée un « Collectif des femmes de mars » autour d'une plate-forme commune de revendications féministes, avec le CODIF, les groupes femmes, Jeunes Femmes, SOS Femmes battues, l'Union féminine civique et sociale (UFCS). Ce collectif s'élargit en décembre 1978 pour donner naissance au « Collectif unitaire pour le droit à l'avortement et à la contraception ».

Enfin, l'association cherche à accroître sa présence dans les quartiers populaires et auprès des jeunes. De 1977 à 1979, une permanence est tenue à la cité des Flamants un jour par semaine. En 1978, une deuxième permanence est établie dans le quartier de Pont-de-Vivieux, à proximité de nombreux établissements scolaires, et se transforme en centre médical en 1981.

72. Créé par l'historienne Yvonne Knibiehler, ce centre, est l'un des premiers, sinon le premier, groupes d'études universitaires en France dans le domaine de la recherche et des enseignements sur les femmes.

Durant toute la période qui court de janvier 1975 à la confirmation définitive de la loi en 1979, un débat agite tout particulièrement les milieux intéressés à la question de la libéralisation de l'avortement, celui de la médicalisation de l'IVG et de la confiscation de la santé des femmes au profit des experts du monde médical. Ces questions sont au cœur de la thèse récente de Lucile Ruault⁷³ et l'on ne s'y arrêtera ici que brièvement dans la mesure où ledit débat prend une coloration particulière à Marseille en raison du procès d'Aix et des mobilisations qu'il suscite.

Aux origines des MLAC circule l'idée que la méthode Karman, de par sa simplicité technique, pouvait être un premier pas vers la création « d'une clinique populaire, s'inscrivant dans le cadre d'une conception nouvelle de la médecine, différente de celle que nous connaissons en France aujourd'hui. [...] La présence de non-médecins aux côtés du praticien et du patient permet de combler partiellement le fossé qui sépare le détenteur du savoir et du pouvoir de celui qui ne le possède pas⁷⁴ ». Mais c'est surtout la position prise par le MLAC-Choisir d'Aix-en-Provence de poursuivre la pratique des avortements clandestins après le vote de la loi et son inculpation en janvier 1975 pour « exercice illégal de la médecine » qui place ce débat au cœur des discussions dans les Bouches-du-Rhône, la question se posant de savoir comment et à partir de quels arguments prendre sa défense. Le journal militant *La Criée* se fait largement l'écho des revendications du groupe aixois et des initiatives de soutien marseillaises, jusqu'au procès qui se tient en mars 1977. Plusieurs communiqués émanant du MLAC-Choisir d'Aix⁷⁵ appellent à une mobilisation nationale, *via* notamment le lancement d'une pétition intitulée « Manifeste des non-médecins ». Localement, il est décidé de présenter une des inculpées aux élections cantonales pour assurer la publicité de la cause⁷⁶.

73. Lucile Ruault, *Le Spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement* (France, 1972-1984), thèse de sociologie politique, Lille, Université Lille-2, 2017.

74. CLAC, « Tentative d'ébauche d'une autre médecine », *Libérons l'avortement*, op. cit., p. 105 et suiv.

75. *La Criée*, 33, septembre-octobre 1975, p. 5, et 38, 3-9 décembre 1975.

76. *La Criée*, 39, 29 février-3 mars 1976, p. 1 et 3.

À Marseille, les soutiens s'organisent, comme l'indique *L'Information des femmes*, d'avril 1976 : « Le groupe femmes de la faculté Saint-Charles a organisé un meeting le jeudi 15 avril dans le cadre de la journée portes ouvertes. La coordination des groupes femmes de la ville participe à la campagne de soutien aux inculpées du MLAC à Aix et prépare une plaquette sur la situation de l'avortement dans la région. Elle appelle les femmes à manifester en cortège autonome pour la manifestation du 1^{er} mai ». Le 2 juin, 200 à 300 personnes participent au défilé de soutien qui se tient à Aix à l'occasion de la comparution des six militantes du MLAC jugées pour tentative d'avortement. À l'approche du procès, les actions se multiplient. Le 4 mars 1977, une réunion se tient salle Mazenod, au cours de laquelle sont évoqués les problèmes de la maternité, de l'avortement et de la sexualité. Le lendemain, des militantes du MLAC défilent de 15 h 30 à 18 heures sur la Canebière. Une banderole est déployée et des tracts distribués. Le 10 mars, jour de la tenue du procès à Aix, les gauches alternatives et les féministes appellent à manifester devant le tribunal de grande instance : 2 000 à 4 000 personnes sont présentes selon la presse locale⁷⁷. Les inculpées sont condamnées à un verdict clément : deux mois de prison avec sursis pour cinq d'entre elles et un mois avec sursis pour la sixième. Pourtant, la mobilisation autour du procès, qui se voulait un sursaut vers une nouvelle étape de l'émancipation des femmes, ne produira pas les effets escomptés. À Marseille, mars 1977 marque l'arrêt des activités, jusqu'à la remobilisation ponctuelle de 1979 au moment du vote de confirmation de la loi Veil (illustration 21).

Le Centre d'orientation, de documentation et d'information féminin

Nous avons vu combien à Marseille, les associations féminines et le Planning familial sont très liés au milieu socialiste et à la majorité municipale conduite par le député-maire Gaston Defferre. Celui-ci est l'un des premiers soutiens, au printemps 1973, de la lutte pour l'avortement au Parlement. C'est une spécificité du féminisme marseillais : l'existence d'un appui précoce des institutions locales, qui accompagnent dès 1974 la création d'un centre d'information

77. Lucile Ruault, « Une fête pour l'avortement libre. La mobilisation autour du procès des militantes du MLAC d'Aix (1976-1977) », *Genèses*, 107, 2017, p. 32-55.

pour les Marseillaises, le Centre d'orientation, de documentation et d'information féminin (CODIF), première structure de ce type en France⁷⁸.

D'après sa fondatrice Jeanne Mazel, le point de départ du CODIF se situe dans l'organisation d'un stand « Femmes, vos problèmes » à la foire de Marseille, en avril 1973, que lui confie la société organisatrice des congrès. Les associations qu'elle regroupe à cette occasion sont représentatives des groupes féminins d'après-guerre et des acteurs de la protection sociale. Le Planning familial anime un débat sur « la femme face à l'éducation sexuelle et la contraception ». « Ça a été un débordement. On a eu des articles tous les jours dans la presse. 5000 personnes ont défilé sur ce stand, en huit jours. J'avais préparé un questionnaire, est-ce qu'ils étaient contents, etc. Plus de 1 000 ont été remplis. Les gens demandaient : "Où on va vous retrouver ?" À la réunion de bilan, j'ai dit : il faut créer une structure permanente⁷⁹. »

Jeanne Mazel s'emploie à préparer la création de cette structure, pendant qu'en parallèle, le mouvement en faveur de l'avortement et de la contraception libres et gratuits apparaît et prend de l'ampleur. « Pendant un an, j'ai mis sur pied les statuts, et je suis allée voir Defferre, avec un budget, avec des demandes précises. Je me suis dit, il faut que ce ne soit pas bénévole, que ce soit professionnel et que ce soit militant. [...] Defferre m'a reçue et il m'a dit d'accord. Il me connaissait. D'abord, il m'avait mariée puisque mon mari était un collaborateur de Defferre, donc il me connaissait déjà en tant qu'épouse de mon mari. »

Les statuts du CODIF l'insèrent clairement dans les réseaux socialistes municipaux. Il est doté d'un « comité conseil », composé d'élus.e.s de la municipalité, de fonctionnaires, de représentant.e.s d'associations « féminines et représentatives », du président de la Confédération des comités d'intérêt de quartier (CIQ), de représentant.e.s d'organismes publics (ANPE, Assedic), de personnalités désignées par le maire et de représentant.e.s de syndicats de salarié.e.s. Tout au long des années qui nous intéressent, Jeanne Mazel concentre les

78. Sur la mise en perspective comparée entre Marseille, Lille, Rennes, Nantes et Lyon des rapports des mouvements féministes aux institutions, voir Lucie Bargel et Camille Masclet, « Les espaces politiques locaux, laboratoires de l'institutionnalisation du féminisme ? », dans Olivier Fillieule, Sophie Bérout, Camille Masclet, Isabelle Sommier et collectif Sombbrero (dir.), *Changer le monde, changer sa vie*, op. cit.

79. Toutes les citations de Jeanne Mazel sont issues de l'archive orale réalisée par les Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD-BDR, 9 AV 211-5).

ressources institutionnelles liées aux droits des femmes. Elle devient avec la création du CODIF puis du Groupement régional pour l'action et l'information des femmes (GRAIF) à l'échelon régional, et ensuite avec son élection au conseil municipal, la figure centrale du féminisme institutionnel à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône.

Portrait 9 – Jeanne Mazel, au cœur du féminisme municipal

Surnommée Janot, Jeanne Mazel commence à militer au Mouvement Jeunes Femmes (MJF). Née le 13 mai 1934 à Marseille, elle a été élevée par une mère protestante et a fréquenté les Éclaireuses. Son père est courtier en vins. Elle adhère au MJF, d'abord à Aix (1958-1965) puis à Bayonne, où elle suit les affectations de son mari, sous-préfet. Elle acquiert rapidement des responsabilités nationales dans le mouvement, qui est pour elle « l'université que je n'ai pas eue ». Elle obtient un diplôme d'infirmière et exerce en libérale quelques années à Marseille, avant de se marier.

Son insertion dans les réseaux socialistes se fait d'abord par alliance. Sous-préfet, son mari travaillait déjà pour Defferre quand ils se marient en 1957. En 1969, il quitte la préfectorale pour diriger la Régie des transports de la ville de Marseille. Le couple et ses deux filles reviennent alors s'installer dans la cité phocéenne. Jeanne Mazel recrée un groupe MJF, tout en conservant ses responsabilités nationales. Elle travaille à mi-temps pour une association de résorption des bidonvilles à Marseille.

En 1975, Jeanne Mazel crée le Groupement régional pour l'action et l'information des femmes (GRAIF), qu'elle dirige en tant que salariée du conseil régional. Le GRAIF est en effet sous convention avec celui-ci, et son comité d'administration est composé d'élus régionaux. Sa présidente est Geneviève Le Bellegou-Béguin⁸⁰. Il doit aider la région à mettre en place des politiques pour les femmes, dans les six départements, organiser des journées de rencontres thématiques avec les élu.e.s, être une structure intermédiaire entre les citoyennes, les associations et les administrations. Référente pour les droits des femmes au niveau municipal et régional, Jeanne Mazel est approchée pour être déléguée du ministère Giroud en 1975, ce qu'elle refuse « pour des raisons politiques ». En 1977, elle est élue conseillère municipale sans étiquette, dans des quartiers populaires (1^{er} et 7^e arrondissements) où elle fait une campagne électorale à destination des femmes en tant que féministe. Elle a une délégation « à la promotion des femmes ». Suppléante de Defferre aux législatives de 1978, elle adhère alors au PS et, là aussi, fait campagne avec ses titres féministes et à destination des femmes. En 1981, elle n'est plus suppléante (« les femmes, ce n'était plus à la mode ») mais présidente du comité de soutien à Defferre aux

80. Laquelle devient sénatrice du Var en 1981.

législatives. Ré-élue conseillère municipale en 1983, elle devient en 1989 adjointe aux femmes, communication, information décentralisée. Elle est, enfin, nommée déléguée régionale aux droits des femmes par Gaston Defferre lorsque celui-ci est président du conseil régional, poste qu'elle occupera jusqu'en 1986 quand Jean-Claude Gaudin gagne le conseil régional. En accord avec lui, elle est alors mise à disposition à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, où elle reste jusqu'à sa retraite en 1998. De 1998 à 2004, sous la présidence de Michel Vauzelle, elle reprend bénévolement la présidence du GRAIF.

Au moment de sa création, le CODIF se présente comme « un centre de renseignements pratiques pour guider les utilisatrices vers l'organisme qui est compétent pour résoudre leur problème », un « centre d'information, de pré-formation et d'animation (stages, publications, conférences, débats) » et « un relais mis à la disposition des femmes pour mieux faire connaître leurs aspirations et leurs besoins auprès des pouvoirs publics : ville, département, région⁸¹ ». Le centre ne s'engage pas directement sur les questions qui mobilisent le plus les groupes féministes dans les années 1970 : avortement et contraception, pour lesquelles il renvoie vers le Planning situé dans le même immeuble ; violences, quelques années plus tard, avec SOS Femmes battues.

Le CODIF développe ses activités propres réparties en huit directions qui correspondent à autant d'équipes présentées dans le bilan de l'année 1977⁸². Une « commission juridique » assure des permanences d'information pour les femmes, au local rue Sénac et dans des maisons de quartier. En 1977, elle a reçu « en consultation individuelle, nécessitant la constitution d'un dossier, environ 700 femmes ». L'information et la formation professionnelle sont un autre pôle important des activités de l'association. Au départ, cette dernière oriente surtout vers le cycle de formation continue proposé à l'université par le CEFUP. Elle se mobilise également pour que des femmes en reprise d'études puissent suivre des formations donnant accès au BEPC – le diplôme permettant notamment de devenir aide-soignante. À partir de la fin des années 1970, elle propose directement des ateliers courts qui visent l'accès ou le retour à l'emploi des femmes. Deux équipes se chargent de « l'animation », l'une

81. Archives municipales de Marseille (AMM), fonds CODIF, carton n° 13.

82. AMM, fonds CODIF, carton n° 18.

au local, l'autre dans les quartiers. En 1978, le CODIF a organisé rue Sénac des projections de film féministes (*Le Viol, Miso et maso sont dans un bateau, Vie de femme*, de Carole Roussopoulos, *L'une chante, l'autre pas* d'Agnès Varda), un concert du Collectif pour des chansons de femmes... En 1979-1980, il crée une troupe de théâtre (Les Chouettes) et un groupe pour les femmes de plus de 45 ans (Les Codimûres).

Encadré 37 – Le 81, rue Sénac

Cette adresse, située entre le lycée Thiers et la place Jean-Jaurès, regroupe physiquement le pôle « municipal » du féminisme marseillais (au sens où il s'agit de locaux municipaux et que le personnel y est en partie salarié par la mairie), dans toute sa diversité : information sur les droits, consultations médicales, etc. C'est également un lieu ouvert pour se renseigner sur les différentes manifestations, et un relais pour accéder aux ressources de la mairie (salles, reprographie notamment).

Jeanne Mazel relate ainsi la création du CODIF : « On nous trouve un local rue Sénac, à côté de la rue Curiol, où il y avait beaucoup de prostitution, de travestis. C'était un ancien salon de coiffure, avec un jardinet. On a commencé avec le rez-de-chaussée, inauguré en 1974 [en fait, en janvier 1975]. J'ai fait beaucoup d'inaugurations, à mesure que je gagnais des étages, on inaugurait ! [...] Au début, on avait des tables avec des tréteaux pour recevoir les gens. Après, la mairie nous a donné des fauteuils usagés, après on a récupéré le premier étage. »

En avril 1975, Jeanne Mazel écrit au secrétaire général de la mairie pour regretter que « Choisir soit installé dans le même immeuble que le CODIF et le Planning familial, ce qui paraît pour le moins faire double emploi ». Ses protestations semblent porter leurs fruits puisqu'en mai 1975, elle écrit au même pour l'informer qu'« en accord avec le Planning, le CODIF dispose de la moitié du deuxième étage initialement réservé à Choisir⁸³ ». De mai 1975 à 1982, c'est en effet également l'adresse du local et du centre d'orthogénie du Planning. C'est enfin le local du GRAIF, créé en 1975. Quand, en 1977, Jeanne Mazel est élue conseillère municipale déléguée à la promotion des femmes, elle installe son bureau municipal rue Sénac et y occupe un étage supplémentaire. « Dans le même immeuble, j'avais le CODIF, j'avais le GRAIF, et j'avais mon bureau municipal. Defferre m'avait donné un bureau que j'ai refusé à la mairie, c'était trop loin. Donc, j'avais là tout, toutes mes équipes [...] ça a multiplié mon ouverture, ma force. »

83. AMM, fonds CODIF, carton n° 8.

Des « groupes femmes CODIF » sont montés dans les quartiers, essentiellement des quartiers populaires, et l'on voit apparaître dans les comptes rendus les thèmes de la vie en HLM et des problèmes spécifiques aux femmes immigrées. Les réunions ont lieu dans les locaux des CIQ, des centres sociaux ou des maisons de quartier. Les groupes proposent des ateliers d'artisanat, une bibliothèque, des débats, des informations sur les droits des femmes ⁸⁴. En janvier 1977, cinq groupes sont constitués, dans les quartiers de Bonneveine, de la Martheline, Kallisté, de la Castellane, Tivoli, d'autres sont en création à la Fourragère, au Méridien-Jeanne-d'Arc, au Parc Sévigné et au Plan d'Aou. En 1978, d'autres le sont aux Ayalades, à Campagne-Lévêque, aux Chutes-Lavie, au Centre d'action sociale du Bon-Secours, à la Paternelle et aux Flamants ⁸⁵. Enfin, le CODIF édite un bulletin, et une équipe se charge du secrétariat, de répondre aux appels et aux courriers.

Le projet de budget de 1976 prévoit les dépenses suivantes : matériel (46 000 francs), personnel (127 000 francs), publication-diffusion (40 000 francs – impression par l'imprimerie municipale), manifestations (25 000 francs), quartiers (35 000 francs). Sur ces 273 000 francs, 223 000 sont demandés à la ville, 50 000 au conseil général. Les proportions restent globalement les mêmes pour le budget de 1978 ⁸⁶, les dépenses en personnel représentant environ le tiers du budget, dont les trois quarts demandés à la mairie, le quart restant au conseil général. En mai 1975, le CODIF bénéficie de deux permanentes ⁸⁷. D'autres femmes sont employées à temps partiel ou comme vacataires pour assurer les permanences juridiques, des sessions de formation professionnelle, etc.

Outre ses activités propres, l'équipe dirigeante du CODIF développe une stratégie de centralité dans l'espace des mobilisations féministes marseillaises, mais s'insère aussi, plus largement, dans les luttes anti-racistes ou pour le travail. La « journée des femmes » organisée à son initiative le 4 décembre 1976 à la bibliothèque du

84. AMM, fonds CODIF, carton n° 18, compte rendu de la réunion de coordination du 17 janvier 1977.

85. AMM, fonds CODIF, carton n° 18, compte rendu de la réunion de coordination du 13 mars 1978.

86. AMM, fonds CODIF, carton n° 18.

87. AMM, fonds CODIF, carton n° 9, compte rendu de l'assemblée générale du 12 mai 1975.

Merlan, dans les quartiers nord, illustre bien à la fois cette stratégie de centralité et ses ambiguïtés, puisque le CODIF, ou en tout cas sa présidente, cherche à se placer à l'interface entre des groupes qui ne souhaitent pas collaborer, c'est-à-dire entre la mairie socialiste et les féministes radicales et autonomes. Elle y parvient plutôt bien puisque le CODIF est de toutes les coordinations et actions collectives dans la seconde moitié des années 1970. Nous n'avons trouvé dans les archives qu'un seul tract, en mars 1977, ne comportant pas l'association parmi ses signataires. Le local de la rue Sénac est un élément important de cette stratégie. Ouvert en permanence, il permet de mettre à disposition informations, pétitions, etc. Le CODIF sert également d'intermédiaire pour l'accès aux ressources de la mairie. Les groupes féministes, même les plus éloignés de ce pôle, y ont eu recours au moins ponctuellement, comme le journal militant *Dévoilées* qui y tire un de ses numéros. Enfin, l'association contribue à la visibilité de l'ensemble des groupes féminins et féministes avec son *Guide des femmes à Marseille* qui fournit entre autres les coordonnées des groupes femmes. Bien sûr, cette collaboration n'est pas sans soulever des questions d'orientation politique, ce que révèle par exemple le compte rendu, début 1977, d'une réunion de coordination au Planning familial : « Nos positions sont considérées comme "réformistes". Des commissions internes ont été mises en place pour "arriver" tout de même à une plateforme d'accord⁸⁸. »

Les collaborations que développe le CODIF ne s'arrêtent pas aux groupes féministes. Il participe ainsi au comité de soutien pour lutter contre les licenciements aux chantiers navals. En témoigne, dans ses archives, une photo de banderole : « Toutes les femmes de La Ciotat, groupes femmes et CODIF ». Plus encore, son bulletin *Femmes informations*⁸⁹ traite autant de la renégociation de la loi Veil sur l'avortement que des lois Stoléru-Bonnet sur le séjour des étrangers : « Nous nous joignons au collectif qui s'est constitué pour lutter contre cette loi. » Cette lutte contre le racisme⁹⁰ se dit aussi dans des termes « féminins », comme lorsqu'après le meurtre de Houari Ben Mohamed, 17 ans, au cours d'un contrôle policier,

88. AMM, fonds CODIF, carton n° 18

89. AMM, fonds CODIF, carton n° 3, mai-juin 1979.

90. Sur l'antiracisme politique à Marseille, voir le chapitre 5.

en 1980, le journal du CODIF se fait le relais des actions des femmes de la cité des Flamants et ajoute, en graphie manuscrite : « Le meurtre d'un enfant : c'est beaucoup plus qu'on ne peut supporter! »

Portrait 10 – Marie-Louise Graziani ou les mouvements féministes comme épiphanie

Marie-Louise Graziani est née au début des années 1950 dans une famille bourgeoise marseillaise, « très de droite, très catholique, très pratiquante ». Pendant sa scolarité, y compris à la faculté de droit, elle n'est pas autorisée à sortir avec des amis et ne manque pas un office religieux. À 19 ans, elle rencontre un jeune homme de gauche et commence à se « libérer de l'emprise » familiale. Cependant, enceinte un mois plus tard, ses parents exigent un mariage religieux. « On a été obligés parce que, à l'époque, c'était comme ça, ça se faisait pas, c'était la honte de la famille, en quelque sorte ». Elle arrête alors ses études après avoir obtenu une licence en droit, tandis que son mari poursuit les siennes et devient ensuite journaliste. La famille de ce dernier participe au Parti socialiste marseillais et est proche de Gaston Defferre, qui les marie. Ils ont un deuxième enfant dix-huit mois plus tard. Si son mari a participé aux mouvements de Mai 68, elle se souvient pour sa part avoir commencé à cette période « à [s]'intéresser à la cause des femmes, à lire, à l'époque c'était *Le Torchon brûle*, des trucs comme ça ». En 1976, alors qu'elle est femme au foyer avec deux jeunes enfants, elle participe à un atelier bricolage du CODIF dans son quartier. « Il y avait quand même un but non avoué par celle qui organisait ça [...], elle essayait avec ce groupe de femmes – parce que c'était que pour des femmes – de parler, de voir, de leur faire passer des idées féministes, bon moi il m'en fallait pas beaucoup! » Progressivement, elle participe de plus en plus aux activités du CODIF, aux sketches pour la fête des 5 ans, etc. « Ça m'a beaucoup, beaucoup plu, Il y avait un journal qui était super, les femmes étaient super, et puis je me retrouvais là, j'avais enfin trouvé des femmes qui me ressemblaient. [...] Et après, elles m'ont dit : "Mais puisque tu as une licence en droit, pourquoi ne viendrais-tu pas faire des permanences, on reçoit des femmes pour des séparations, les divorces, les enfants." Et puis après, il y avait aussi du travail et tout ça et j'ai dit oui, c'est comme ça que j'ai mis un pied dans le CODIF. »

À partir de 1978, elle est salariée de l'association et y travaille à plein-temps. Ses enfants ont alors 6 et 8 ans, et sont gardés hors des temps scolaires par sa mère et sa belle-mère. « Je faisais des permanences, on organisait des stages, on organisait des conférences et on militait, on militait beaucoup : on faisait les 8 mars et puis j'allais faire des conférences, parce que je faisais passer un message féministe aussi, même dans mes permanences, avec les femmes que je recevais [...]. On a monté un groupe de théâtre

permanent, Les Chouettes, on écrivait nous-mêmes nos textes, toujours des textes féministes, et on a eu quand même pas mal de succès, on faisait toujours salle comble, on avait tous nos copains et puis même les militants, les gens, et c'était génial. J'ai de très, très bons souvenirs de cette période. » C'est dans le cadre de ces activités qu'elle rencontre en 1987 une militante féministe et lesbienne d'une vingtaine d'années, avec qui elle entame une relation amoureuse qui perdure jusqu'à aujourd'hui. « Là, ça a été l'apothéose pour mes parents! [...] Là, mes parents, ils ont vraiment disjoncté, mais ils l'ont toujours niée, ils ne l'ont jamais acceptée, toujours, toujours, toujours. » Lors de sa séparation d'avec son mari, ce dernier ne lui verse d'abord aucune pension et lui interdit de voir ses enfants, y compris sa plus jeune fille née en 1985. Après quelques mois, les relations s'arrangent et ils organisent des formes de garde alternée pour leurs trois enfants. Durant cette période difficile où elle est rejetée par sa famille et son ex-mari, elle trouve un réconfort au sein du mouvement féministe : « Heureusement que j'avais beaucoup d'amies femmes qui m'ont aidée, qui m'ont soutenue, qui m'ont accueillie, qui m'ont donné de la force. Ces femmes qui viennent de ce mouvement-là, c'est elles qui sont restées des amies, [...] les filles du théâtre, les filles du CODIF, ces femmes-là, de ce groupe-là. Comme nous on a pu les aider aussi, parce qu'on a toutes eu nos parcours de vie avec nos chaos et on a toujours été là les unes pour les autres... Là, on arrive toutes à une belle soixantaine, et on est toujours là les unes pour les autres. » Au début des années 1990, Marie-Louise suit une formation à la médiation. Son activité bascule progressivement du CODIF, dont elle est salariée jusqu'en 1996, à la mairie de Marseille où elle devient médiatrice. Désormais retraitée et grand-mère, elle garde régulièrement ses petits-enfants, qui l'ont toujours connue en couple lesbien. « Il se trouve qu'ils ont un grand-père et deux grands-mères. [...] Ils sont au courant de tout, ils parlent de tout, on en parle. D'ailleurs, je leur ai demandé si ça les dérangeait, si ça les gênait : "Non, non, j'en ai parlé à mes copines à l'école, elles trouvent ça super, mes copains ça les dégoûte." Des trucs de gosses quoi. »

Femmes autonomes en mouvement

Durant les années 1970, le Mouvement de libération des femmes (MLF) ne constitue pas un groupe bien délimité mais sert à désigner des activités aussi variées que des groupes de parole ou de conscience, des pratiques de *self-help* (autodéfense) et des actions militantes plus classiques. Ce qui les rassemble – et les distingue des groupes précédents – est la revendication d'un mouvement des femmes autonome, à la fois par rapport aux hommes, c'est-à-dire non mixte, et par rapport aux organisations politiques, ce qui reste un enjeu permanent.

L'histoire du MLF marseillais entrecroise deux groupes aux « étiquettes » fixes au cours de la période – les « groupes femmes » en partie composés de femmes proches des organisations d'extrême gauche (LCR et Révolution!) et Psychanalyse et politique (Psychépo) – et d'autres personnes qui se définissent en opposition à chacun de ces deux pôles et qui se regroupent périodiquement en collectif, autour d'un lieu (plusieurs Maisons des femmes) ou d'un journal (*Dévoilées*) et dont l'un des éléments de continuité est la présence de Lucienne Brun⁹¹. La stabilité des étiquettes des groupes femmes et de Psychépo ne doit pas faire oublier que les individus circulent d'un groupe à l'autre. Une partie des membres des groupes de femmes MLF rejoint Psychépo au milieu des années 1970, et des militantes de la LCR et des groupes femmes font de même à la fin de la décennie.

La labilité des contours organisationnels rend donc difficile l'écriture de cette histoire, encore complexifiée par la rareté des sources, d'autant plus importante que les collectifs sont moins institutionnalisés. Les groupes de femmes ont périodiquement produit des revues, mais elles ne comprennent pas de noms propres et sont rarement datées. Ils n'intéressent pas non plus les institutions chargées du maintien de l'ordre. L'essentiel des informations dont on dispose provient d'entretiens qui, presque cinquante ans après, sont rarement précis sur les dates.

« La recherche de l'oppression dans nos vécus » : le premier MLF marseillais

Pour Lucienne Brun, le MLF marseillais trouve ses origines dans les débats qui ont lieu au sein du Groupe 66 : comme à Paris, celles qui sont devenues féministes sont celles qui s'opposaient à l'intégration dans des organisations léninistes. Gaby Freze raconte dans

91. Née en 1941, Lucienne Brun commence à militer avec les Étudiants socialistes unifiés (ESU) contre la guerre d'Algérie à la faculté des lettres d'Aix, où elle étudie. Elle se marie à un enseignant de la faculté Saint-Charles avec qui elle a un fils. Elle participe avec son mari au Groupe 66 (voir le chapitre 4). Co-fondatrice du MLF sur Marseille en 1970, elle se met en couple avec une femme en 1974 et se sépare de son mari. En 1977-1978, elle crée avec d'autres *Dévoilées* (voir *infra*), entame une formation dans le cadre de la fédération Léo-Lagrange où elle restera salariée jusqu'à sa retraite. Elle s'éloigne du mouvement féministe autonome après 1981, au moment où celui-ci lui paraît se dissoudre dans le mouvement lesbien.

Génération MLF: « À Marseille, nous avons formé un groupe de femmes en 1970. À l'origine de ces réunions, il y avait Lucienne Brun, Annie Petit et moi-même parce nous avons fait partie du même comité d'action pendant le mouvement de Mai 68. Nous avons pris l'habitude de nous réunir "entre femmes", chez l'une ou chez l'autre. Puis, quand nous avons appris qu'il y avait un MLF, à Paris, nous avons ouvert nos réunions à d'autres femmes. Comme nous n'avions pas de local, les réunions avaient lieu chez moi, à la cité Saint-Jean dans le quartier de la Blancarde. Je vivais avec un étudiant en médecine et nous habitions dans une cité pour étudiants mariés où il y avait des femmes encore étudiantes, d'autres qui avaient déjà une activité professionnelle, et celles qui restaient "au foyer". Beaucoup venaient à ces réunions, outre quelques-unes de l'extérieur⁹². »

Fin 1970-début 1971, le MLF est donc créé, mais « à Marseille, ça a mis du temps à prendre⁹³ ». L'activité féministe s'accélère surtout en 1973-1974. Les procès pour avortement sont suivis « de loin »: « 1973, c'était vraiment l'époque où ça se constituait à Marseille, on soutenait évidemment, mais on n'a pas vraiment participé, on s'est pas déplacées » (Lucienne Brun). Localement, les militantes du MLF et du MLAC sont en contact par le biais de la cité de Saint-Jean-du-Désert, et certaines s'engagent en participant aux avortements clandestins ou aux activités du MLAC. Le MLF devient au cours de cette période plus visible. À la fin de l'année 1973, ses membres louent une maison dans le quartier du Roucas-Blanc et l'appellent la « Maison des femmes ». Le lieu abrite désormais les réunions de groupes de parole comme les préparations d'actions extérieures, et sert également de crèche parentale. Puis, en janvier 1974, un local ouvre en centre-ville, rue des Trois Mages, pour donner au mouvement plus de visibilité et faciliter son accès. « Là c'était plus des expositions, on accueillait, on faisait des permanences, on présentait le mouvement, c'était une action un peu ouverte » (Lucienne Brun).

L'affirmation du mouvement autonome des femmes s'exprime aussi à l'égard des organisations de gauche, dans une contestation directe du virilisme du mouvement ouvrier. Lors de la manifestation

92. Gaby Freze, « Quand Psych et Po est venu à Marseille », art. cité.

93. *Ibid.*

du 1^{er} mai 1973, une trentaine de femmes mène une action « un peu situationniste » : déguisées – Gaby Freze en mariée avec une grosse tache rouge et une inscription « plus jamais ça » à l’arrière de sa robe blanche –, elles portent des banderoles en corde à linge avec des caleçons et des chaussettes qui sèchent et défilent sur la Canebière en sens inverse de la manifestation syndicale. Arrivées face à la première ligne, face aux « gros costauds des dockers de la CGT, sous la stupéfaction, les rangs se sont ouverts ! » Elles poursuivent donc leur défilé en sens inverse, et remontent toute la manifestation en criant des appels aux femmes : « à l’époque, les manifs du 1^{er} Mai étaient très masculines, on gueulait : “Où sont vos femmes ? À la maison ?” », se souvient Lucienne Brun.

L’essor des activités du MLF à partir de 1973-1974 accroît et diversifie le recrutement : « Dans ce groupe, il y avait une trentaine de femmes. Au départ, que des militantes d’extrême gauche, étudiantes ou déjà dans le monde de travail. Gaby était documentaliste dans un collège, il y avait deux documentalistes, et puis on a vu arriver des femmes qui n’avaient jamais milité, il y avait une femme qui suscitait l’étonnement général parce qu’elle avait six enfants ! Une mère de famille qui n’avait absolument jamais milité [...]. Ça s’est un peu diversifié » (Lucienne Brun).

« L’intervention révolutionnaire parmi les femmes » : les groupes femmes et le Centre des femmes

Tandis que le MLF se développe en affirmant son autonomie par rapport aux groupes de gauche et d’extrême gauche, certaines femmes qui n’ont pas rompu avec leurs organisations politiques créent ou participent à partir de 1974 à des groupes féministes non mixtes. Selon Christine Maurel, « le premier groupe femmes s’est réuni en 1974 à l’initiative de militantes de la LCR et de Révolution ! Au MLAC, des femmes avaient senti le désir et le besoin de se rencontrer. Un seul groupe s’est réuni pendant un an, puis s’est divisé en petits groupes, par secteurs, par quartiers⁹⁴ ».

Le groupe femmes enseignantes rassemble des femmes membres ou non de la LCR. Une enquête, chez qui se déroulent souvent les

94. *Des femmes en mouvements*, « À Marseille, des femmes en mouvements », numéro spécial, 21, 1980, p. 12.

réunions car elle est l'une des rares à avoir un enfant, a d'abord fréquenté des groupes anarchistes dans les années 1960. Elle est également membre de son groupe femmes de quartier : « Il y avait une population mixte, et le groupe de parole, mais aussi des liens très forts de solidarité, on se gardait les gosses. » Les réunions avaient aussi lieu dans l'appartement partagé par deux femmes. L'une avait participé aux luttes étudiantes à Aix en 1971-1972, où elle était boursière en lettres. Elle avait rejoint la Ligue à ce moment-là, puis s'était engagée au MLAC d'Aix. Comme elle, d'autres membres du groupe sont alors encore étudiantes, « pionnes » ou salariées en institut de préparation aux enseignements de second degré (IPES)⁹⁵, voie de promotion et de stabilisation professionnelle pour ces femmes en ascension sociale. Elles sont aussi membres de la LCR et de l'École émancipée.

Les groupes femmes marseillais sont présents assez tôt dans les coordinations nationales. Le numéro 2 du journal *Les Pétroleuses* (*Journal des groupes tendances « lutte de classe » du MLF et GLF Marseille*), réalisé par les Marseillaises, revient sur les rencontres nationales des 15 et 16 juin 1974, à Bièvres : « Une rencontre de 1 000 femmes à l'appel des Pétroleuses. [...] Les groupes femmes de Marseille y étaient, [ajouté à la main : non] parce que nous nous reconnaissons comme tendance "lutte de classe" du MLF, [ajouté à la main : mais] parce que nous pensons comme les pétroleuses que le responsable de notre oppression c'est le système capitaliste et que notre lutte est directement liée à la lutte de classe. [...] À Marseille, les groupes femmes sont nés depuis peu [...] autour de discussions sur l'oppression telle que nous la vivons sur nos lieux de travail, dans la famille, dans la rue. Ces discussions, essentielles à la vie des groupes, ont rapidement débouché sur une nécessité : apparaître, rencontrer d'autres femmes sur les marchés, sur les entreprises. C'est pour cela que nous avons appelé publiquement à la rencontre de Bièvres, c'est pour cela que nous avons pris en charge *Les Pétroleuses*. [...] Nous proposons aux pétroleuses que cette prochaine coordination se tienne à Marseille ; nous nous chargerions de la convoquer et

95. Mis en place en 1957 pour faire face au besoin croissant d'enseignant.e.s, les IPES recrutent sur concours des étudiant.e.s et les salarient pendant trois ans afin qu'elles et ils préparent le CAPES, contre l'engagement d'exercer pendant dix ans dans l'enseignement public. Ils disparaissent en 1979.

de l'organiser. À bientôt à Marseille ! » Le même journal annonce 200 personnes présentes à la réunion publique organisée par les GLF le 31 mai 1974 à Marseille. Une « chanson des GLF de Marseille » apparaît encore dans le numéro 3 des *Pétroleuses* mais il semble que les numéros suivants soient à nouveau réalisés par la coordination parisienne des groupes femmes.

La création de la « tendance “lutte des classes” du MLF » à Marseille provoque assez rapidement des débats au sein des groupes d'extrême gauche à propos de « l'intervention révolutionnaire parmi les femmes », comme en témoigne le document déjà cité émanant de la commission femmes de Révolution ! de Marseille, et intitulé « Le FCR entre le MLF et Révolution ! »⁹⁶. Les femmes de Révolution ! y rappellent le rôle premier à leurs yeux du MLAC : « Camarades du FCR qui animez les groupes de conscience, il faut être sérieuses ! Quand vous dites dans votre meeting que c'est la première fois à Marseille que les femmes parlent de l'oppression des femmes, vous oubliez un peu vite le meeting du MLAC, préparé et animé par les GLF en mai dernier où il y avait 700 à 800 personnes. » Les femmes de Révolution ! déplorent que les animatrices des groupes de conscience en fassent une fin en soi, « une véritable ligne théorisée et systématisée », et non « une arme dans le travail de masse ». Or, « des marxistes ne peuvent en aucun cas distinguer les moyens utilisés pour atteindre un but du but lui-même ». Ainsi, les groupes de conscience animés par le FCR ne diffèrent pas fondamentalement des groupes du MLF, qui connaissent une « prédominance du sexisme ».

D'après *L'Information des femmes* d'avril 1976, il y a à ce moment-là à Marseille huit groupes « se réclamant de la tendance “lutte des classes” du MLF » : un d'enseignantes, un de lycéennes, trois d'étudiantes, un aux PTT, un au CNRS, ainsi qu'un « groupe central [qui] regroupe des femmes sans appartenance. Il y a également une dizaine de groupes “Femmes travailleuses en lutte” [liés à Révolution !]. Depuis un mois et demi, une coordination locale fonctionne ». Un local propre aux groupes femmes, nommé le Centre des femmes, ouvre à l'automne 1976, rue Pastoret. Le premier

96. Document ronéoté, supplément à *Révolution*, 59, déjà cité.

numéro des *Cahiers du féminisme*⁹⁷, en novembre 1977, revient sur le fonctionnement de ce centre dans un long article signé « Christine » (encadré 38)⁹⁸.

Encadré 38 – Le Centre des femmes de Marseille

« Le Centre des femmes à Marseille est né à l'automne 1976. C'est une commission désignée en assemblée générale des groupes femmes qui se charge au début de tous les problèmes techniques et "administratifs". Les statuts de l'association "groupes femmes" sont déposés et nous demandons à la municipalité PS un local des "biens publics". Celui-ci nous est accordé dans un endroit d'accès difficile, et comme ce qui nous intéresse avant tout c'est l'ouverture du mouvement à toutes les femmes, nous refusons. Problèmes de fric, de disposition, d'espace, tout est compliqué. La commission propose alors en plein centre un local sordide, mais moins cher que tout ce qui avait été envisagé jusque-là.

[...] Le centre dispose de trois pièces normalement utilisables, et de deux petits bureaux. Une grande pièce sert de lieu d'accueil, de réunion, des panneaux d'information, des brochures et des journaux de toutes les "tendances" du mouvement y sont déposés. Dans une deuxième pièce, petite, on y travaille à trois ou quatre, ou bien ce sont les "dévoilées" qui y préparent leur journal. Une pièce au fond, la plus éclairée est réservée aux enfants. Aujourd'hui encore, c'est la moins disponible. Repeinte en partie par des gosses eux-mêmes, on y trouve un fatras de jouets, et un désordre incroyable. Jamais de gosses, sauf un de temps en temps pendant que sa mère discute ; c'est le gros point noir de la mise en place du centre. Je ne sais pas si on peut lire ici le temps et le désir qu'il a fallu pour que ce centre existe. Sur le plan matériel, tout était à refaire et bien souvent à quelques-unes seulement. Transformer un hangar à bananes et en faire un point de rencontre, d'accueil, il fallait y mettre des couleurs, de la clarté de la chaleur. Maintenant il existe, blanc, rose, rouge, bleu et mauve. Avec des fleurs un peu partout pour être gaies. C'est pas difficile quand on l'est vraiment !

97. Les *Cahiers du féminisme* sont une publication de la LCR. Voir Josette Trat (dir.), *Les Cahiers du féminisme. Dans le tourbillon du féminisme et de la lutte des classes (1977-1998)*, Paris, Syllepse, 2011.

98. Voir également les développements à propos de ce centre dans le texte de la commission femmes de Marseille signé Guillaume, Nell et Arcane (daté du 18 juin 1977 et intitulé « Texte des camarades de Marseille »).

Contentes ne veut pas dire insouciantes, c'est bien ce que nous nous employons à montrer dans nos luttes. Alors, au Centre des femmes, on y travaille aussi sur notre corps, ce qui permet d'avoir un dossier à la disposition de toutes. On travaille aussi à partir des problèmes juridiques des femmes, ce qui nous fait tenir une permanence une fois par semaine avec une avocate du mouvement et préparer une brochure de lutte et d'informations. D'autres préparent un disque avec toutes les chansons du mouvement, une revue, etc., des idées qui foisonnent de partout. On a même pu y organiser des séances d'expression corporelle et quelques-unes projettent d'y faire un spectacle-revue... Il y a également une bibliothèque (la plupart des bouquins ont été donnés par la librairie des femmes), et des panneaux d'information sur tout ce qui est en cours.

[...] Prendre nos affaires en main c'est aussi pouvoir choisir entre deux options contradictoires et c'est là que le contrôle prend tout son sens.

Le contrôle prendra aussi tout son sens quand nous serons amenées (déjà le problème se pose) à demander à la municipalité des centres de femmes dans les quartiers. Qui décidera de la vie du centre, ses choix, etc. ?

Le problème est important et doit être discuté, dès aujourd'hui puisqu'à Marseille la municipalité se veut en "pointe". Elle accorde une "maison de la femme" à SOS Femmes battues pour qu'elles y installent un refuge.

Le CODIF (directement subventionné par la municipalité) développe lui aussi des projets de centre pour les femmes sur les quartiers. Alors qui gèrera ? Quel poids auront les organismes les groupes et les femmes utilisant ces centres ?

Au niveau du Centre des femmes tel qu'il existe actuellement, il est clair que pour inciter d'autres groupes à revendiquer des centres sur les quartiers, il doit être exemplaire tant du point de vue de son fonctionnement que de ses relations au mouvement. »

Source : *Les Cahiers du féminisme*, 1, novembre 1977.

Le développement des groupes se poursuit, selon des logiques professionnelles et territoriales. En 1978, le guide pratique du CODIF, *Femmes à Marseille*, recense onze « groupes femmes » (Campagne-Lévêque, enseignantes, Huveaune, chômeuses, La Timone, CNRS, équipement, La Plaine, éducatrices, Pagnol, lycée Montgrand) ainsi que quatre groupes « Femmes travailleuses en lutte » (hôpital, PTT, CAF).

« Un souffle d'air frais pour le mouvement » : le journal *Dévoilées* et les maisons des femmes

Il est difficile d'opérer une distinction claire entre les groupes femmes et les « autonomes ». Dans ces derniers, de nombreuses

femmes ne sont pas membres de la LCR. De plus, *L'Information des femmes* d'avril 1976 confond groupe femmes et MLF, en invitant à rejoindre Lucienne Brun pour la coordination des groupes femmes. Peut-être en effet les deux se confondent-ils au milieu des années 1970, d'autant que Lucienne Brun participe quelques mois aux groupes femmes et à la LCR en 1974-1975. D'après elle, c'est à la suite de son départ que le groupe MLF de Marseille intègre le courant Psychépo. Le journal *Dévoilées* matérialise l'existence d'un groupe de femmes spécifique. Pour reprendre les propos de l'une de nos enquêtées, ce projet était « le seul endroit à Marseille où j'ai retrouvé vraiment l'implication personnelle et politique des groupes femmes parisiens. Le reste paraissait un peu mièvre. Même au MLAC, c'était sympathique mais pas aussi personnel. On traitait à la fois des questions de fonctionnement du mouvement, de stratégie féministe et de positions féministes dans la vie quotidienne, on parlait de nos gros nichons, de dessin, de poésie ».

Le premier numéro de *Dévoilées* paraît en mai 1977, « à l'initiative d'un petit groupe de femmes, Annette, Babette, Christiane, [Annick], Dany, Danielle, Jocelyne, Lucienne » qui peut être contacté au Centre des femmes, rue Pastoret. Les premières pages présentent « ce que nous voudrions faire de ce journal » : « On voudrait en faire cadeau au Mouvement [...]. Marseille est une grande ville. Il y a des tas de groupes de femmes. Il faut bien qu'ils se coordonnent pour représenter autre chose qu'un éparpillement d'espoirs. Une force politique réelle. Mais quand la nécessité de centraliser le Mouvement, la nécessité d'efficacité, deviennent productrices de prises de pouvoirs, de comportements militants caricaturaux, d'une parole qui affronte et qui écrase... des fois, on étouffe. Nous avons un espace à conquérir. Nous avons besoin de cet espace pour respirer, pour vivre, pour prendre des forces pour lutter... Nous étouffons dans nos cuisines, mais nous étouffons aussi dans la rue, dans les lieux publics et quelquefois même dans les réunions de femmes ! Le journal on le voudrait un souffle d'air frais pour le Mouvement. On voudrait qu'il y circule une autre parole, moins écrasante et moins rivée à l'efficacité immédiate. Une parole qui cherche et qui interroge... »

Les numéros suivants insistent sur cette ouverture. L'éditorial de la deuxième livraison revient sur les questions et les difficultés posées au groupe qui écrit et vend le journal. Les articles

reviennent sur la faible visibilité des femmes lors de la manifestation du 1^{er} mai 1977, s'interrogent sur les manières d'accueillir les nouvelles venues et proposent également des témoignages (« Je n'ai pas envie de faire un enfant », « Je dois réapprendre l'agressivité »), un « courrier du cœur » satirique, des poèmes. Le journal annonce les événements de différents pôles du mouvement : les « Rencontres internationales des femmes » de Psychépo, les projections des groupes femmes, etc. Les textes questionnent les évolutions du mouvement des femmes, ici à l'occasion du procès pour viol de septembre 1978 à Aix (voir *infra*).

Le numéro 4 aborde la question de l'investissement du mouvement féministe lors de la campagne des élections législatives de 1978. Il reprend une lettre de Jeanne Mazel, suppléante de Gaston Defferre, expliquant qu'elle s'est « engagée dans le cadre du Parti socialiste à défendre la cause des femmes » sous l'intitulé « Quand on parle de récupération... », tout en précisant qu'« il n'est pas question pour nous de confondre cette tentative manifeste de récupération avec le travail que font toutes les femmes du CODIF ». Le journal défend l'idée d'une candidature ou du moins d'une campagne féministe unitaire avec une « plateforme commune ». L'article suivant revient sur son échec : « Il était possible de faire un travail unitaire avec le CODIF, le Planning, SOS Femmes battues... » et les « femmes des groupes autonomes ». Alors, « que personne ne s'étonne qu'il y ait eu 15 femmes à la dernière coordination, que les réunions pour les inculpations du CHU Nord se passent à Lire⁹⁹ et pas au Centre des femmes, que les femmes du CODIF se posent honnêtement le problème de soutenir Jeanne Mazel, suppléante de Defferre. Bien sûr, le mouvement est faible à Marseille... Mais il y avait là un ressort dont il devait se saisir pour se ressaisir, se développer, construire des liens organiques avec d'autres mouvements de femmes. Laisser ce ressort vacant, c'est le laisser à d'autres, à Choisir par exemple ». Les deux candidatures se réclamant de la cause des femmes à Marseille en 1978 sont en effet celles de Jeanne Mazel, comme suppléante, et de Claude Perpère pour Choisir.

Dans ce numéro 4 apparaît également le projet d'une Maison des femmes, alternative donc au Centre des femmes qui héberge jusqu'alors le journal. Cette question des lieux pour le mouvement continue d'être présente dans le journal, et notamment dans le

99. Sur la librairie Lire dirigée alors par Jean Espana, voir l'encadré 23, p. 265.

sixième numéro (novembre 1978) qui rend compte d'une « journée des femmes » organisée le 7 octobre au centre culturel du cours Julien par « l'association Les Sous-Marines (Librairie des femmes de Marseille) » et rassemblant 80 personnes environ. L'un des « groupes de travail » portait sur « les lieux de femmes » et l'article qui s'y réfère s'intitule « Lieux de femmes : j'ai envie et j'ai peur », renvoyant à la « mode américaine » de lieux de consommation non mixtes, également présentés dans *Elle*, ainsi qu'aux « attaques violentes contre celles qui acceptaient d'« entrer » dans le jeu des institutions en réclamant, par exemple, des centres de femmes aux municipalités ».

Les évolutions des conditions matérielles de réalisation du journal renseignent aussi sur les alliances entre groupes. Le numéro 6 de *Dévoilées*, daté de novembre 1978, est imprimé par Encre noire (une imprimerie anarchiste située rue Sainte) et l'adresse pour joindre l'équipe du journal est désormais chez SOS Femmes battues. Le septième et dernier numéro, en février 1979, est de nouveau ronéotypé « à cause des sous : on a préféré renoncer à l'imprimerie plutôt qu'aux principes (le vendre aux mecs pour en vendre plus) ».

Psychépo et la Librairie des femmes

Le courant Psychanalyse et politique (Psychépo) est sans doute l'un des plus organisés, avec des moyens financiers, des librairies, des publications, qui permettent de retrouver des traces assez précises de ses activités. Avant 1976, son activité à Marseille consiste surtout en des « descentes » de Parisiennes, en particulier d'Antoinette Fouque, originaire de la Belle-de-Mai. Dans *Génération MLF*, Gaby Freze raconte les « rencontres des Femmes du Sud » à la Sainte-Baume à l'automne 1973 : « Antoinette, invitée par Michèle Roberty, était venue avec quelques femmes de Paris. Or, il y avait là des femmes d'Aix ou de Marseille qui l'avaient déjà rencontrée et souhaitaient poursuivre avec elle un travail autour de la psychanalyse. D'autres ne voulaient pas entendre parler de psychanalyse, et surtout tenaient à l'autonomie du groupe de Marseille. Je faisais partie de celles-là et je supportais mal ce qui m'apparaissait comme une ingérence de celles de Paris ou même d'Aix¹⁰⁰. » De même Janine Manuceau se souvient de sa rencontre avec Psychépo à l'occasion d'une visite à Marseille d'Antoinette Fouque : « Un soir

100. Gaby Freze, « Quand Psych et Po est venu à Marseille », art. cité, p. 148.

de l'automne 1972, je rencontraï Gaby Freze, Lucienne Brun et quelques autres, dans un petit appartement de la rue Saint-Ferréol. [...] Nous parlions beaucoup entre femmes, dans ce MLF marseillais, creuset d'amitiés et de solidarités nouvelles, mais nous tournions un peu en rond. Au printemps 1974, je rencontraï pour la première fois Antoinette et des femmes de "Psychanalyse et politique" que Gaby avait invitées à l'inauguration du local que nous avions loué rue des Trois Mages. Cette rencontre fut décisive. Tandis que certaines s'éloignaient, fixées sur une pratique plutôt féministe, d'autres au contraire, les plus nombreuses, y ont trouvé plus de détermination dans leur engagement et une pratique plus enrichissante intellectuellement et politiquement¹⁰¹. »

Ce ralliement d'une partie des premières participantes au MLF marseillais à Psychépo correspond au moment identifié par Lucienne Brun comme celui de son départ de ce groupe. Durant la première moitié des années 1970, la seule campagne militante avec Psychépo dont se souviennent les enquêtées est celle en faveur d'Eva Forest, menée par les Éditions des femmes à partir de fin 1974¹⁰². Elle est l'une des seules à réunir Psychépo et d'autres courants : Simone de Beauvoir signe la pétition, et Révolution !, comme le MLAC, le Planning et les Pétroleuses, appelle à la manifestation du 5 octobre 1975 à la frontière espagnole. Un bus plein était parti de Marseille pour Hendaye, auquel participaient des membres des groupes femmes.

L'implantation marseillaise de Psychépo doit sans doute beaucoup à l'ouverture de la Librairie des femmes en juin 1976. Mais le journal *Des femmes en mouvements* ne mentionne quasiment aucune activité marseillaise jusqu'en 1979-1980, au moment où le mouvement est rejoint par des femmes de la LCR. Avant cela, d'après Suzanne Lassave, « les femmes de la LCR que je connaissais se refusaient l'accès à la librairie, car elles nous considéraient

101. Janine Manuceau, « La liberté de vivre avec un homme plus jeune », dans Antoinette Fouque (dir.), *Génération MLF*, op. cit., p. 133-134.

102. Eva Forest (1928-2007) fut une militante anti-impérialiste et anti-fasciste catalane. Psychiatre, elle fut avec d'autres femmes universitaires à l'initiative, en 1970, de la première assemblée du Mouvement démocrate des femmes espagnoles. Après son emprisonnement par le régime de Franco, les mouvements féministes lancent alors un appel à la solidarité internationale signé par des milliers de personnes. Eva Forest fut libérée de prison le 1^{er} juin 1977.

comme des “bourgeoises apolitiques”. Celles qui nous ont finalement rejointes ont été exclues ou ont démissionné de la LCR¹⁰³. Nous avons néanmoins vu que la librairie est un vecteur de participation au mouvement des femmes marseillais, par exemple à la rencontre au Merlan en décembre 1976 ou au Centre des femmes par le don de livres.

De la politisation du viol à la mobilisation autour des violences conjugales

« Avant les années 1970, le viol, cela n'existe pas. En dehors de quelques histoires crapuleuses qui font les délices de la presse de faits divers [...], le viol est absent des préoccupations médiatiques comme de celles de l'opinion publique, et tout autant des statistiques judiciaires¹⁰⁴. » Avec la naissance du MLF, celui-ci commence à faire l'objet d'une problématisation notamment dans le dossier de *Partisans*, « Libération des femmes, année zéro », ou encore dans *Le Torchon brûle*. Le viol y est analysé comme un instrument de contrôle social des hommes sur les femmes. Mais ces voix restent isolées et peu audibles dans la première moitié des années 1970, jusqu'à plusieurs affaires retentissantes comme l'affaire Inez García aux États-Unis en 1974¹⁰⁵ ou encore, en août de la même année, le viol collectif subi par deux jeunes campeuses belges dans la calanque de Morgiou à Marseille et dont la défense, bientôt prise en main par Gisèle Halimi, contribue à libérer la parole et à construire en problème public non seulement le viol mais, au-delà, les violences faites aux femmes¹⁰⁶.

Parce qu'elle est facteur de division au sein du mouvement féministe et donc des gauches alternatives, la question du viol ne mobilise pas facilement, et c'est plutôt autour de la question des

103. Suzanne Lassave, « Ingénieure du bâtiment, le mouvement m'a donné l'énergie de créer ma propre entreprise », dans Antoinette Fouque (dir.), *Génération MLF*, op. cit., p. 103-104.

104. Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Et le viol devint un crime*, Paris, Vendémiaire, 2014, p. 5.

105. Victime d'un violent réunion, Inez García parvient après l'agression à rattraper un de ses agresseurs et le tue. Son procès suscite aux États-Unis et en Europe des mobilisations féministes.

106. Françoise Picq, *Libération des femmes*, op. cit., p. 234-248.

violences conjugales (dans le langage de l'époque, les « femmes battues ») que va se structurer de manière durable la lutte autour des violences faites aux femmes et le travail de « construction d'un intolérable ¹⁰⁷ », Marseille apparaissant en première ligne avec l'expérience de structures d'accueil et de conseil pour les victimes, encore inédite ailleurs.

Nous commencerons ici par rappeler les éléments clivants au sein de la gauche féministe radicale sur la question du viol aux fins d'éclairer l'affaire de Morgiou qui, d'août 1974 à mai 1978, place la cité phocéenne au cœur de la tourmente, avant de nous arrêter plus longuement sur la création à Marseille en juin 1976 de SOS Femmes battues, à l'initiative de quelques femmes issues largement des luttes pour la libéralisation de l'avortement, mais pas seulement.

De Mai au procès d'Aix : la difficile problématisation du viol

Les groupes féministes s'accordent, dans les grandes lignes, sur ce que signifie le viol et sur ce qu'il représente dans une société patriarcale : au-delà de l'abus sexuel, le viol est partout, s'inscrit dans un continuum des violences faites aux femmes et vise à assurer le contrôle des corps. Avec des nuances cependant : les femmes de Psychépo partagent une définition large du viol comme symptôme de la domination masculine, tout homme au fond étant un violeur, avec pour horizon ultime une mise en question de l'hétérosexualité, alors que pour les féministes tendance « lutte de classe », le viol révèle d'abord la mécanique des institutions bourgeoises, qu'il faut donc combattre. Pour les militantes de la LCR, féministes tendance « lutte de classe », il doit être pensé comme « l'expression de la violence des rapports entre les sexes dans une société patriarcale. Le viol est sans doute un paroxysme, une exacerbation de l'oppression quotidienne ¹⁰⁸ ». L'analyse est la même dans *Les Pétroleuses* ¹⁰⁹.

107. Pour reprendre l'heureuse expression d'Élisa Herman dans *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016. Voir également Pauline Delage, *Violence conjugale/domestic violence. Sociologie comparée d'une cause féministe (France/États-Unis, 1970-2013)*, thèse en sociologie, Paris, EHESS, 2014, et *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017.

108. Frédérique Vandale, « Avez-vous déjà été violé par une femme ? », *Rouge*, 85, 26 juin 1976, p. 15.

109. Valérie, « Le viol », *Les Pétroleuses*, 5, 1976, p. 4.

En revanche, les désaccords sont profonds quant à la manière de lutter et de se mobiliser politiquement pour ériger le viol en problème public. Une bonne partie de l'extrême gauche, et des féministes en leur sein, ont toutes les peines du monde à reconnaître la nécessité de faire pression pour que ces affaires soient jugées pour ce qu'elles sont, des crimes. Ce qu'illustre bien dès 1973 le débat qui fait rage entre militantes féministes et militants d'extrême gauche à la suite du viol d'une jeune femme du MLF parisien par un membre antillais du comité de soutien aux travailleurs immigrés¹¹⁰. Tous les éléments du débat sont présents dans cette affaire : la jeune femme n'entend pas faire appel à « la justice bourgeoise » et demande que le violeur soit jugé au sein du collectif ; le violeur déclare que la victime est aliénée et refuse une sexualité libératrice ; celles et ceux qui défendent le violeur estiment que la victime fait passer avant la lutte des classes le combat catégoriel et petit-bourgeois de l'égalité des sexes mais, surtout, qu'elle ne tient pas compte de la grande misère sexuelle des prolétaires immigrés et fait ainsi le jeu du racisme. Face à la fin de non-recevoir de ses camarades, la jeune femme porte l'affaire dans l'espace public¹¹¹, obligeant les un.e.s et les autres à durcir leur position et à expliciter la manière dont doivent être priorisées les luttes.

Ce débat se poursuivra tout au long de la décennie et on en retrouve la trace notamment dans un texte signé par « une femme de Marseille » en 1976 dans *Les Pétroleuses*¹¹², dans un texte non signé paru dans le premier numéro des *Cahiers du féminisme* en 1977¹¹³, ou encore en 1978, lors d'un procès devant les assises de l'Oise

110. Maï, « Un viol si ordinaire, un impérialisme si quotidien », dans Nicole-Lise Bernheim, Ariane Bruneton, Claude Enjeu et Joana Savé (dir.), *Les Femmes s'entêtent*, Paris Gallimard, 1975, p. 188-210.

111. Par le biais du *Nouvel Observateur* et de Jean Daniel qui se défause, puis de *Libération* avec un article de Annie Cohen (« Au nom de la Révolution », *Libération*, 8 novembre 1973) et enfin des *Temps modernes* dans laquelle Jean-Paul Sartre signe un article contre le viol. Voir « Entretien », *Libération*, 15 novembre 1973.

112. *Les Pétroleuses*, 5, avril 1976.

113. « Viol : briser le consensus social », *Les Cahiers du féminisme*, 1, novembre 1977.

où un accusé algérien est condamné à vingt ans de prison, ce qui suscite une bronca dans les milieux de la gauche radicale et parmi les féministes¹¹⁴.

Une autre ligne de clivage touche aux stratégies politiques qu'il convient de mettre en œuvre pour faire en sorte que le viol soit considéré comme un crime. Le recours à la justice est débattu, certain.e.s militant.e.s considérant que se mobiliser devant les tribunaux cautionne le recours à l'institution carcérale pour régler les questions de société, comme l'exprime une rédactrice de *Rouge*, le journal de la LCR¹¹⁵. D'où l'idée de se faire justice soi-même, soit en ayant recours à l'autodéfense, soit en mettant en œuvre des moyens de dénonciation portés par des comités de soutien créés *ad hoc*. Pauline Delage souligne dans sa thèse combien l'autodéfense connaît une réelle popularité au sein de certains groupes féministes radicaux étatsuniens dans la première moitié des années 1970, probablement sous l'influence des groupes d'autodéfense du Black Panther Party, créés dès 1966, et comment, avec la popularisation de l'affaire Inez García et le soutien apporté par les militantes françaises, la problématique de l'autodéfense a pu traverser l'Atlantique dès la première moitié de la décennie¹¹⁶. Elle indique également que certains groupes féministes décident de placarder des affiches dénonçant un viol dans le quartier où l'agresseur vit pour le punir et jeter l'opprobre sur lui. Il s'agit bien là de se faire justice soi-même¹¹⁷.

114. « Viol aux assises de l'Oise : des dangers de la reconnaissance du viol sans violence », 22 février 1978, dans Martine Storti, *Je suis une femme, pourquoi pas vous ? 1974-1979 : quand je racontais le MLF dans Libération...*, Paris, Michel de Maule, 2010, p. 234.

115. Jeanne Vandale, « Viol à la Une », *Rouge*, 205, 17 novembre 1976, p. 8. Voir également l'entretien de Gisèle Halimi mené par Claire Bataille, « Interview de Gisèle Halimi », *Rouge*, 494, p. 6-7.

116. « Le viol », *Nouvelles féministes*, 1, décembre 1975, p. 11-13. Sur l'appel à l'autodéfense en France, voir « Ras le viol, quelques ripostes extra-judiciaires », *La Revue d'en face*, 3, février 1978 ; Annie Cohen, « Le port d'armes automatiques pour nous défendre et pour vivre », *Libération*, 26-27 juin 1976 ; Catherine, Claire, Danièle et Jacqueline, « Débat sur le viol », *Rouge*, 109, 26 juillet 1976, p. 8.

117. Pauline Delage, *Violence conjugale/domestic violence*, thèse citée, p. 72. Lors du rassemblement « Dix Heures contre le viol », qui se tient le 26 juin 1976 à Paris, les deux stratégies de l'auto-défense et de l'outing des violeurs sont discutées, selon Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Et le viol devint un crime*, op. cit., p. 58.

C'est à la lumière de ce contexte qu'il faut lire les événements qui, d'août 1974 à mai 1978, vont marquer l'actualité militante des Bouches-du-Rhône, à la suite du viol en réunion de deux jeunes femmes belges dans la calanque de Morgiou à Marseille. Dans un premier temps, l'affaire conserve un caractère « local » et lorsqu'en janvier 1975 démarre l'instruction, ce sont essentiellement des groupes féministes de la région qui se rassemblent devant le tribunal correctionnel de Marseille en soutien aux victimes et pour « briser le silence » sur le viol¹¹⁸. Le crime de viol est comme souvent requalifié en délit de coups et blessures par la juge et ce n'est que dans un second temps, lorsque les deux victimes décident de faire appel, que l'affaire prend une dimension nationale. « L'affaire de ces deux femmes, c'est aussi notre affaire, celle de toutes les femmes », lit-on dans *Les Pétroleuses*¹¹⁹, et la Ligue du droit des femmes (LDF) dépêche Colette de Marguerie auprès des deux avocates belges des victimes pour les aider à obtenir du tribunal correctionnel qu'il reconnaisse son incompétence et se désiste en faveur des assises. Le 17 septembre 1975, jour de l'ouverture du procès à Marseille, un petit rassemblement d'une quarantaine de femmes se tient devant le tribunal, regroupant de nombreuses composantes des groupes féministes, dont Psychépo, Les Pétroleuses, des femmes des diverses tendances du MLF. Le tribunal se déclare incompétent le 15 octobre et l'affaire est donc portée aux assises. Ce même jour, dans un reportage du 20 heures de TF1 consacré au viol, une jeune femme témoigne à visage découvert et le reportage « s'achève avec l'apparition sur l'écran d'un numéro clignotant, celui de SOS Femmes « qui vient en aide aux femmes en détresse ¹²⁰ ».

Pour diverses raisons, et notamment parce qu'elles ont le sentiment d'avoir été instrumentalisées sans en même temps avoir obtenu de véritable soutien de la part de la LDF (notamment financier), les deux jeunes femmes se tournent alors vers Gisèle Halimi dont elles font la connaissance au cours d'une conférence et qui décide de reprendre l'affaire pour, dans le même esprit que le procès de Bobigny, en faire une tribune pour publiciser la lutte

118. Une femme de Marseille, « Marseille », *Les Pétroleuses*, 5, avril 1976, p. 5.

119. « Oppression, exploitation, viol », *Les Pétroleuses*, 1, 1975.

120. Cité dans Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Et le viol devint un crime*, op. cit., p. 46.

contre le viol¹²¹ et ce, au grand dam de la LDF furieuse d'avoir été ainsi évincée. La cour d'appel d'Aix confirme le jugement du tribunal correctionnel de Marseille le 3 février 1976, première victoire dans la reconnaissance du viol comme crime¹²², mais victoire diversement appréciée à gauche. Ainsi, dans un article titré « Les imposeuses » paru le 8 février 1976 dans *Charlie Hebdo*, Xèxès s'en prend à « la férocité des mouvements féministes » en soulignant que les trois hommes envoyés devant les assises sont des hommes du peuple, des victimes avant d'être des agresseurs et que la prison, « machine à broyer » désormais les menace, alors qu'ils ne seraient coupables que « d'un sévice mineur infligé de force ou sous la menace de brutalités »¹²³. La réponse ne se fait pas attendre et c'est Rita Thalmann, secrétaire nationale de Choisir, qui rétorque dans *Charlie Hebdo*, à laquelle, tout aussi violemment, Xèxès répond encore la semaine suivante¹²⁴.

1976 marque sans doute un tournant dans la mobilisation autour du viol et aussi le début d'un changement progressif de perception au sein des organisations de gauche, le rejet de toute pénalisation devenant de moins en moins tenable au fur et à mesure que la publicisation des affaires jette une lumière crue sur la réalité du viol et des traumatismes qu'il engendre. En avril, une affaire est portée devant la 15^e chambre correctionnelle de Paris, laquelle se déclare incompétente et requalifie le cas comme un crime passible d'un jugement aux assises. Cette victoire n'est pas sans lien avec la décision du MLF parisien de participer au défilé du 1^{er} Mai pour déployer des banderoles consacrées au viol (« Ras le viol ! », « Quand une femme dit non, c'est pas oui, c'est non », etc.). D'après Françoise Picq¹²⁵, le service d'ordre CGT réagit violemment et expulse les militantes du MLF du cortège qui, dès l'après-midi, se réunissent pour réfléchir aux suites à donner à leur mobilisation. Il en

121. Gisèle Halimi, dans Choisir-La Cause des femmes, *Viol. Le procès d'Aix*, Paris, Gallimard, 1978; « À Aix, le viol est condamné », *Choisir-La Cause des femmes*, juin 1978, p. 4.

122. « Violences », *Les Pétroleuses*, 5, 1976.

123. *Charlie Hebdo*, 12 février 1976.

124. Rita Thalmann, « Réponse à Xèxès en ode funèbre pour les zizis violeurs », *Charlie Hebdo*, 19 février 1976; Xèxès, « Merde à la férocité », *Charlie Hebdo*, 26 février 1976.

125. Françoise Picq, *Libération des femmes*, op. cit., p. 295-296.

découlera un mois plus tard un grand rassemblement à la Mutualité (les « Dix Heures contre le viol », le 26 juin 1976) et la publication dans *Libération*, le 16 juin, d'un « Manifeste contre le viol »¹²⁶. Dans les mois et les années qui suivent, la légitimité de la cause fait peu à peu son chemin. Ainsi *Les Cahiers du féminisme*, publiés par la LCR, commencent à reconnaître la nécessité du recours à la justice¹²⁷, et Lutte ouvrière prend position en faveur de la poursuite des auteurs, faisant de la reconnaissance du crime de viol une question de principe¹²⁸. Même la LDF qui a longtemps marqué son opposition au recours à la pénalisation infléchit sa position à la fin de la décennie¹²⁹.

Le procès aux assises ne s'ouvre finalement que le 2 mai 1978, ce qui laisse le temps à la défense de se préparer et de mobiliser largement témoins et soutiens. Un rassemblement suivi d'un défilé de rue rassemble environ 150 personnes à l'appel des groupes femmes marseillais et aixois, mais aussi du PSU, du PS, de la LCR, du PCF, de la LDH, ainsi que les unions locales CFDT, CGT et FEN, attestant un changement de positionnement des partis de gauche sur la question. La presse locale décrira cette journée comme une journée très animée, avec pantomimes et spectacles de marionnettes, chants et slogans, un peu sur le modèle du rassemblement organisé une année auparavant au même endroit à l'occasion du procès du MLAC d'Aix en mars 1977¹³⁰. Le lendemain, en revanche, voit la tension monter considérablement, les soutiens des accusés se mobilisant de leur côté. Quand les avocates et leurs clientes arrivent au palais de justice, elles sont accueillies par des injures sexistes¹³¹.

Le soir du 3 mai, le verdict tombe : quatre ans ferme pour deux d'entre eux et six pour le troisième. Bien que relativement

126. Reproduit dans Collectif, *MLF : textes premiers*, Paris, Stock, 2010.

127. Voir « Viol. Briser le consensus social », *Les Cahiers du féminisme*, 1, novembre 1977, p. 47-50.

128. Christiane Le Guern, « Le viol : un crime qui témoigne contre la société », *Lutte ouvrière*, 6 mai 1978, p. 6.

129. Voir Josyane Moutet, « Le point sur la campagne judiciaire », *Histoires d'elles*, 0, 8 mars 1977, p. 20, et Martine Le Péron, « Priorité aux violées », *Questions féministes*, 3, mai 1978, p. 84-85.

130. Lucile Ruaut, « Une fête pour l'avortement libre », art. cité.

131. Gisèle Halimi, dans Choisir-La Cause des femmes, *Viol*, op. cit., p. 343-344, cité dans Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Et le viol devint un crime*, op. cit., p. 114.

indulgent, un tel verdict marque la victoire de la stratégie de Choisir qui, non seulement est parvenu à faire condamner les violeurs en assises, mais a aussi réussi à rassembler derrière une cause encore illégitime hier, à gauche comme à droite, un vaste spectre de partis de la gauche parlementaire, y compris le PCF¹³². Pour les gauches alternatives, les choses sont plus compliquées, et si Arlette Laguiller a accepté d'être appelée comme témoin au procès, *Rouge* se déchaîne encore une fois contre le recours aux tribunaux en matière de viol¹³³. Dans *Libération*, Anne Vallaëys et Alain Dugrand voient dans le procès d'Aix le signe clair de l'échec du mouvement des femmes, le « cul-de-sac dans lequel se trouve la lutte des femmes¹³⁴ ».

SOS Femmes battues à Marseille

C'est au moment du procès de Marseille, en octobre 1975, que SOS Femmes et alternatives est créé à Paris par un groupe de personnes appartenant à la LDF, avec dans un premier temps la mise en place d'une permanence pour recueillir la parole des victimes sous le nom de SOS Femmes¹³⁵. Selon Anne Zelensky et Annie Sugier, dans leur ouvrage daté de 1977, des groupes locaux se montent dès début 1976 à Strasbourg, à Concarneau, à Marseille¹³⁶ et à Rennes¹³⁷.

À partir de l'expérience marseillaise de SOS Femmes battues, à certains égards originale par rapport à celle d'autres collectifs locaux, la constitution du groupe marseillais est, nous le verrons, un bon révélateur des mécanismes qui conduisent, dans la seconde moitié des années 1970, à une diversification des causes féministes, dans le contexte très particulier du vote de la loi Veil, de

132. Notons que *La Marseillaise*, organe local du parti communiste, prend fait et cause pour l'accusation, le 4 mai 1978, sous la plume d'Alex Panzani.

133. « Ils sont jugés pour viol en assises » et « Pas d'union sacrée contre le viol », *Rouge*, respectivement 3 mai 1978 et 8 mai 1978.

134. Anne Vallaëys et Alain Dugrand, « Insoutenable procès », *Libération*, 4 mai 1978.

135. Sur l'histoire de l'association, voir « La genèse de SOS Femmes », *Nouvelles féministes*, 10, décembre 1975, p. 8-10 ; et Anne Tristan [Anne Zelensky] et Annie de Pisan [Annie Sugier], *Histoires du MLF*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, chapitre 7.

136. Anne Tristan et Annie de Pisan, *Histoires du MLF*, *op. cit.*, p. 258.

137. *Ibid.*, p. 208.

l'immédiate prise en charge hospitalière sur Marseille des IVG et du délitement rapide des MLAC phocéens. En nous appuyant sur les entretiens menés avec les anciennes du groupe et les quelques documents d'archives retrouvés¹³⁸, nous explorerons également plus avant le fonctionnement du collectif, les actions qu'il a menées et sa professionnalisation progressive, à la frontière du militantisme politique et du travail social.

La question de la violence conjugale se distingue de celle du viol par la perception qui en est faite en termes de stratégie politique par les gauches alternatives. En effet ici, et contrairement aux États-Unis, pas de mobilisation par le droit¹³⁹, mais plutôt un travail pour obtenir la reconnaissance du statut de victime des femmes battues et la mise en place de structures d'aide et de soutien (accueils, permanences téléphoniques, foyers), ce qui permet d'éviter l'accusation de faire le jeu de la justice bourgeoise. En revanche, la critique porte sur l'absence de « ligne politique », la cause des « femmes battues » sonnait aux oreilles de beaucoup de militant.e.s comme misérabiliste et portée par une visée réformiste, loin de l'idée de « femmes en lutte ».

Il est dès lors peu surprenant que l'association marseillaise, si elle démarre notamment à partir des réseaux MLAC au sein desquels on a vu le poids des gauches alternatives, soit largement portée par des femmes dont l'un des premiers soucis sera, comme l'indique l'une de nos enquêtée.e.s, de se tenir à distance des « gauchistes », de « leur verbiage et leur absence de prise en compte des problèmes concrets des femmes¹⁴⁰ ». Dans un dossier de *La Criée* daté de février 1977 sur lequel nous reviendrons plus loin et qui fait le bilan des groupes féministes sur Marseille à partir d'interviews des responsables associatifs, les deux pages consacrées à SOS Femmes battues insistent d'entrée de jeu sur le fait que « le groupe est resté assez fermé jusqu'à maintenant par rapport aux autres organisations de femmes

138. Documents conservés au local de l'association SOS Femmes 13. Une part d'entre eux ont été consultés au local, le reste (statuts successifs et note historique) nous ayant été transmis par Germaine Wattine. Qu'elle en soit ici remerciée. Sauf mention contraire, tous les documents cités dans cette section proviennent de ce fonds.

139. Voir Pauline Delage, *Violence conjugale/domestic violence*, thèse citée.

140. Voir également les commentaires acerbes allant dans le même sens dans Anne Tristan et Annie de Pisan, *Histoires du MLF*, op. cit., p. 224, 237 et 238.

pour éviter des conflits de tendance (certaines sont échaudées par les dissensions au sein du MLAC) qui auraient mis l'existence du groupe en danger. Toutefois, des participations à titre individuel de filles organisées n'ont pas posé de problèmes ¹⁴¹. De même, il semble que les « groupes organisés » se soient constamment tenus à distance de la création et du développement de l'association, favorisant ainsi *de facto* une division du travail au sein de l'espace de la cause des femmes ¹⁴².

C'est dans le contexte national de mobilisation politique autour de la question des femmes battues au dernier semestre 1975 que naît l'idée de « faire quelque chose » sur Marseille. Le combat pour le droit à l'avortement, fortement ancré dans la revendication de la libre disposition de son corps, a largement préparé le terrain pour problématiser la question des « femmes battues », jusqu'alors perçue comme n'appelant pas une mobilisation politique malgré son caractère dramatique. Il faut également souligner avec Pauline Delage l'importance des mobilisations internationales dans l'éveil d'une conscience des violences conjugales comme problème. Notamment la création d'un Tribunal international de lutte contre les crimes faits aux femmes, lequel va réunir à Bruxelles en 1976 environ 2 000 femmes venues d'une quarantaine de pays différents pour témoigner des crimes commis ¹⁴³. Mais, surtout, c'est la traduction et la publication par les Éditions des femmes d'un livre de Erin Pizzey (fondatrice d'un refuge pour femmes battues en Angleterre, le Women's Aid Shelter, créé en 1971 à Chiswick) sous le titre *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*, à la rentrée 1975, qui suscitent une vague d'intérêt et l'initiative de la LDF ¹⁴⁴. Dans un

141. *La Crie*, février 1977, p. 12.

142. Il est à cet égard frappant que dans les entretiens avec les ex-militantes de Révolution ! ou de la LCR ayant participé au MLAC, l'évocation de la création de SOS Femmes n'éveille aucun souvenir, sinon parfois des commentaires visant à ne pas associer cette association aux luttes féministes de ces années mais plutôt à un pôle « travail social », voire « charitable », porté par des femmes « non politisées ». Notons toutefois que dans un dossier spécial de *Des femmes en mouvements* consacré à Marseille (n° 3, mars 1978), une page donne la parole à SOS Femmes.

143. Voir Martine Storti, *Je suis une femme, pourquoi pas vous ?*, op. cit.

144. Voir, à propos de ce livre (annoncé pour une parution en poche dès le mois de mars 1976), un article signé Y. M. publié dans *Les Cahiers du féminisme*, 10, juin-septembre 1979, et Anne Tristan et Annie de Pisan, *Histoires du MLF*, op. cit., p. 200-201.

article du *Monde* daté du 17 octobre 1975 qui nous apprend que la LDF a été reçue par la secrétaire d'État Françoise Giroud, le rédacteur mentionne le contexte de « la provocation d'*Histoire d'O* et le scandale des femmes battues et violées déjà dénoncé par Erin Pizzey dans son livre ¹⁴⁵ ». Un autre article dans la même édition du 17 octobre et signé par Roger Pol-Droit décrit plus en détail l'expérience du Shelter de Chiswick mis en place par Erin Pizzey ¹⁴⁶. Le mois suivant, le 4 novembre 1975, un article signé par Bruno Frappat, au titre explicite, est encore consacré aux femmes battues et mentionne le livre d'Erin Pizzey ¹⁴⁷.

Enfin, la victoire que représente le vote de la loi Veil laisse les militantes impliquées dans les MLAC à la fois grisées par leur succès et orphelines d'une cause qui les avait occupées très fortement pendant plus de deux ans. L'on comprend dès lors comment l'émergence dans le débat public de la question des femmes battues ait pu résonner aux oreilles de certaines activistes marseillaises.

C'est un groupe de quelques femmes qui commence à se réunir à partir de janvier 1976 et jusqu'en juin de la même année à la Fraternité de la Belle-de-Mai pour tenter de se mettre d'accord sur les buts et les moyens d'une future association, laquelle sera déclarée en préfecture le 17 juin 1976. Le numéro de *Message*, le bulletin mensuel de la Fraternité, daté de juin 1976 annonce d'ailleurs la création de l'association et la mise en place d'une permanence « où ces femmes pourront se rencontrer, prendre ensemble conscience de leur oppression, et trouver des renseignements, entre autres juridiques, qui pourront leur être nécessaires ¹⁴⁸ ». Le texte indique que le groupe comporte d'ores et déjà une trentaine de femmes (chiffre sans doute exagéré à dessein) et dispose d'un local et d'un numéro de téléphone qui permettront de démarrer les activités à la rentrée de septembre. Il se termine par un appel à soutien financier, les dons devant être adressés à SOS Femmes battues. Enfin, un dessin représentant une jeune femme portant un petit

145. « M^{me} F. Giroud a reçu une délégation féministe », *Le Monde*, 17 octobre 1975.

146. Roger Pol-Droit « De la "lutte des classes" à la "lutte des sexes" », *Le Monde*, 17 octobre 1975.

147. Bruno Frappat, « Femmes battues », *Le Monde*, 4 novembre 1975.

148. *Message*, juin 1976, p. 11.

garçon au bras et caressant la tête d'une petite fille qui lui serre la cuisse illustre la page. Image que l'on trouvera utilisée sous forme d'affiche sérigraphiée dès la rentrée de septembre (illustration 22).

Dans un numéro plus tardif de *Message*, daté de juin 1978¹⁴⁹, une interview non signée à propos de la création de SOS Femmes indique que l'association est née directement de l'expérience du MLAC à Marseille, laquelle aurait fait prendre conscience aux militantes du problème de la violence au sein des couples et favorisé la constitution d'un réseau militant prêt à s'engager sur de nouvelles causes une fois la loi Veil votée. De fait, les entretiens menés avec le groupe des fondatrices nous permettent d'être un peu plus précis. C'est Nicole Biseau, membre active de la Fraternité de la Belle-de-Mai, qui, à la lecture de l'article de Bruno Frappat du 4 novembre 1975, commence à discuter avec Hannelore Deschryver, responsable de la Fraternité, du projet de créer une association dédiée à l'aide aux femmes battues : « Un jour, Nicole Biseau est venue à la frat, avec *Le Monde*. Je me souviens qu'alors on s'est dit, voilà, on a un nouveau combat à se mettre sous la dent. Voilà, c'est dans ces termes-là. Je me souviens, il y avait ce vide, et les femmes battues ce n'était pas à l'ordre du jour. Quand on a su à quel point c'était répandu, on s'est dit : on va faire quelque chose à Marseille » (Hannelore Deschryver).

Les interviewées insistent également sur le fait que la période était propice. Après le vote de la loi Veil et la mise en place très rapide de la prise en charge des avortements par l'hôpital sur Marseille se crée une sorte de vide : « Il y a eu un grand vide, parce qu'en même temps, c'était quelque chose d'assez enthousiasmant de lutter pour quelque chose comme la légalisation de l'avortement. Et donc, on était absolument ravies que ça ait marché mais c'est vrai qu'après... Et c'est un peu dans cette suite que l'on a créé SOS Femmes battues » (Hannelore Deschryver).

Les motifs de cette initiative sont formulés de manière congruente par toutes les militantes interviewées : le vide laissé par la fin du MLAC, dont on a vu qu'il a pu constituer une expérience affectivement forte, la volonté de poursuivre la lutte ensemble et pour les femmes sous une autre forme, avec quand même deux exigences,

149. Rubrique « Interview », *Message*, juin 1976.

la volonté de militer dans un groupe non mixte et le souci d'une action pragmatique, directement utile, et au plus loin des grands discours et du « verbiage idéologique ». De fait, l'on comprend comment l'article de Bruno Frappat a pu être perçu sur le mode de la révélation et pourquoi la décision est prise aussi vite de « faire quelque chose ».

Les premières réunions se tiennent donc dans les locaux de la Fraternité, laquelle, nous l'avons vu, est devenue depuis l'arrivée du couple Deschryver en septembre 1973 un lieu important de convergence d'un ensemble de militant.e.s et a été le point d'ancrage d'un des groupes MLAC les plus actifs de Marseille. De son côté, Nicole Biseau, alors âgée de 27 ans et étudiante en psychologie, est arrivée en septembre 1972 dans la cité phocéenne, avec déjà une expérience militante acquise dans le mouvement scout catholique, où elle a rencontré son mari alors prêtre, au Secours rouge et au PSU. Dès son installation à Marseille, le couple Biseau commence à fréquenter assidûment le groupe Témoignage chrétien, et Nicole participe aux activités de la Fraternité, qui se situe à proximité de son lieu d'habitation. Le petit noyau initial s'étend entre janvier et juin 1976, et, lorsque les statuts sont déposés, les signataires regroupent, outre Nicole Biseau et Hannelore Deschryver, des anciennes du MLAC du 3^e arrondissement, une psychologue, des assistantes sociales et des animatrices¹⁵⁰. Très vite, d'autres femmes rejoignent l'association, notamment Germaine Wattine¹⁵¹, qui avait noué des relations amicales avec Nicole Biseau et Hannelore Deschryver *via* la fréquentation de la Fraternité en même temps qu'elle était présente au CODIF, ainsi que deux avocates et Jeannine Cherki¹⁵². Toutes sont des femmes actives dans le domaine du travail social et de la santé.

150. *Acte de fondation de l'association « SOS Femmes »*, juin 1976.

151. Originaire de la petite bourgeoisie du Nord de la France, elle arrive à Marseille en 1973. Assistante sociale, elle suit une formation en menuiserie avant de créer La Scie à molette, association regroupant des artisanes (plomberie, menuiserie, mécanique auto, peinture, etc.) dans le quartier de Septèmes. Elle est de ce fait particulièrement mise en avant par Jeanne Mazel dans le cadre des activités du CODIF.

152. Titulaire d'une maîtrise de lettres modernes, animatrice et proche de la LCR dans les années post-68, elle est en recherche d'emploi en effectuant des stages et c'est à la faveur de l'un d'eux à La Scie à molette qu'elle rejoint SOS Femmes.

L'association s'installe dès juin dans des locaux appartenant à la municipalité, occupés jusqu'alors par le groupe Choisir, au 30, rue Nationale, dans le 1^{er} arrondissement de Marseille, au cœur donc du centre-ville. Elle le fait sans officiellement en demander l'autorisation, coexiste quelque temps avec Choisir dont les activités sont très ralenties et obtient de la municipalité de conserver le local et de récupérer le poste occupé par Françoise Vasseur, laquelle devient ainsi la première salariée à 50 % mise à disposition du groupe par la mairie ¹⁵³. Les permanences commencent aussitôt, assurées par cette dernière qui bénéficie d'une formation de psychologue et de l'appui bénévole de plusieurs des fondatrices. Une première affiche sérigraphiée est réalisée sur une table de ping-pong à la Fraternité et tirée à quelques dizaines d'exemplaires (illustration 22). Si l'association marseillaise est pionnière, elle se rapproche très vite des initiatives lancées ici ou là dans les mois qui suivent, à commencer par le foyer Flora-Tristan de Clichy, Solidarité femmes de Grenoble, SOS Femmes de Nantes et Solidarité femmes de Strasbourg.

Dans un texte de trois pages « adressé à la presse », non daté mais qui reprend les arguments des premiers textes de juin 1976, l'association annonce deux objectifs, adaptés aux besoins des femmes battues : d'une part, permettre aux femmes et à leurs enfants de se soustraire à leurs maris ou à leurs concubins en leur offrant des logements provisoires ; d'autre part, assurer un service de conseil et d'orientation en répondant au courrier et aux appels téléphoniques de détresse. Dès la mise en place de l'association, il est décidé d'accueillir les femmes dans des permanences mais cela se révèle très vite insuffisant et l'objectif des fondatrices est de mettre en place une structure d'hébergement. C'est l'une des spécificités du projet marseillais que de vouloir accueillir les femmes avec leurs enfants, sans restrictions liées à leur nombre, à leur âge ou à leur sexe : « On avait donné une priorité aux femmes avec enfants dès le début. On avait décidé que les femmes seules avaient d'autres possibilités d'hébergement. On assurait quand même un accompagnement et

153. « Plutôt que de rendre le local, et avec l'accord tacite de Choisir, nous avons occupé les lieux et quand cette association s'est officiellement retirée, nous étions déjà dedans et nous avons eu l'accord de M^{me} Jeanne Mazel pour rester dans le local rue Nationale » (Germaine Wattine).

donc il y avait un partenariat avec les foyers comme celui de la rue Honnorat. C'était le foyer femmes seules. Ils devaient nous les orienter» (Germaine Wattine).

Une première étape est rapidement franchie à l'issue d'une négociation avec l'Office public d'habitation à loyer modéré (OPHLM) qui, avant fin 1976, octroie à titre payant à l'association un appartement F5 aux Iris, dans le 14^e arrondissement. À peu près un an plus tard, la municipalité fournit, à titre gratuit cette fois, un autre F5 situé rue des Convalescents dans le 1^{er} arrondissement. Le nouveau lieu est dans un piteux état et un groupe de bénévoles se chargera de rénover les circuits électriques, d'installer le chauffage et de le repeindre. Toutefois, faute de moyens, l'endroit restera inoccupé pendant près de deux ans.

Les premières femmes concernées sont logées pour trois mois, en contrepartie d'une participation mensuelle de 100 francs. Pendant cette période, elles bénéficient d'aides pour régulariser leurs papiers (allocations familiales, allocation de parent isolé, etc.), chercher du travail lorsqu'elles n'en ont pas et trouver un logement. Les premiers mois de fonctionnement sont assurés par les fondatrices qui acquittent le loyer de l'appartement des Iris et ne disposent que d'un don du CODIF, avant d'obtenir les premières aides, grâce notamment à une dérogation du ministère des Affaires sociales autorisant la DDASS à financer l'association sur ses actions d'accueil, d'hébergement, d'information et de mobilisation. Quatre personnes sont embauchées comme vacataires ainsi que le mari de Germaine Wattine qui, jusqu'alors, assurait gracieusement la comptabilité de l'association, en même temps d'ailleurs que celle de la librairie Lire. Des dossiers de demandes d'aide sont très vite déposés, mais à Marseille comme ailleurs en France, les premières subventions publiques en provenance de la caisse d'allocations familiales, du ministère de la Santé et du conseil régional n'arriveront qu'à partir d'octobre 1979, permettant alors à l'association de recruter deux mi-temps et deux quart-temps. C'est aussi fin 1979 que l'association parvient à obtenir un accord de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) prévoyant la «location de huit appartements aux femmes présentées par l'association SOS Femmes battues qui garantit les loyers pendant un an grâce au budget global donné par la DDASS».

Si, à partir d'octobre 1979, les subventions commencent à arriver, ce n'est qu'avec la prise en charge par la DDASS de l'association en avril 1981 que la pression matérielle se relâche quelque peu. Un projet est monté en 1980, avec l'aide de Germaine Poinso-Chapuis, ancienne ministre de la Santé du gouvernement Mendès France, et tante de l'une des militantes de l'association¹⁵⁴. Une fois l'agrément obtenu, une convention est signée avec les pouvoirs publics, laquelle définit les missions de l'association : accueillir, écouter, accompagner les femmes victimes de violences ; héberger les femmes avec leurs enfants ; agir pour la promotion et la défense des droits des femmes. Cette définition large des missions est tout à fait innovante. Une enveloppe globale est allouée, alors que l'usage est alors plutôt de calculer les budgets des centres d'hébergement et de réinsertion sociale à partir d'un prix d'une journée d'hébergement. Comme le précise Germaine Wattine, cela est lié au « pari de l'association de faire évoluer sa méthode de travail : une force militante et une force professionnelle vont se joindre pour aboutir au passage du féminisme militant au féminisme social, vers un professionnalisme militant¹⁵⁵ ». Il est alors possible d'embaucher cinq équivalents plein-temps et d'assurer une permanence tous les jours de 10 à 17 heures, sauf les jeudis matin et les week-ends. La capacité d'hébergement s'élève à vingt-quatre lits dans trois appartements éclatés dans Marseille, et une nouvelle activité commence à prendre de l'importance, autour de l'information et de la formation auprès des partenaires institutionnels concernés par le problème des violences conjugales.

Le démarrage de l'association a très largement reposé sur la bonne volonté et l'engagement de quelques personnes. Celles-ci trouvent cependant assez rapidement un appui institutionnel, en obtenant d'abord un local appartenant à la municipalité cédé par Choisir en même temps qu'une salariée et une ligne de téléphone, puis le soutien de l'OPHLM et enfin un appartement pris sur les biens communaux. Les membres de SOS Femmes dirigent vers le

154. Voir le chapitre 3.

155. Germaine Wattine, *Historique de l'association SOS Femmes*, document dactylographié rédigé en 2004 en vue de la commémoration des trente ans de l'association en 2006.

CODIF les « bénéficiaires »¹⁵⁶ à la recherche d'un emploi afin d'être orientées vers l'une des formations rémunérées mises en place par le plan Barre. La situation marseillaise est donc assez différente de celle de Paris et des autres grandes villes de province où des demandes de subventions sont déposées dès 1976 par des groupes de SOS Femmes auprès des administrations municipales, mais sans succès jusqu'en 1978-1979¹⁵⁷. Des occupations de locaux et des manifestations organisées pour inciter les politiques à prendre ou à respecter leurs engagements sont d'ailleurs signalées dans la presse militante¹⁵⁸.

À Marseille, la question qui se pose est moins d'obtenir un soutien que de ne pas se faire trop vite ou trop lourdement happer par le système municipal. D'ailleurs, Jeanne Mazel propose dès 1980 un soutien plus conséquent en mettant à leur disposition des locaux beaucoup plus spacieux, dans le cadre d'un projet de création d'une Maison des femmes dans les quartiers nord, au sein de laquelle SOS Femmes pourrait regrouper ses bureaux ainsi qu'une structure d'hébergement agrandie et coexister avec le CODIF, le tout sous sa houlette. La proposition suscite des débats animés au sein du collectif, à la fois sur la structure d'hébergement (éclatée ou concentrée en un même lieu) et sur le risque d'institutionnalisation et de récupération politique. Certaines plaident en faveur d'un développement de la structure, les autres campant sur des positions beaucoup plus méfiantes, refusant toute institutionnalisation, ne souhaitant pas être « récupérées » par Jeanne Mazel et le CODIF, et hostiles à la concentration des femmes aidées dans une maison commune. À l'issue de ce premier conflit d'orientation, deux des fondatrices se retirent, en désaccord sur le type d'accueil – Maison des femmes ou logements éclatés –, suivies bientôt par d'autres, désapprouvant la perspective d'une montée en puissance de l'association *via* la demande de soutien par la DDASS.

156. Terme que l'on retrouve dans les documents du début des années 1980 pour désigner les femmes sollicitant l'association.

157. « Des luttes pour l'ouverture de tels centres sont engagées à Rouen, Paris, Strasbourg, Marseille... Il faut que les organisations mixtes du mouvement ouvrier y soient associées et exiger que ces centres soient financés par les municipalités » (*Les Cahiers du féminisme*, 1, novembre 1977).

158. Ligue du droit des femmes, « Communiqué de la LDF du 2 mars 1976 » et « SOS Femmes à Strasbourg », *Nouvelles féministes*, 12, mai 1976.

C'est ensuite autour de l'organisation de la structure, du salariat et de la hiérarchie que les tensions vont resurgir et provoquer un certain nombre de conflits. Nicole Biseau et Hannelore Deschryver, les deux personnes à l'origine du projet, sont fortement marquées par le concept d'autogestion, tel que développé alors au sein du PSU¹⁵⁹. Nicole Biseau y a milité avant d'arriver à Marseille. Son mari, adjoint au directeur d'un centre pour handicapé.e.s physiques adultes, tente d'y mettre en place une rotation des tâches entre personnel de service et éducateurs ainsi qu'une participation des pensionnaires à la prise de décision collective. À la mission populaire, le discours autogestionnaire est très valorisé, ce qu'attestent plusieurs articles parus dans *Message* en 1980 à propos du collectif Mistral, en charge de l'organisation des colonies de vacances de la Fraternité¹⁶⁰.

À SOS Femmes, les salariées ont toutes le statut et le salaire d'une monitrice/éducatrice, quels que soient leurs diplômes, l'équipe est polyvalente et sans hiérarchie¹⁶¹. Ce mode de fonctionnement se maintient jusqu'en 1983, non sans difficultés. Le travail au quotidien est pris en charge par les salariées qui, par ailleurs, sont membres du conseil d'administration, dans la limite de 50 % des membres. Dans une telle configuration, les bénévoles ont du mal à trouver leur place. Lorsqu'en 1983 intervient un renouvellement de l'équipe des salariées, le problème de l'égalité salariale se pose à nouveau car les primes sont indexées sur l'ancienneté et la stricte égalité des salaires n'est plus possible. Dès lors, l'association obtient de la DDASS une politique de formation aux métiers d'éducatrice spécialisée et d'assistante sociale pour les salariées n'ayant pas les diplômes sociaux requis par la convention collective. L'année suivante, une inspection de la DDASS suivie d'une vérification des comptes par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) souligne certaines faiblesses en matière de gestion administrative et comptable, dues au fait que « tout le monde fait tout ». À la suite

159. Michelle Zancarini-Fournel, « Féministes et autogestion dans les années 1968 : théories, analyses et pratiques », dans Franck Georgi (dir.), *L'Autogestion, la dernière utopie*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2003, p. 559-569.

160. « Rotation des tâches », *Message*, octobre-novembre 1980.

161. Jacqueline Cherbit et Monique Mermoz, « SOS Femmes battues », *Victimology: An International Journal*, 8 (1-2), 1983, p.270-274.

de ce rapport, l'organisation est modifiée, et Véronique Marciquet, embauchée en avril 1983 et formée au métier de secrétaire de direction, prend en charge cette tâche.

Dans les années qui suivent, le développement des structures associatives SOS Femmes en France conduit à la création d'un mouvement de coordination nationale Solidarité femmes, dont le siège est significativement installé à Grenoble, aux fins de faire pièce à la mainmise grandissante de l'association parisienne. En 1987, la coordination se transforme en Fédération nationale Solidarité femmes et le siège est transféré à Paris. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement présente puisque quatre assemblées générales s'y déroulent. Le développement des activités au sein de la fédération et la reconnaissance croissante par les pouvoirs publics de ce secteur d'intervention sociale¹⁶² rendent de plus en plus difficile le maintien du mode de fonctionnement autogestionnaire de SOS Femmes. Les débats font alors rage au sein de l'association entre partisans du maintien de cette ligne et tenants d'une « normalisation ». Un audit externe est ainsi conduit pour trouver des solutions, qui débouche au printemps 1992 sur la décision d'introduire une distinction entre salariées et membres du conseil d'administration et une hiérarchisation de l'équipe avec l'embauche d'une directrice. L'association entre dans une nouvelle ère. Nicole Biseau décide alors de démissionner et quitte SOS Femmes à l'été.

La trajectoire de SOS Femmes battues esquissée ici à grands traits semble corroborer l'idée selon laquelle, dans le contexte de l'effondrement des gauches radicales à partir de 1974 et après le vote de la loi Veil, les luttes féministes connaissent toutes une série d'inflexions, avec l'émergence de nouvelles causes – moins directement politiques – et une transformation corrélative des modes d'action, la confrontation directe s'effaçant au profit d'une logique de production de services en direction des femmes. Ainsi, SOS Femmes battues serait l'illustration exemplaire d'une

162. La première campagne nationale sous l'égide du secrétariat au Droits des femmes (« La violence conjugale est inacceptable ») est lancée en 1989. Une commission d'expert.e.s est mandatée par le Premier ministre et le ministre du Logement en vue de l'élaboration d'une politique globale sur la question en 1990.

activité réformiste, s'inscrivant de plus en plus clairement dans le mouvement de recul de l'État providence au profit d'une logique de délégation de tout un ensemble de tâches au secteur associatif.

Si elle a l'avantage de pointer le changement d'humeur survenu au milieu des années 1970, cette vision est par trop dichotomisée et suggère un peu vite un double processus lié de dépolitisation et d'institutionnalisation qui marquerait l'extinction progressive du caractère militant de l'engagement. Il semble plutôt, comme le souligne Pauline Delage, que « si les motifs de lutte et le répertoire d'action changent dans l'espace féministe à la fin des années 1970, c'est que le travail politique se reconfigure et prend des formes variées plutôt qu'il ne se déradicalise ou se dépolitise. Ainsi, la spécialisation des organisations découle du redéploiement de leurs actions et de leur travail politique dans la production de services¹⁶³ ».

Au démarrage de l'association, deux principes structurent la mise en place de l'aide aux femmes victimes : d'une part, le souci de favoriser l'autonomie et le refus de toute logique d'assistance – laquelle ne pourrait que contribuer au maintien d'une situation inacceptable par un traitement social dépolitisé –, d'où la nécessité de concilier aide aux victimes et dénonciation ; d'autre part, la volonté de remettre en cause la notion d'expertise au fondement de la relation d'aide pour placer les femmes victimes au cœur du dispositif, en accord avec le projet autogestionnaire du groupe fondateur.

Dès le lancement des premiers hébergements, les militantes limitent les séjours en appartement à une période relativement courte et décident de ne prendre en charge que les femmes bénéficiant d'un minimum de ressources, donc susceptibles de s'en sortir rapidement. Aussi bien, la décision de conserver un système d'hébergement sous forme d'appartements indépendants plutôt que d'un foyer s'explique également par la volonté de ne pas déresponsabiliser les femmes aidées et de les pousser à « une réinsertion plus sûre et plus rapide ».

Les militantes de SOS Femmes battues insistent également sur l'idée qu'il s'agit de mener une lutte solidaire de femmes en direction d'autres femmes : « Au début, on était dans la démarche identique à celle du MLAC : nous sommes toutes sœurs et ça peut arriver

163. Pauline Delage, *Violence conjugale/domestic violence*, thèse citée, p. 99-100.

à tout le monde. Une sorte de sororité naïve, et donc, les femmes seraient tombées sur des compagnons violents, on est toutes sœurs, il faut les aider » (Germaine Wattine). Un tel principe induit une approche de la question de la violence conjugale seulement tournée vers les femmes et leurs perceptions et, en même temps, il postule que ces femmes sont des victimes qui lorsqu'elles racontent leurs souffrances disent toujours vrai. À l'épreuve de la réalité toutefois, la complexité de la violence conjugale amène les militantes à devoir modifier leur analyse et, après quelques cas douloureux, l'association se tourne vers un chercheur, Michel Arliaud, sociologue au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST-CNRS) à Aix pour affiner sa pratique, ce qui l'amène à travailler autrement sur la relation de violence, aux dépens de l'idée de sororité qui pouvait enfermer les intervenantes dans une forme de maternage. En arrière-plan de cette évolution de la relation aux bénéficiaires, il y a la réalité des différences de classe que les intervenantes avaient mésestimées. En effet, celles qui s'adressent à l'association, tout particulièrement semble-t-il à Marseille, sont souvent dans une grande misère et pour une bonne part issues de l'immigration¹⁶⁴.

L'évolution de la relation aux bénéficiaires s'accompagne, en même temps qu'elle en est le produit, d'un processus d'institutionnalisation de l'association, marqué par l'intégration aux organismes reconnus et subventionnés par l'État, par le développement des actions de formation (auprès des professionnels du travail social, de la police et des magistrats) et de la recherche action, par la croissance, enfin, corrélative du nombre de postes salariés au détriment du travail bénévole. Nous l'avons vu, la question des subventions et de la dépendance aux pouvoirs qui en résulterait a été cause de plusieurs départs au sein de la première génération de militantes, faisant écho aux débats de ces années-là, dans la presse militante notamment, autour de la question de l'argent public¹⁶⁵. Quant au

164. Comme l'atteste une analyse statistique sommaire des 150 cas traités en 1983.

165. Y. M., « L'aide aux femmes battues : un axe récent de lutte des féministes », *Les Cahiers du féminisme*, 10, juin-septembre 1977, p. 29. Anne Zelensky (Anne Tristan) et Annie Sugier (Annie de Pisan) abordent ce débat à plusieurs reprises dans leur histoire du MLF, pour notamment se moquer de la position radicale de Psychépo, farouchement hostile à l'acceptation de fonds publics, alors même qu'il vit sur la fortune d'une généreuse bienfaitrice membre du groupe.

développement de la recherche action, il faut la resituer d'abord dans un contexte marqué par l'absence de données statistiques et de toute recherche universitaire sur la question avant le lancement, beaucoup plus tard, de l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF)¹⁶⁶.

Au total, SOS Femmes battues à Marseille se révèle être un lieu très intéressant pour observer comment les engagements féministes se professionnalisent sans pour autant perdre leur contenu politique dans un contexte de reflux du mouvementisme de la première moitié des années 1970 et face à la nécessité croissante pour les unes et les autres de développer des carrières professionnelles sans pour autant renoncer à leurs convictions militantes. L'analyse invite ici à reprendre la formule de Pauline Delage, « comment une cause devient un domaine de spécialité ¹⁶⁷ ». Et d'avancer la notion de « régime professionnel de la cause » pour subsumer la complexité de ces processus de transformation individuels et organisationnels : « En favorisant son inscription partielle et inachevée dans un segment professionnel, la construction [du régime professionnel de la cause] participe à faire reconnaître et développer l'activité d'aide et d'accompagnement. L'intérêt de cette notion réside également dans le fait qu'elle intègre les dimensions professionnelles et militantes, sans subordonner l'une à l'autre. Tout en mettant en lumière les logiques qui ont façonné la cause et l'espace de la lutte contre la violence conjugale, elle empêche une totale homogénéisation des formes organisationnelles, des statuts d'emploi, des qualifications, des modes de formation des actrices ainsi que du rapport au féminisme ¹⁶⁸. »

166. Voir Dominique Fougeyrollas-Schwebelet Maryse Jaspard, « Compter les violences envers les femmes. Contexte institutionnel et théorique de l'enquête ENVEFF », *Cahiers du genre*, 35, 2003, p. 45-70 ; Patricia Romito, « Épistémologie, méthodologie et évolution sociale des études sur la santé des femmes », *Nouvelles Questions féministes*, 18 (2), 1997, p. 35-58.

167. Pauline Delage, *Violence conjugale/domestic violence*, thèse citée, p. 147. Voir également Élisabeth Herman qui, dans sa thèse sur la violence conjugale, montre comment un groupe professionnel apparaît et s'incarne dans la figure de la travailleuse sociale militante (Élisabeth Herman, *Lutter contre les violences conjugales*, op. cit.).

168. Pauline Delage, *Violence conjugale/domestic violence*, thèse citée, p. 147.

Le début des années 1980 : institutionnalisation et déclin

Au tournant des années 1980, l'espace féministe marseillais se caractérise par son institutionnalisation, le recul des mobilisations et un faible renouvellement des militantes. Alors que les mobilisations en faveur de l'avortement en 1973-1974 avaient marqué l'essor de la « deuxième vague » du féminisme, les re-mobilisations autour de la renégociation de la loi Veil en 1979 donnent à voir une coalition en partie renouvelée, et apparaissent comme la dernière grande mobilisation « unitaire » de la période.

Le Collectif unitaire pour le droit à l'avortement et le développement de la contraception (1979)

La validité de la loi Veil sur l'IVG arrive à échéance en 1979. Commence alors une forte remobilisation, placée sous les signes de la coordination et de l'unité. Dans cette solidarité retrouvée, joue à plein la menace que fait peser la montée en puissance des voix de l'opposition à l'avortement, mieux structurée qu'auparavant et soutenue par la déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat français sur l'« accueil de l'enfant à naître » du 23 avril 1979.

À travers la mobilisation pour la pérennisation de la loi, il s'agit pour les féministes de faire de ce moment un temps fort sur la liberté de procréer, au-delà de la seule question de l'avortement. Après l'obtention de la loi et l'élargissement de ses objets de lutte notamment aux violences conjugales et sexuelles, elles se saisissent de la mise à l'agenda parlementaire¹⁶⁹ de la liberté de procréer et reviennent ainsi vers ce qui est un thème fédérateur et un pilier des mobilisations. La presse parle d'ailleurs en septembre 1979 de « nouvelle jeunesse » pour le mouvement féministe¹⁷⁰.

À Marseille, les archives conservées au CODIF¹⁷¹ permettent de suivre les contours du collectif. L'initiative part du Planning

169. Laure Bereni, « Quand la mise à l'agenda ravive les mobilisations féministes. L'espace de la cause des femmes et la parité politique (1997-2000) », *Revue française de science politique*, 59 (2), avril 2009, p. 301-323.

170. Bruno Frappat, « Le débat sur l'avortement. Mobilisation féministe », *Le Monde*, 7 septembre 1979, cité dans Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux*, op. cit., p. 296.

171. AMM, fonds CODIF, carton n° 931 W 12.

familial. Le 15 mars, une conférence de presse présente une coalition qui rassemble « la quasi-totalité des organisations féminines, féministes et syndicales de la ville et de la région », soit le MFPF, la Coordination des groupes femmes, le groupe femmes Martigues, celui de Miramas, le journal *Dévoilées*, le CODIF, le GRAIF, le MJF, l'Union féminine civique et sociale (UFCS), SOS Femmes battues, les unions départementales CGT, CFDT et CGT-FO, l'UNEF Saint-Charles, le Mouvement d'action syndicale, la Confédération syndicale des familles (CSF), le Syndicat de la médecine générale, l'UFF. Une plateforme commune de revendications concrétise l'unité du collectif, au sein duquel on peut noter l'absence de Psychépo¹⁷².

Le collectif appelle à une manifestation régionale avec pour mot d'ordre « Un enfant si je veux, quand je veux », le samedi 24 mars 1979 après-midi, à Saint-Charles. Seule l'UFF ne participe pas à cet appel « en raison de la campagne cantonale » en cours. C'est un succès pour le collectif qui recense 2 500 participant.e.s, les RG en comptant 1 000 de leur côté. Si les partis politiques ne sont pas explicitement présents à ce stade, les RG indiquent la « présence constante du PS aux côtés des divers "collectifs" féministes et des mouvements gauchistes (LCR, OCI, PSU...) lors de l'organisation de journées en faveur de la libération sexuelle de la femme ».

Le CODIF appelle à des réunions les 3 et 25 avril, et les 7 et 14 mai pour préparer les « 6 heures ». L'association recense la constitution d'une antenne locale du collectif pour l'ouverture d'un centre IVG sur l'hôpital dans les quartiers nord, une réunion prévue en vallée de l'Huveaune pour déterminer les besoins du secteur, une initiative prévue les 30 et 31 mai à l'hôpital de la Timone. Les personnes investies dans ces réunions de préparation sont largement issues des groupes femmes. L'équipe de *Dévoilées* est aussi présente dans La commission « Les femmes prennent leur lutte en main », de même que le Collectif pour l'ouverture d'un centre IVG à l'hôpital Nord. Le film du GRAIF (*Avortement, ils appellent ça IVG*) sera projeté. Les partis politiques sont invités par lettre à participer aux dernières réunions de préparation des 28 mai, 4 et 11 juin. D'après les RG, 300 personnes participent aux « 6 heures ».

172. Tract pour la manifestation du 24 mars 1979.

Selon Nathalie Serre, lors de la « Marche nationale des femmes pour l'avortement libre et gratuit », à Paris le 6 octobre 1979, Marseille est l'une des plus fortes délégations de la province, en organisant un départ groupé en train pour plus de 300 personnes¹⁷³. À nouveau, le PS apporte son soutien à travers Yvette Fuillet, députée au Parlement européen et secrétaire fédérale aux luttes des femmes du PS des Bouches-du-Rhône, qui appelle à y participer.

Cette marche provoque, à Marseille comme ailleurs, d'importants débats autour de la mixité. En effet, l'appel à manifester à Paris est non mixte, si bien que le collectif marseillais décide ne pas participer à la manifestation en tant que telle, mais de la suivre en cortège mixte. Cette position peut sembler étonnante dans la mesure où des féministes autonomes sont nombreuses dans le collectif. Le choix de la mixité ou non pose concrètement la question de la présence des syndicalistes dans le cortège, et il semble que ce soit le refus de les exclure qui prime, si l'on en croit le communiqué du collectif.

La même question se repose au sujet de la manifestation du 24 novembre à Paris, qui est cette fois mixte : « pour que celle-ci soit la plus massive et la plus unitaire possible », l'appel concerne « toutes les forces sociales et politiques se réclamant d'un changement véritable de société »¹⁷⁴. Le CODIF diffuse un tract expliquant que la « coordination du 7 octobre du mouvement des femmes », le MLAC (pourtant alors dissous depuis longtemps), le PS, le PSU et plusieurs organisations d'extrême gauche ont rejoint cet appel, et déplorant le « refus du PC » comme « l'absence des confédérations syndicales. À Marseille, l'UD CGT-FO et l'UD CFDT sont partie prenante du collectif ; mais l'UD CGT refuse de s'associer à cette initiative¹⁷⁵ ». Nous le voyons, la question de la mixité devient de plus en plus cruciale au fur et à mesure que non seulement les syndicats, mais également les partis politiques de gauche, investissent la mobilisation.

À Marseille, le collectif organise une « semaine d'action » précédant la manifestation, avec une conférence de presse au Planning familial, une journée d'information sur tous les marchés

173. Nathalie Serre, *Le Planning familial de Marseille (1961-1992)*, op. cit.

174. AMM, fonds CODIF, carton n° 931 W 12.

175. *Ibid.*

le samedi 17 novembre, des manifestations devant l'hôpital Nord et la DDASS. À nouveau, les inscriptions pour le départ collectif à Paris ont lieu au CODIF, qui continue de jouer un rôle central dans l'organisation.

Après l'adoption définitive de la loi Veil le 31 décembre 1979, une partie des associations regroupées dans ce collectif unitaire continue à se mobiliser dans le cadre d'un nouveau collectif qui perdurera jusqu'en 1983 : le Collectif pour la création d'un centre IVG à l'hôpital Nord. D'après les archives, fin 1982, il regroupe le Planning familial, le MJF, SOS Femmes battues, Accoucher et naître autrement, l'Association des conjoints de médecin (ACOMED), le CODIF, le groupe femmes de la Plaine, la Commission femmes CFDT, le GRAIF, Résistance internationale des femmes à la guerre (RIFG), l'UFF, la Confédération syndicale des familles. Les réunions sont organisées par et au CODIF. À l'issue de la réunion du collectif le 30 mars 1983, le compte rendu signale la présence du CODIF, de Lilit¹⁷⁶, du MLAC, de la CFDT-PTT et de FLORA¹⁷⁷.

La monopolisation du MLF par Psychépo

1979 est également l'année du dépôt à l'Institut national de la propriété intellectuelle du sigle MLF par le groupe Psychépo, qui provoque de vifs conflits au sein du mouvement féministe. Cet enregistrement, qui a lieu en novembre, soit au plus fort des mobilisations autour de la loi Veil, est justifié par le risque « d'émiettement ou de détournement par les partis politiques » du mouvement, ainsi que par son « abandon » par beaucoup de féministes¹⁷⁸. À Paris, c'est dans la foulée qu'un rapprochement entre féministes radicales et féministes tendance « lutte de classe » aboutit à l'ouverture d'une Maison des femmes commune en 1980¹⁷⁹. Dans la cité phocéenne,

176. Association non mixte qui en 1990 se transforme en Centre évolutif lesbien (CEL).

177. FLORA est créée en 1983. À cette date, elle publie une « Contribution à la lutte contre le racisme et le sexisme » où elle se définit comme « une association féministe [qui] participe quotidiennement à la lutte contre le racisme pour la défense des droits des immigré.e.s ». Elle est présente tous les lundis de 15 heures à 18 heures, à la maison de quartier du 6, rue Sénac (bibliothèque du CODIF, carton n° 34).

178. Réponse d'Antoinette Fouque aux polémiques qui ont suivi la sortie de *Génération MLF* (*Le Monde*, 15 décembre 2008). À ce sujet, voir *Prochoix*, 48, 2008.

179. Suzy Rojzman et Maya Surduts, « Le féminisme encore une fois à la croisée des chemins ? », *Cahiers du genre*, hors-série, juillet 2006, p. 181-196.

au contraire, le dépôt du sigle ne freine pas une montée en puissance de Psychépo au sein de l'espace féministe, permise en particulier par le ralliement d'anciens piliers des groupes femmes.

La prise d'ampleur du Psychépo marseillais est notamment perceptible dans la place accordée aux actualités de la ville dans son journal national, *Des femmes en mouvements*, mais également dans une plus éphémère *Bulletine des femmes en mouvement à Marseille*. Cette dernière conseille des « lieux de sociabilité entre femmes » : le numéro 3 de mars 1979 rend compte de la 3^e « journée entre femmes » qui a eu lieu le 13 janvier 1979 au Centre social du cours Julien, autour de deux ateliers – « Comment inscrire le mouvement, quelle est sa réalité pour chacune » et « Des femmes luttent contre le patriarcat » –, ou encore de la manifestation du 14 mars 1979 en soutien aux femmes iraniennes qui regroupe « plus de 600 femmes à Marseille ».

À partir de novembre 1979, Psychépo national produit *Des femmes en mouvements* – hebdo, diffusé en kiosques et sur les marchés de la Plaine et du Prado, tous les mercredis et les samedis¹⁸⁰. Son numéro 6, en date du 14-21 décembre 1979, décline les activités proposées par Psychépo Marseille sous l'intitulé « À l'école des Femmes en mouvements » et donne une idée du niveau d'engagement que propose l'organisation avec plusieurs réunions hebdomadaires, toutes à la Librairie des femmes : « Mardi 19 heures : atelier viol et violences ; mercredi 14 heures : lecture de l'hebdo ; jeudi 19 heures : féminisme et/ou luttes de libération ; samedi 13 heures : sexualité et inconscient ; vendredi 20 h 30 : grande réunion, mise en commun de tous les ateliers tous les quinze jours. »

L'association met également en avant son engagement « de terrain » aux côtés de mobilisations de mères dans les quartiers nord de Marseille¹⁸¹. Le numéro 21 enfin, spécial « Marseille », daté du 28 mars au 4 avril 1980, donne à voir l'histoire du féminisme marseillais telle qu'elle est retravaillée par Psychépo. La dernière rubrique agenda de l'année 1980 montre que les ateliers et les activités culturelles se poursuivent à la librairie : « 19 juin, rencontre-débat avec Anne Roche, autour de son livre *La Relative*,

180. D'après le n° 21 de *Des femmes en mouvements*, « À Marseille, des femmes en mouvements », numéro spécial, 21, 1980.

181. *Des femmes en mouvements*, 19, 14-21 mars 1980.

Éditions des femmes, de 18 heures à 20 heures, Librairie des femmes ; atelier sexualité et inconscient tous les lundis à 20 h 30 ; atelier politique tous les jeudis à 20 h 30 ; AG des Femmes en mouvements vendredi 20 juin à 20 h 30 et les vendredis tous les 15 jours à la Librairie des femmes¹⁸². »

Malgré l'afflux de militantes issues des groupes femmes, il est vraisemblable que le dépôt du sigle isole le MLF-déposé des autres groupes féministes marseillais : on peut noter son absence des collectifs unitaires de 1979 et pour un centre IVG à l'hôpital Nord. Elles sont également physiquement repoussées d'une « rencontre des Femmes du Sud ». Cet isolement contribue sans doute au ralentissement de ses activités. Par ailleurs, le rapprochement de Psychépo avec le PS, particulièrement visible à Marseille au cours des campagnes présidentielle et législative de 1981, rend vraisemblablement le groupe particulièrement sensible aux effets démobilisateurs de l'occupation du pouvoir national, tout en ne lui assurant guère d'accès aux ressources municipales, le créneau étant déjà occupé par le CODIF. En 1989, l'Alliance des femmes pour la démocratie est créée et prend la suite du MLF-déposé. L'association présente des listes de candidates aux municipales dans plusieurs villes de France, dont Marseille.

Le CODIF après 1981, secteur « femmes » de la mairie socialiste

Après 1981, le CODIF affirme bien davantage qu'auparavant sa loyauté au député-maire, désormais ministre. On en perçoit presque immédiatement les effets sur son fonctionnement interne. À partir d'avril 1977, un « fonctionnement collégial » (assemblée générale, conseil d'administration, collège) succède à la « structure pyramidale » initiale (membres de droit, présidente, secrétaire, trésorière). Les entretiens ne nous fournissent guère plus de détails. En revanche, les lettres présentes dans les archives témoignent d'une « reprise en main » très nette du CODIF après la victoire de François Mitterrand du printemps 1981, et la nomination de Gaston Defferre comme ministre de l'Intérieur¹⁸³.

182. *Des femmes en mouvements*, 32, 13-20 juin 1980.

183. AMM, fonds CODIF, carton n° 931W9, Courrier de Jeanne Mazel, conseillère municipale déléguée, aux membres du conseil d'administration du CODIF daté du 31 août 81.

En 1981, Jeanne Mazel devient, l'espace de quelques mois, déléguée régionale du ministère des Droits des femmes, mais elle démissionne rapidement car elle y a « moins de marges de manœuvre qu'au GRAIF », et le poste revient alors à Ophélie Rosso¹⁸⁴. En novembre 1982, une lettre signée par le CODIF et adressée à Gaston Defferre exprime bien les nouveaux termes du contrat. L'association a été contactée par Ophélie Rosso pour passer une convention avec son ministère afin que le CODIF devienne un Centre d'information sur les droits des femmes (CIDF) : « Compte tenu de l'aide que vous nous avez jusqu'ici apportée nous vous avons demandé votre avis par l'intermédiaire de M^{me} Mazel¹⁸⁵. » Nous le voyons, à Marseille, l'institutionnalisation locale du féminisme a été telle avant 1981 que, même lorsque se créent des structures ministérielles dédiées aux droits des femmes, le CODIF et le GRAIF, structures municipale et régionale, conservent leur place centrale.

On peut imaginer que cette « reprise en main » du CODIF prive le mouvement féministe marseillais d'une structure de soutien aux mobilisations « unitaires ». Dans les années qui suivent, et jusqu'en 1983, il continue néanmoins de faire partie des différentes initiatives collectives féministes de Marseille, par exemple pour le collectif d'organisation du 8 mars 1982¹⁸⁶. Le CODIF fait également partie du collectif marseillais de préparation des états généraux sur le travail des femmes qui se déroulent en avril 1982 à la Sorbonne, avec les groupes femmes des quartiers nord, de la Plaine, latino-américaines, le CODIF, SOS Femmes battues, le Planning, l'UNEF-ID, des femmes syndicalistes, la JCR et la LCR. Là encore, les réunions ont lieu au CODIF, 81, rue Sénac. Le centre fait encore partie, en 1983, du collectif organisateur du 8 mars et du Collectif pour la création d'un centre de gynécologie sociale à l'hôpital Nord. Mais, après 1983, la partie « actions militantes » disparaît du compte rendu d'activités annuel. En 1995, lorsque Jeanne Mazel en quitte la présidence après le changement de majorité municipale, le CODIF compte quinze salariées. Il cesse d'exister fin 2011, faute de financement.

184. AD-BDR, 9 AV 21 1-5, entretien avec Jeanne Mazel.

185. AMM, fonds CODIF, carton n° 803W46.

186. AMM, fonds CODIF, carton n° 8.

Les féministes autonomes après 1979

En 1980, le guide du CODIF recense encore neuf groupes femmes, organisés par quartier, par entreprise ou par université, auxquels s'ajoute le groupe *Dévoilées*. Les réunions de coordination ont désormais lieu une fois par mois au centre culturel Léo-Lagrange, ce qui indique que le local de la rue Pastoret n'existe plus.

Encadré 39 – Groupes femmes à Marseille (1980)

Groupe femmes La Timone (groupe d'entreprise), Jeannine Lassere, avenue de Saint-Barnabé, Marseille, 13^e ;
Groupe femmes Flamants (quartier), Patricia Ferrer, avenue Georges-Braque, Marseille, 14^e ;
Groupe femmes enseignantes (travailleuses de l'enseignement), Nicole Roussel, 55, rue des Dominicaines, et Chantal Charrier, Marseille, 1^{er} ;
Groupe femmes La Plaine (quartier), Christine Maurel, 33, rue Sibié, Marseille, 6^e ;
Groupe femmes Campagne-Lévêque (quartier), Sylvie Fournier, 136, route Nationale de la Visite, Marseille, 15^e, et Irène Baillon, 26, cours Roosevelt, Marseille, 1^{er} ;
Groupe femmes CNRS (groupe d'entreprise), Danielle Meunier, résidence Michelet-Delattre, Marseille, 9^e ;
Groupe femmes Saint-Jérôme (groupe étudiant), Bernadette Matrat, 131, cours Lieutaud, Marseille, 6^e ;
Groupe femmes Pagnol (groupe d'entreprise), Marie-Josée Martinez, 23, rue d'Isoard, Marseille, 1^{er} ;
Groupe femmes Huveaune (groupe de quartier), Régine Mouret, boulevard Romain-Rolland, Marseille, 10^e ;
Dévoilées (journal), Colette Portmann, 14, rue des Héros, Marseille, 1^{er}.
Source : *Femmes à Marseille. Guide pratique*, CODIF, 1980.

Les groupes femmes disparaissent petit à petit autour de 1982-1983. Le Planning semble avoir servi de structure de veille durant ces années de vide associatif. Comme l'indique une enquêtée, « c'était celles qui maintenaient la flamme quand le mouvement des femmes s'est effondré ». Plusieurs de nos enquêtées rejoignent en effet le Planning, où elles suivent une formation pour devenir conseillère et formatrice.

Les « rencontres des Femmes du Sud » continuent pour leur part vraisemblablement jusqu'au milieu des années 1980. Un tract fait

référence aux rencontres de Montpellier en décembre 1983 et de Persimbas au printemps 1984¹⁸⁷. C'est dans le cadre de ces rencontres que naît un projet de journal qui commence à paraître en mars 1985, *Pré-journal 85*¹⁸⁸, avec une revue de presse, «un grand jeu test psycho-socio-politique pour connaître cette nouvelle femme que vous êtes devenue», etc. Un feuillet indique: «Des femmes du Mouvement de libération des femmes de plusieurs villes travaillent sur ce projet de journal. Pour celles qui voudraient s'y intéresser de plus près, nous pensons organiser une réunion d'information et de discussion à Marseille. Pour que nous puissions vous contacter, laissez vos coordonnées aux femmes qui distribuent ce pré-journal, ou écrivez-nous: *Journal "85"*, librairie L'Odeur du temps¹⁸⁹. » En novembre de la même année paraît le numéro 0 de *Des femmes du Sud. Un journal du Mouvement de libération des femmes*¹⁹⁰, qui comporte une revue de presse sur le viol, un dossier santé. Le contact donné à Marseille est la librairie L'Odeur du temps, avec les prénoms de Maryse et d'Ulla. Nous n'avons pas retrouvé trace d'exemplaires ultérieurs de ce journal ni de réunions marseillaises. Pour le «MLF-non déposé», la situation politique est particulièrement difficile. D'un côté, son éloignement de Psychépo est définitivement consommé fin 1979 et, de l'autre, comme le souligne Lucienne Brun en entretien, «le mouvement de femmes a périclité après l'arrivée de la gauche au pouvoir, est devenu de plus en plus un mouvement d'homosexuelles, les femmes hétéros sont parties et d'autres femmes homosexuelles sont arrivées, qui découvriraient que, dans le mouvement des femmes, elles avaient plus de reconnaissance, plus de liberté, etc. Et ça, ça a tué le mouvement social des femmes parce qu'après, c'est devenu quand même un peu fermé, affectif».

Ce chassé-croisé entre militantes féministes et homosexuelles tel que le décrit Lucienne Brun s'incarne en effet de manière particulièrement claire dans le dernier projet de «Maison des femmes» de Marseille. En février 1981, le numéro 1 du journal de la coordination femmes Marseille, *Belles de Mai*, signé par des «femmes qui sont ou ont été dans des groupes femmes», s'inscrit clairement dans une filiation avec le MLF-non déposé: «Tiens... elles sont toujours

187. Bibliothèque du CODIF, carton n° 33.

188. *Ibid.*

189. *Ibid.* Laquelle a remplacé la librairie des Éditions des femmes, au 35, rue Pavillon.

190. *Ibid.*

là... Pourquoi ? Parce que nous n'arrivons pas à nous résigner à ce que le grand espoir de la lutte des femmes, qui nous a mobilisées de 70 à maintenant, du MLAC à la loi Veil, soit aujourd'hui récupéré, normalisé, enterré ! [...] Pour un mouvement non mixte et unitaire. Nous n'acceptons pas que la richesse du mouvement soit canalisée par le seul courant Psychépo¹⁹¹. » C'est à l'histoire de la structuration des luttes lesbiennes et homosexuelles que nous consacrerons la dernière section de ce chapitre.

Orgueil et préjugés : émergence des mouvements lesbien et gay

Avant l'émergence du mouvement féministe de la deuxième vague, il n'existe pas de mouvement homosexuel. Certes, la revue homophile *Arcadie*¹⁹² rassemble une dizaine de milliers de personnes en France mais ne pose pas la question homosexuelle en termes politiques, cherche à se concilier les faveurs des autorités et ne concerne que très marginalement les femmes¹⁹³. Ce n'est qu'avec la seconde vague du mouvement féministe et à partir de 1970 que la question de l'homosexualité commence à faire l'objet d'une politisation, au cœur même du mouvement féministe et dans une logique d'« alliance objective¹⁹⁴ », avant que des divergences d'intérêt ne suscitent la dissolution du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), l'émergence de la contestation au sein du MLF et la naissance de groupes homosexuels et lesbiens autonomes à partir de 1974.

Il n'est bien entendu pas question ici de retracer une histoire détaillée de ces moments, étudiés par ailleurs¹⁹⁵, mais plutôt de

191. Bibliothèque du CODIF, carton n° 33, *Belles de Mai*, 1.

192. Sur le groupe et la revue *Arcadie*, créés en 1954, voir l'ouvrage de Julian Jackson, *Arcadie. La vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement, 2009.

193. D'après Françoise Flamant, le groupe *Arcadie* comptait seulement 300 femmes dans les années 1960 sur un millier de membres (*À tire d'elles. Itinéraire de féministes radicales des années 1970*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 154).

194. Pour reprendre l'expression employée par Françoise d'Eaubonne, membre d'*Arcadie* et co-fondatrice du FHAR, dans *Histoire et actualité du féminisme*, Éditions Alain Moreau, Paris, 1972, p. 318 et 332 (citée dans Sébastien Chauvin, « Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au xx^e siècle », *L'Homme et la Société*, 158, novembre 2006, p. 111-130).

195. Outre le texte cité plus haut de Sébastien Chauvin, voir Florence Tamagne, *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*, Paris, Seuil, 2000 ;

se centrer sur la manière dont les homosexuel.le.s sont, dans les Bouches-du-Rhône, présent.e.s dans les luttes, de manière organisée ou non, d'abord à partir des seuls groupes féministes et de la LCR, puis, pour certain.e.s, au sein des organisations homosexuelles, qu'il s'agisse de groupes mixtes dans un premier temps ou de groupes spécifiquement homosexuels au début des années 1980¹⁹⁶.

1970-1974 : les lesbiennes au cœur du mouvement féministe

L'on sait que les premières initiatives qui conduiront à la naissance du MLF sont portées essentiellement par des lesbiennes¹⁹⁷. Dans le groupe de femmes qui dépose sous l'Arc de Triomphe, le 26 août 1970, une gerbe à la mémoire de la femme du soldat inconnu et qui marque symboliquement la naissance du MLF, les lesbiennes sont majoritaires. En septembre de la même année, au moment où

Olivier Fillieule et Christophe Broqua, « Les mouvements homosexuels », dans Xavier Crettiez et Isabelle Sommier (dir.), *France rebelle*, Paris, Michalon, 2002 ; Ilana Eloit, *Le Sujet politique lesbien à Paris. Compositions, recompositions et décompositions du sujet féministe*, mémoire de master 2, Paris, Université Paris-8, 2013 ; Massimo Préaro, *Le Moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014 ; Matthias Quéré, « Qui sème le vent récolte la tapette ». Une histoire des groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979, mémoire de master 1 en histoire, Toulouse, Université Toulouse-Jean-Jaurès, 2016, et « Et que vivent nos amours ! » Une histoire du Comité d'urgence anti-répresseion homosexuelle de 1979 à 1986, mémoire de master 2 en histoire, Toulouse, Université Toulouse-Jean-Jaurès, 2017.

196. Pour la rédaction de cette section, nous nous appuyons sur quelques entretiens informatifs, deux récits de vie et surtout le dépouillement des riches archives constituées par Christian de Leusse sur le GLH et les UEH de Marseille qui, bien sûr, contiennent des informations sur les lesbiennes et leurs activités mais sont centrées malgré tout sur la militance masculine. Sur l'histoire des lesbiennes à Marseille, il existe également une archive orale constituée par une militante active à Marseille depuis 1976 [projet « Mémoire lesbienne militante » [<http://dykiri.free.fr>]].

197. À propos de cette importance numérique des lesbiennes dans le mouvement féministe post-68, Claudie Lesselier fait l'hypothèse que « le sentiment d'une faible légitimité collective contraste avec un sentiment très fort partagé par beaucoup de lesbiennes de leur légitimité individuelle, de la valeur de leurs "choix" et de la justesse de leur combat. Ce double aspect du vécu lesbien à la fin des années 1960 contribue à expliquer que des lesbiennes soient prêtes à un engagement très actif dans une lutte collective de femmes en même temps que hésitantes vis-à-vis d'un regroupement en tant que lesbiennes » (Claudie Lesselier, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : positions et problèmes », dans Groupe d'études féministes de l'Université Paris-7 [dir.], *Crise de la société, féminisme et changement*, Paris, Revue d'en face-Éditions Tierce, 1991, p. 88-89, cité dans Ilana Eloit, *Le Sujet politique lesbien à Paris*, op. cit., p. 25).

paraît le dossier « Libération des femmes, année zéro » dans *Partisans*, un groupe de féministes réunies autour de Françoise d'Eaubonne et d'Anne-Marie Grémois, membres d'Arcadie, établit le contact avec le MLF et lance le futur FHAR, lequel à ses débuts est presque exclusivement féminin, rejoint un peu plus tard par des hommes au premier rang desquels Guy Hocquenghem, alors étudiant militant au sein du groupe gauchiste et libertaire Vive la Révolution!¹⁹⁸.

Le 10 mars 1971, ce sont encore des féministes lesbiennes (parmi lesquelles Françoise d'Eaubonne, Christine Delphy, Monique Wittig) qui, avec quelques hommes, se retrouvent dans le public de l'émission radio de Ménie Grégoire diffusée en direct sur RTL, consacrée ce jour-là à l'homosexualité. Les intervenants qui ressassent quelques poncifs pathologisants et misérabilistes sont soudainement coupés par des slogans et des cris en provenance de la salle, le plateau est envahi et l'émission interrompte. C'est à la suite de cet événement que le FHAR est officiellement constitué. Guy Hocquenghem est absent lors de l'action fondatrice mais participe à la création du groupe. Il fait jouer ses contacts avec les milieux intellectuels gauchistes pour faire paraître des textes. Le numéro 12 de la revue *Tout!* du 23 avril 1971, intitulé « Libre disposition de notre corps », comporte ainsi des articles écrits par le FHAR : l'essentiel des positions du groupe y est donné¹⁹⁹. Il permet de lancer le groupe en le faisant connaître. Le 1^{er} mai 1971, les militant.e.s du mouvement rejoignent le cortège du MLF et s'attirent les foudres de la gauche partisane et syndicale en participant au défilé traditionnel sous des formes jugées outrancières : c'est l'occasion de l'entrée en scène des Gazolines, frange radicale du FHAR composée de « folles » et autres créatures défiant les catégorisations de genre. Au début de la

198. Voir Françoise d'Eaubonne, « Le FHAR, origines et illustration », *La Revue h*, 2, 1996 ; « Tensions et déclins », *La Revue h*, 3, hiver 1996-1997 ; Michael Sibalís, « Gay Liberation Comes to France : The Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », dans Ian Coller, Helen Davies et Julie Kalman (eds), *French History and Civilization : Papers from the George Rudé Seminar*, vol. 1, Melbourne, The George Rudé Society, 2005, p. 265-277 ; voir également la biographie de Guy Hocquenghem par Antoine Idier, *Les Vies de Guy Hocquenghem. Politique, sexualité, culture*, Paris, Fayard, 2017.

199. Certains textes seront repris dans le *Rapport contre la normalité*, Paris, Champ libre, 1972. Sur la revue *Tout!*, on consultera la thèse de Manus McGrogan, *Tout! in Context 1968-1973 : French Radical Press at the Crossroads of Far Left, New Movements and Counterculture*, thèse de doctorat, Portsmouth, Université de Portsmouth, 2010.

décennie, donc, les revendications des homosexuel.le.s s'expriment à la fois au cœur du MLF pour les femmes et au sein du FHAR pour femmes et hommes.

En ce qui concerne le FHAR, il ne semble pas que celui-ci ait existé à Marseille, même si quelques indications ténues semblent indiquer des tentatives. Ce qui veut dire que jusqu'à la création du Groupe de libération homosexuel (GLH) de Marseille en novembre 1976, la militance homosexuelle ne peut exister qu'au sein du MLF. Toutefois, étant donné l'intensité des débats qui agitent le FHAR sur l'alliance objective entre homosexualité et féminisme, et dont la teneur se retrouve dans des publications auxquelles ont accès les Marseillais.es, il importe de s'y arrêter un instant, pour comprendre comment se structureront plus tard les termes de l'alliance entre homosexuel.le.s et féministes.

À la respectabilité et à la discrétion prônées pendant des années par Arcadie s'oppose la brusque irruption d'une parole publique sur l'homosexualité portée par le FHAR. Le groupe entend ainsi promouvoir une démarche de visibilisation de l'homosexualité tant au niveau collectif qu'individuel par le « coming-out ». C'est dans cette optique que Guy Hocquenghem livre en 1972 un témoignage fondateur dans *Le Nouvel Observateur* (« La révolution des homosexuels »). Le FHAR plaide pour une prise en compte de la dimension révolutionnaire de l'homosexualité, permettant ainsi d'unir la cause des homosexuel.le.s à celle des opprimé.e.s. Ses deux principaux champs d'intervention sont le politique (faire admettre les mouvements homosexuels comme fraction légitime des luttes sociales) et la science (contester la conception psychiatrique de l'homosexualité). Il lutte en outre en priorité contre le sexisme, le phallocratisme et l'« hétéroflouisme », à savoir la domination masculine et hétérosexuelle. Autrement dit, il existe une forte convergence de thématique avec le MLF récemment né. C'est dans le numéro 12 de *Tout!*, mentionné plus haut, que paraît la « Lettre à ceux qui se croient normaux », texte dans lequel ces idées sont énoncées avec force. L'article déclare notamment que « nous sommes avec les femmes le tapis moral sur lequel vous essuyez votre conscience ». Et l'article intitulé « Les pédés et la révolution » insiste sur la solidarité entre mouvement homo et mouvement féministe : « La revendication homosexuelle met en cause le culte aberrant de la virilité à partir duquel la femme ne sert à un homme que pour s'imposer aux autres mâles. Elle met en

cause ce que la bourgeoisie appelle stupidement une loi de nature, alors qu'elle nous fait prendre un statut culturel et une structure de comportement pour le destin biologique inévitable. Elle met en cause l'enfer du surpeuplement, les institutions sacro-saintes de la famille et du patriarcat monogame, défendues aussi bien par les républiques bourgeoises que par les démocraties populaires ou les dictatures militaires. Elle met en cause toutes les conduites masculines d'autorité, de puissance, d'agressivité et d'hystérie qui naissent du refoulement homosexuel²⁰⁰. »

En même temps, le FHAR remplit pour ses membres une fonction d'entraide communautaire, agissant comme un groupe d'auto-support et de rencontre, où la dimension érotique occupe une place centrale. En partie grâce aux répercussions du numéro spécial de *Tout!*, les réunions organisées chaque semaine dans une salle de l'école des Beaux-Arts connaissent très tôt une affluence considérable, s'accompagnant d'un désordre volontaire et libérateur, qui s'explique par le refus d'une organisation formelle ou hiérarchique. Et si le FHAR essaime dans quelques villes de province, le modèle déstructuré qu'il défend rend difficile l'établissement ou le maintien de liens entre les différents groupes. À l'inverse, par un processus d'atomisation, des groupes d'arrondissement se constituent en 1972 à Paris, qui développent chacun leur philosophie et leurs revendications notamment à travers des « journaux » : les deux principaux sont ceux du 5^e et du 11^e arrondissements : ils publient respectivement *Le Fléau social* et *L'Antinorm*.

Si le FHAR est créé et porté par des féministes lesbiennes, elles vont très vite céder le terrain aux hommes, à la fois parce que le combat féministe peut difficilement dans cette phase de construction s'accommoder d'une collaboration avec des hommes, même homosexuels²⁰¹, mais aussi en raison de l'irruption d'une sexualité aux relents sexistes, et de la présence des Gazolines, accusées de véhiculer une image grotesque de la femme. Certaines des fondatrices décident d'ailleurs de constituer un groupe spécifique de lesbiennes révolutionnaires dès 1971, les Gouines rouges, dont on

200. Guy Hocquenghem, « Les pédés et la révolution », *Tout!*, 12, 23 avril 1971, p. 118.

201. « Les femmes sont opprimées en tant que femmes avant de l'être en tant qu'homosexuelles ; les hommes ne sont réprimés qu'en tant qu'homosexuels, jamais en tant qu'hommes », écrit par exemple Françoise d'Eaubonne dans un des premiers bulletins du FHAR (cité par Jacques Girard, *Le Mouvement homosexuel en France, 1945-1980*, Paris, Syros, 1981, p. 102).

ne trouve pas non plus trace dans les Bouches-du-Rhône. Les autres préfèrent militer au sein du MLF où, comme le souligne Sébastien Chauvin, le discours des lesbiennes gagne en portée et en visibilité dans une logique de démarcation des autres groupes.

Au sein du MLF, les premières années sont marquées, comme le souligne Christine Bard, par un « unanimisme fusionnel »²⁰², si bien que l'homosexualité ne fait pas l'objet de discussions ni ne donne lieu à une réflexion politique spécifique. Au nom de l'unité des femmes dans la lutte contre le patriarcat, au nom de la « sororité » qui implique que « toutes les femmes aiment les femmes »²⁰³, le lesbianisme est nié : « soyons chacune, aujourd'hui, maintenant, un individu entier : plus de fragments, plus d'essence de femmes (la féminité) [...] qu'ils ne rencontrent que des blocs. Je suis venue créer avec vous un bloc. Je suis venue me changer en pierre », peut-on lire dans le premier numéro du *Torchon brûle*²⁰⁴.

L'unanime réticence à dire la différence entre homosexuelles et hétérosexuelles au sein du MLF est d'autant plus difficile à vivre pour les lesbiennes que la non-mixité du mouvement, la revendication de la sororité, le fonctionnement chaleureux des groupes de parole favorisent et entretiennent une ambiance homo-érotique. Avec pour effet, certes, que de nombreuses femmes qui n'avaient pas pu ou voulu sauter le pas le font et « deviennent » lesbiennes et que beaucoup d'autres ont des relations avec d'autres femmes

202. Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique », dans Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Le Siècle des féminismes*, Paris, Les Éditions de l'atelier, 2004, p. 114.

203. « Mais qui t'as parlé de lesbiennes? On était des femmes, ma chère, des femmes-qui-aimaient-des-femmes. À la rigueur, on se disait homos pour faire court, mais ça ne nous plaisait pas autant que de se dire femmes, d'encenser dans ce mot de femmes tout ce qui faisait la jouissance de notre préférence », répond une interviewée à une question sur la présence de lesbiennes à Toulouse dans ces années. Voir Jacqueline Julien, « À Toulouse : du féminisme lesbien au lesbianisme féministe », dans Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 2003, p. 51. De même, Christine Bard cite Liliane Kandel déclarant qu'« il ne [serait venu] à l'idée à personne en réunion de se poser en affirmant : "moi qui suis homosexuelle..." Cela ne se disait pas. Nous étions toutes des femmes » (citée dans Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique », art. cité, p. 114).

204. *Le Torchon brûle*, 1, mai 1971, cité par Iline Eloit, « Du "Nous, les femmes" au "Nous, les lesbiennes" », communication au colloque international *Causes sexuelles. Sexualités et mobilisations collectives*, Lausanne, Université de Lausanne, 5-7 juin 2014, p. 3.

par conviction politique ou curiosité, mais, en même temps, le « féminisme lesbien » qui s'instaure alors revient surtout à nier l'homosexualité féminine en tant que désir et identité. « [...] Entre le discours des Gouines rouges sur le lesbianisme comme position révolutionnaire et "l'ambiance homo-érotique"²⁰⁵ due à la non-mixité du mouvement, s'invente très vite dans le MLF "une nouvelle manière d'être homosexuelle". Cette "nouvelle manière" pourrait se résumer par la célèbre formule attribuée à la féministe radicale étatsunienne Ti-Grace Atkinson : "Le féminisme est la théorie, le lesbianisme est la pratique." Le lesbianisme, c'est l'amour entre femmes au sens large. Pour autant, c'est au cœur même de cette normalisation affichée du lesbianisme dans le MLF que vont se manifester les effets coercitifs de ce sujet "femmes" vis-à-vis des lesbiennes²⁰⁶. »

L'invisibilisation de l'homosexualité au sein du MLF prend bien entendu une coloration différente selon les tendances. Avec, à tout le moins, d'un côté, Psychépo au sein duquel le lesbianisme ne se dit jamais et où l'amour entre femmes est noyé dans une rhétorique psychanalytique liée au rapport mère-fille et, de l'autre, les groupes femmes liés aux gauches radicales et au sein desquels l'homosexualité est considérée comme une spécificité parmi d'autres, sans portée politique et, partant, ne nécessitant pas l'élaboration d'une réflexion politique.

Mais sans doute que, pour la plupart des lesbiennes alors militantes au MLF, existe le sentiment d'avoir participé alors à des combats qui ne les regardent pas ou très peu, comme l'avortement ou les violences conjugales. Elles ne peuvent que faire le constat que les questions liées à l'homosexualité restent sous le boisseau. « Jamais une hétérosexuelle ne venait défendre les lesbiennes quand il arrivait quelque chose, au nom de la sororité », témoigne Marie-Jo Bonnet dans le documentaire de Carole Roussopoulos sur le MLF, *Debout!* (2004). « Nous, on avait signé le manifeste des 343 salopes, donc on avait une solidarité évidente avec les hétérosexuelles, mais l'inverse n'était pas vrai. » Le même documentaire contient le témoignage révélateur d'une féministe hétérosexuelle qui, trente ans après, passe en seulement quelques secondes d'une condescendance involontairement comique à l'hostilité larvée du bon sens, sincèrement désolée

205. Entretien avec Christine Delphy, cité dans Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique », art. cité, p. 114.

206. Ilina Eloït, « Du "Nous, les femmes" au "Nous, les lesbiennes" », art. cité, p. 4.

de devoir répéter des évidences : « Moi j'étais très séduite, elles nous faisaient beaucoup rire les lesbiennes, moi je trouvais qu'elles avaient du punch, qu'elles avaient du courage, qu'elles osaient dire ce que chacune de nous pensait par-devers elle, mais je ne pouvais pas participer. Parce qu'à un moment donné une société sans hommes, ça me semblait complètement fou [...], invraisemblable, si on voulait vraiment y croire. [...] Alors moi je ne voulais pas militer avec elles. Je ne pouvais pas me mettre dans cette mouvance²⁰⁷. »

À Marseille, les lesbiennes militant dans les différentes tendances du MLF ont partagé les mêmes expériences que celles évoquées dans les témoignages de l'époque. En dehors du MLF, les groupes féministes ne laissent aucune place à la question de l'homosexualité, que ce soit au Planning ou à Choisir. Au sein du MLF tel qu'il se constitue et commence d'exister en 1970 à la cité Saint-Jean-du-Désert et jusqu'à l'ouverture du centre des femmes de la rue Pastoret en 1974, la question de l'homosexualité semble également avoir été laissée de côté, ce d'autant plus que dans ces années la proximité avec les mouvements trotskystes est très forte. Quant au groupe Psychépo, il n'est encore qu'embryonnaire dans ces années, malgré quelques rencontres et quelques tentatives d'extension à partir d'Aix-en-Provence.

1974-1978 : émergence et autonomisation des luttes gaies et lesbiennes

Dans la deuxième moitié de la décennie 1970, un certain nombre de facteurs favorisent l'émergence d'une parole lesbienne autonome. En premier lieu, l'unité du MLF commence à s'effriter avec la multiplication des groupes féministes et l'approfondissement des divergences entre différentes tendances, autour du conflit central entre féministes révolutionnaires et féministes de Psychépo, à un moment où la force d'entraînement des gauches radicales marque une pause.

Dès 1973, une rencontre des Femmes du Sud à la Sainte-Baume marque symboliquement le début d'une recherche d'autonomie par les lesbiennes, qui trouvera une première traduction en 1974 avec la création par Monique Wittig du Front des lesbiennes révolutionnaires (FLR) rebaptisé l'année suivante Groupe des lesbiennes féministes

207. Sébastien Chauvin, « Les aventures d'une "alliance objective" », art. cité, p. 120.

(GLF) avant de rapidement disparaître. C'est aussi le moment du combat pour le droit à l'avortement et du MLAC. Tout cela va contribuer à faire qu'à Marseille, de nombreuses militantes du MLF de la première heure – et, parmi elles, nombre de lesbiennes – rejoignent ainsi le groupe mené par Antoinette Fouque, autour de ce nouveau lieu qu'est la Librairie des femmes créée en 1976. D'autres, moins nombreuses, se retrouvent dans l'aventure du journal *Dévoilées*.

Le 27 avril 1976, le GLF participe à l'action menée par le GLH visant à déposer une gerbe au monument commémorant les victimes de la déportation au nom des homosexuels morts dans les camps (Paris). En juin de la même année, le GLF toujours organise un pique-nique en commun avec le GLH et, l'année suivante, est encore de la partie pour la première Gay Pride, le 20 juin 1977, laquelle est suivie d'une fête champêtre au bois de Vincennes²⁰⁸.

Mais l'organisation qui domine au cours de la période est bien le GLH, issu des restes du FHAR dont les activités s'éteignent en 1974 et de la commission « Jeunes » d'Arcadie exclue pour « politisation »²⁰⁹. Il s'agit tout d'abord du nouveau nom donné par Alain Leroi au FHAR Jussieu, la section qu'il anime. Le GLH, qui souhaite fédérer des homosexuel.le.s issu.e.s de toutes les catégories sociales et ne pas reproduire l'élitisme non avoué du FHAR, met en place une stratégie de recrutement qui se déploie non seulement dans le milieu homosexuel mais également dans les lieux populaires où l'homosexuel est aussi l'homme de la rue. Cette volonté d'agir avec et dans l'intérêt des homosexuel.le.s dans toute leur diversité ne parviendra pas à neutraliser les aspirations divergentes qui s'expriment et se traduisent en 1975 par une scission en deux groupes, incarnant deux grandes tendances : un projet à la fois réformiste et communautaire porté par le GLH-Groupe de base (GLH-GB) et un pôle révolutionnaire, le GLH-Politique et quotidien (GLH-PQ). Une troisième tendance (GLH-14 décembre) ne se développera pas.

208. D'après Suzette Triton, « Le Groupe de lesbiennes féministes » (extrait de *Masques*, 9-10, été 1981), *Archives, recherches et cultures lesbiennes*, « Mouvements lesbiens en France 1970-1980 », numéro spécial, 6, 1987, p. 20 ; et, pour juin 1977, Michael Sibalís, « Gay Liberation Comes to France : The Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », art. cité.

209. Voir Massimo Préaro, *Le Moment politique de l'homosexualité*, op. cit., citant Gilles Saint, « Entretien avec le groupe de libération des homosexuels », *Don*, 2, février 1976, p. 7, et Jean du GLH-PQ, *Sexpol*, « Homosexualités », numéro spécial, 12, janvier 1977, p. 34.

Enfin, lorsqu'en avril 1978 sont organisés les états généraux de l'homosexualité à Paris, pour préparer une stratégie dans le contexte des élections législatives de 1978, les lesbiennes y prennent part, soit en tant que membres des GLH, soit au nom de groupes spécifiquement lesbiens. Les états généraux sont organisés en ateliers, et deux salles sont réservées à un « espace lesbien non mixte²¹⁰ ». À l'issue de ces journées, il est décidé de constituer une Coordination permanente à laquelle participent notamment les groupes de lesbiennes de Paris « pour que tout acte de répression soit connu ; pour exiger l'abrogation des lois qui répriment l'homosexualité ; pour exiger toute levée de censure sur les publications de presse ; pour élargir la loi de juillet 1972 (condamnant tout racisme) aux homosexuels et à toute discrimination pour pratiques sexuelles ; pour élargir notre lutte contre les actes et lois de discrimination²¹¹ ».

À Marseille, le mouvement suit les mêmes logiques. D'une part, nombreuses sont les lesbiennes qui se sont lassées de participer aux activités de groupes féministes, et tout particulièrement des groupes « matérialistes », lesquels leur semblent de plus en plus préoccupés par des problèmes qui ne les intéressent pas et les tiennent pour peu recommandables lorsqu'elles se manifestent ouvertement. En témoigne cette enquêtée, active dans nombre de luttes et de manifestations féministes : « Pour vous dire la vérité, on a défendu l'avortement. Bon, dans les manifs et tout cela, ça plaisait pas trop parce qu'on avait un côté *butch* et il y avait des féministes et tout cela à qui ça ne plaisait pas trop. Elles nous disaient : "Vous n'êtes pas très représentatives des femmes", "Vous donnez une mauvaise image". Faut dire qu'on avait des motos, on avait des casques. Mais par contre, pour défendre l'avortement, pour être devant, se coltiner les gaz lacrymogènes et les flics, alors là, on était très bien. Ou quand il fallait défendre une crèche et tout cela. Alors qu'on n'avait pas de gosses, on n'en avait rien à faire. Et donc, quand il y avait une réunion, on nous mettait derrière, et quand il y avait une manif, on nous mettait devant. Donc, un jour, je leur ai dit : "Ça commence à bien faire, on sent le gazoil ou quoi ?" Au début, on a fait les chevaliers, on était contentes de faire les gros

210. D'après Massimo Préaro, *Le Moment politique de l'homosexualité*, op. cit., p. 185 citant, « Guéméné-sur-Scorff-Monparnasse : un homosexuel breton à Paris », *Libération*, 3 mai 1978.

211. *Ibid.*

bras mais ensuite on en a eu marre. » À Psychépo, la question de la visibilité et de la discrétion se pose en de mêmes termes, et si les lesbiennes sont nombreuses, elles doivent aussi faire profil bas, ce que souligne encore l'une de nos enquêtées, alors active dans le groupe : « À Psychépo, fallait pas le dire surtout et même si tu avais une allure un peu trop mec, alors là tu n'étais pas très bien venue. À part pour faire le boulot. »

Or, au cœur du mouvement homosexuel renaissant s'exprime également la revendication forte d'une autonomie vis-à-vis des groupes gauchistes au nom de la visibilité et avec pour objectif de construire des espaces propres (autrement dit, des lieux à la fois militants et de sociabilité) ou le vécu homosexuel pourrait s'exprimer sans être brimé. Lorsque le GLH Marseille est fondé en novembre 1976 par des militant.e.s d'horizons divers mais pour l'essentiel issu.e.s de la gauche radicale²¹² (avec notamment Jacques Fortin, Michel Richardot et Jean Rossignol) et s'installe dans les locaux du journal alternatif *La Criée*, animé par Jean-Paul Riton et Marc Bouris, c'est donc sans surprise que des lesbiennes le rejoignent, au premier rang desquelles Odile Bouchet.

Pour sa première action publique, le GLH Marseille décide de participer à la manifestation du 1^{er} mai 1977, malgré l'opposition des organisations ouvrières²¹³. Face aux craintes d'être reconnu.e.s sur la Canebière, décision est prise de porter des masques blancs (illustration 23) : « On avait décidé de faire le 1^{er} Mai, et puis on était donc 50 ou 60 à l'assemblée générale de préparation et beaucoup des copains ont dit : "Mais moi, je ne pourrai pas y être, je serai sur le trottoir à vous regarder. [...] Si j'enlève mon masque, je vais perdre mon boulot." Et donc... On a eu la discussion entre nous, et on a dit on est solidaire... on ne peut pas... on ne peut pas faire comme ça, et on a fait la proposition d'acheter des masques blancs et que tout le monde défile avec un masque blanc, comme ça, tout le monde pouvait défiler, donc on s'est retrouvé nombreux à défiler...

212. « Le GLH Marseille, contrairement aux autres GLH de France (directement issus de l'idéologie de Mai 68, c'est-à-dire assez radicaux, révolutionnaires), était composé de toute une palette de sensibilités politiques qui allaient de l'extrême gauche jusqu'à la gauche officielle. D'ailleurs, il était traité de "réformiste" par les autres » (archives Christian de Leusse, document dactylographié de Jacques Fortin, sans doute un discours sur l'histoire de l'UEH, 1979).

213. Rappelons que la participation du GLH au défilé du 1^{er} mai 1975 à Paris avait déjà suscité l'opposition frontale de la CGT.

à la fin de la manif, plus personne n'avait de masques, les masques sont tombés, et c'était notre manifestation, protégée par le..., par les groupes féministes. Donc, on était derrière les groupes féministes ou au milieu des groupes féministes, parce que la CGT avait décidé qu'on ne devait pas participer à ce genre de manifestation, qu'on n'y avait pas trop notre place, voilà. Donc ça, c'était notre première manifestation, notre premier 1^{er} Mai» (entretien avec Jacques Fortin).

En janvier 1978, une association est créée qui vise à offrir un lieu de réunion et de rencontre aux homosexuel.le.s, le Centre ouvert de recherche populaire sur l'homosexualité (CORPS), dont la réunion de constitution se tient au Planning familial. Le CORPS se réunit tous les mardis à 18 h 30 et les vendredis à 20 h 30 au 41, rue de la Palud, dans le centre-ville. Le 9 février 1978, dans le journal *Gaie Presse*, un article signé par «un militant OCT de Marseille» précise que le GLH compte «plus d'une quarantaine d'homosexuel.le.s de tous âges (de 18 à plus de 40 ans), de toutes catégories sociales (étudiants, enseignants, beaucoup d'employés, ouvriers), de courants politiques très différents (OCT, LCR, CERES, PCF, inorganisés)²¹⁴». Un premier meeting du CORPS, précédé d'un bal et d'un spectacle, est organisé en janvier. Le journal *Gaie Presse* rend ainsi compte de l'événement qui aurait regroupé entre 500 et 600 personnes : «En raison sans doute de la nombreuse assistance féminine et de la résonance actuelle du féminisme, le forum féminisme et homosexualité connaissait une grande affluence et devait rapidement déboucher sur deux débats distincts que l'on peut définir ainsi: les homosexuels et les femmes, et l'homosexualité chez les femmes. En effet, un nombre important de femmes homosexuelles profitaient de ce meeting pour former un groupe autonome au sein du mouvement des femmes et c'est un autre point positif de cette soirée. D'autre part, plusieurs d'entre nous tentaient, non de se justifier, mais d'expliquer que l'homosexualité n'est pas, dans certains de ses aspects, notamment dans le travestissement ou la féminité, une dérision de la Femme, le vif débat qui suivit montre que c'est très souvent ainsi que ces aspects de l'homosexualité sont perçus²¹⁵.» La première année d'existence du CORPS se clôt par le premier bal du GLH à *L'Alhambra*.

214. «Des pashors du "ghetto". Bals, meeting, forums, une initiative du GLH de Marseille», *Gaie Presse*, 2, 9 février 1978.

215. *Ibid.*, p. 23.

Encadré 40 – Les groupes de libération homosexuelle

Le GLH-GB est le plus fidèle aux orientations du projet initial : à partir d'une analyse de la situation des homosexuel.le.s consignée dans un manifeste, et à travers les engagements pris par les militant.e.s conformément à la charte d'adhésion, il se donne pour objectif de promouvoir le coming-out, l'information et l'éducation. Il repose aussi sur l'idée d'entraide.

Le GLH-PQ renoue avec la logique du FHAR sur un mode plus organisé. Des deux groupes, c'est celui qui domine, en particulier en réussissant à susciter la création de groupes équivalents en province. Son objectif est de rendre l'homosexualité révolutionnaire, en jouant sur deux niveaux : politiser les homosexuel.le.s et faire entendre les homosexuel.le.s dans les rangs des autres groupes révolutionnaires. Pour le GLH-PQ, le seul rassemblement d'homosexuel.le.s ne suffit pas : il faut encore transcender les classes sociales. C'est à ce titre que le milieu commercial est stigmatisé. Pour autant, la mixité est ici encore problématique : les femmes ne représentent pas plus de 10 % des effectifs. Elle est même contestée dans la dernière période du groupe dite « période des folles radicales », face à ce qui est considéré comme un échec des luttes de femmes sur le plan politique. Ainsi, autour de 1977, le GLH-PQ radicalise ses positions. C'est l'époque du mouvement punk. Un groupe issu du GLH-PQ s'installe dans un squat du 14^e arrondissement et crée une revue éphémère, *Gaie Presse*, premier soubresaut d'un développement imminent de la presse homosexuelle.

C'est également en 1977 que le GLH d'Aix-en-Provence (celui de Marseille date de 1976) se trouve à l'initiative d'une action qui assure au groupe une visibilité médiatique inédite, lorsqu'il annonce par la voix de Patrick Cardon qu'il va présenter une liste homosexuelle aux municipales de 1977. L'action est cependant abandonnée faute de moyens. De la même manière, le GLH-PQ présente à Paris en 1978 des candidats aux élections législatives, dont Guy Hocquenghem et Jean Le Bitoux. L'essoufflement du groupe est à cette date patent. Ployant sous le poids des divisions, il essaime à Paris en comités homosexuels d'arrondissement (CHA). L'un des premiers créés, celui du 18^e arrondissement, est animé par les militants qui fondent avec d'autres militants de GLH de province la revue *Masques : revue des homosexualités*, dont le numéro 1 paraît en mai. La presse homosexuelle connaît alors son essor avec ce premier titre et surtout, en avril 1979, avec *Gai Pied* qui va devenir la principale revue homosexuelle des années 1980. Créée par des militants du GLH, elle passe d'une périodicité mensuelle à hebdomadaire en 1982.

En 1978 toujours, des féministes lesbiennes, à Aix comme à Marseille, fondent les premiers groupes autonomes²¹⁶. C'est la création à Aix-en-Provence, en mars 1978, du Groupe femmes homosexuelles et, en décembre, du restaurant associatif féministe et non mixte *L'Invitée* (qui restera ouvert jusqu'en novembre 1984), lieux de rencontres, débats, fêtes, spectacles et expositions. À Marseille, des femmes du groupe femmes de la Plaine font scission et fondent le premier groupe marseillais de lesbiennes, que l'association SOS Femmes battues abrite à son local du 35, rue Nationale. Nathalie, une enquêtee alors sans véritable expérience militante, se souvient de ce moment en ces termes : « J'étais entrée au groupe femmes de Luminy aussi pour parler des lesbiennes, j'avais envie de parler des lesbiennes et pas seulement des questions femmes. Je suis féministe, ça me semble complètement obligatoire, mais je suis avant tout une militante lesbienne. Je ne suis pas une militante féministe. Je soutiens les actions féministes mais je n'initie pas d'actions féministes qui ne soient pas lesbiennes. Donc, très vite, on commence à avoir des discussions et on commence à parler du fait que leur mec ne faisait pas la vaisselle, qu'elle voulait avoir des enfants, qu'elles avaient des problèmes de crèche, etc., et moi, ça ne m'intéresse pas, je m'en fous que leur mec fasse pas la vaisselle. Du coup, je vais au groupe femmes de la Plaine, vers le cours Julien. C'est le centre, c'est le siège. J'y vais avec ma compagne qui est militante, surtout à l'OCI. [...] Mais, très rapidement, on a fait scission avec le groupe de la Plaine où les débats étaient certes plus politisés et plus intéressants, mais bon. Et on a fait le premier groupe lesbien. En 1978. »

La même Nathalie précise que dans ce groupe d'une vingtaine de femmes qui se réunit tous les quinze jours, « il y a des gauchistes qui sont lesbiennes mais pas forcément toutes d'ailleurs à cent pour cent lesbiennes. C'est l'époque où on devait toutes se remettre en question, y compris sur sa propre sexualité. Finalement, celles qui sont venues et ont parlé le plus fort étaient souvent des bi, voire

216. Probablement à l'imitation d'une initiative « voisine », à Lyon, avec la création du Groupe lesbien du Centre des femmes de Lyon en juillet 1976, qui se dote également d'un journal, *Quand les femmes s'aiment...*, tiré à 750 exemplaires pour le premier numéro et qui paraîtra sept fois entre avril 1978 et juin 1980.

pas du tout des lesbiennes. À l'époque, les gauchistes envoyaient leurs militants dans les minorités. Là, vraiment, on a réfléchi ensemble. Et ce que nous ont apporté les gauchistes de l'époque, c'est une méthode de pensée, savoir trier les idées, les mettre en commun les mettre en forme. Ça, c'est vraiment ce que les gauchistes nous ont appris.»

Cette première expérience d'un groupe lesbien non mixte est vécue avec enthousiasme par les participantes, comme offrant ce que ni le mouvement féministe ni le CORPS n'avaient pu apporter encore, un lieu d'affirmation et de construction identitaire préservé du regard des autres : « Et là, ça a été exactement ce que je cherchais. Enfin, on peut parler de la situation d'être lesbienne à cette époque-là et commencer de réfléchir sur tout. Ce que c'est que la famille, la sexualité, la normalité, l'anormalité. Là, je me suis sentie vraiment bien. » Le groupe durera cependant moins d'une année. « À force de se poser des questions, on ne savait plus de quoi on parlait et on s'apercevait qu'on n'arrivait pas à avoir une démarche commune. On ne faisait que parler. Et puis des histoires de cul, des problèmes, le groupe se dissout » (Nathalie). À sa dissolution, une partie des femmes rejoindront le CORPS et le GLH, et toutes se rabattront sur les lieux de sociabilité aixois et les activités militantes qui s'y poursuivent, comme en avril 1979, la rencontre des groupes lesbiens à Aix et la publication de la brochure *Rencontre d'Aix*, puis du 5 au 7 avril 1980, la Coordination des féministes radicales à Aix-en-Provence, autour notamment de la question du viol comme crime politique et le lancement du journal *Exilées* à partir de mai 1980.

1978-1983 : lutte pour les droits et des espaces libres

1978 marque bien une inflexion majeure dans l'émergence d'un mouvement lesbien et plus généralement homosexuel autonome. Dans les Bouches-du-Rhône comme ailleurs en France s'inventent des espaces de sociabilité propres aux homosexuel.le.s, comme le souligne justement Massimo Préaro lorsqu'il parle d'une nouvelle « thématique topologique » faisant « des lieux des espaces d'affirmation identitaire »²¹⁷. C'est d'ailleurs aussi le moment où commence

217. Massimo Préaro, *Le Moment politique de l'homosexualité*, op. cit., p. 206 et suiv. Celui-ci cite notamment un numéro spécial de la revue féministe *Sorcières* (n° 11,

à circuler l'idée de créer des villages de femmes²¹⁸ et où le mouvement des campings lesbiens se développe (un premier camping rassemble 120 femmes à Paussac en Dordogne à l'été 1978, suivi des rencontres de Marcevol et d'Euzières d'où sortiront un certain nombre de projets communautaires²¹⁹).

L'année 1979 est consacrée à trois dossiers. D'abord, une mobilisation contre la répression anti-homosexuelle, après qu'une commission paritaire du rectorat d'Aix Marseille a entériné la révocation de Jean Rossignol (surveillant au lycée Thiers et représentant du SGEN-CFDT) pour avoir collé l'affiche du bal du GLH dans son établissement. Sept cas de licenciements pour homosexualité dans la fonction publique sont recensés à Marseille et un débat est organisé le 22 mars sur « Homosexualité, justice, police » à la MJC Corderie, débat qui suscite une couverture dans *Le Provençal*, *Le Matin* et *Le Monde*²²⁰. Ensuite, le soutien apporté

janvier 1978), consacré spécifiquement à la thématique « Espaces et lieux », et dont le texte introductif déclare : « Il est venu le sentiment qu'ont les femmes des lieux et de l'espace, comment elles y vivent le temps, comment s'y construit leur histoire ». Et, dans le premier numéro de la revue *Quand les femmes s'aiment...* : « Un journal de lesbiennes pour faire quoi ? [...] Se créer une mémoire... se créer un espace, un espace lesbien... quoi ! » (*Quand les femmes s'aiment...*, 1, avril 1978, non signé, sans titre, p. 2).

218. D'après Suzette Triton, archives Christian de Leusse, intervention orale aux UEH 2007. Sur ces expériences communautaires, en France et ailleurs, voir Françoise Flamant, *À tire d'elles*, op. cit., ainsi que son article « Des femmes font sécession. Récits de vies et itinéraires amoureux de féministes et lesbiennes des années 1970 », *Genre, sexualité et société*, 3, printemps 2010.

219. Voir « Après la rencontre de Marcevol, Elocine (Poitiers) » et « Création en France d'un village de lesbiennes féministes » (p. 18), *Les Femmes et les femmes d'abord*, 3, octobre 1980. Des Marseillaises participent à ces campings, et en effet en gardent le souvenir d'un moment épiphanique : « Jusqu'au camping, il y a pas mal de petits trucs. Mais bon, et les filles de Nantes disent qu'elles veulent organiser un camping lesbien (elles viendront habiter ensuite à Marseille). Elles décident de louer un terrain en Ardèche, avec un bassin d'eau, une bâtisse avec des toilettes. Elles tablent sur 50 personnes. Et dès le premier jour, 250 femmes. Donc, ça a été le débordement. Il y a des femmes de toute l'Europe qui viennent. Il y avait une angoisse pour savoir si on aurait assez à manger et, en même temps, une surprise de se retrouver si nombreuses et si diverses. Ça a été un électrochoc. Pendant une semaine. En 1977, je pensais être la seule lesbienne du monde et, au camping en 1981, je me retrouve entourée de 250 femmes et pas toujours les mêmes et je... Le mouvement lesbien a vraiment émergé à partir de ce moment-là. De passagers clandestins, on est devenu des personnes à part entière. Même si elles ne l'ont pas conscientisé comme cela » (entretien avec Nathalie).

220. Il semblerait que l'Union départementale CFDT n'ait pas répondu à l'invitation à participer à cette manifestation où étaient conviées de nombreuses personnalités du monde militant et de la justice. Les archives Christian de Leusse contiennent une lettre

au docteur Salem, laquelle accepte d'administrer des hormones aux transsexuel.le.s de la rue Sénac, ce qui souligne au passage, comme nous l'ont fait remarquer deux de nos interviewé.e.s, que le GLH Marseille a dès ses débuts accueilli les transexuel.le.s et discuté de leurs problèmes spécifiques, même si de manière marginale. Enfin, et surtout, l'année est consacrée à la conception et au lancement de la première université d'été homosexuelle (UEH), dont le principe avait été retenu lors des états généraux de l'année précédente à Paris et que soutient la Coordination permanente alors créée. L'organisation d'un tel événement représente un défi considérable pour le GLH Marseille, et si Gaston Defferre accorde son soutien, les choses ne se font pas sans difficultés, notamment après que les services du CROUS décident de retirer leur autorisation pour organiser l'événement sur le campus de Luminy en raison de la tenue simultanée d'un colloque de médecine. Pour protester contre cette décision, une manifestation est organisée sur les escaliers de la gare Saint-Charles, le 6 avril 1979. L'événement se tient finalement à la faculté Saint-Charles. De nombreuses lesbiennes marseillaises y participent et nos interviewées soulignent là encore l'immense plaisir de l'entre-soi et de la possibilité de vivre ses préférences au grand jour²²¹.

Cette première édition des UEH²²² redynamise le mouvement homosexuel au niveau national. Face au bilan de la répression et des entraves aux libertés qui ne reculent guère²²³, décision est prise de constituer un nouveau groupe fédérateur qui se donnera pour

manuscrite adressée à l'Union départementale pour s'en plaindre.

221. Les UEH sont l'occasion de la seconde rencontre nationale des groupes lesbiennes après la rencontre de Lyon en 1978.

222. Elles auront lieu tous les deux ans de 1979 à 1987, puis s'éteindront jusqu'à leur renaissance en 1999 sous l'intitulé « Universités d'été euroméditerranéennes des homosexualités » (UEEH), devenant dès lors annuelles. Voir Mathias Quéré, « *Et que vivent nos amours !* », *op. cit.*

223. En effet, l'affaire Rossignol s'inscrit dans un moment de durcissement de la répression avec la fin de la période « libérale » du septennat de Giscard. Au niveau national, deux affaires en sont emblématiques : le procès faisant suite à l'arrestation de neuf hommes dans la backroom d'un club appelé *Le Manhattan* à Paris et l'affaire Marc Croissant du nom d'une personne licenciée par la mairie communiste d'Ivry pour s'être élevée contre un article du journal *L'Humanité* traitant d'une affaire d'homosexualité et de pédophilie. Cette seconde affaire pose la question des interdictions professionnelles, laquelle sera au cœur des luttes des années suivantes.

mission de défendre les droits et les libertés des homosexuel.le.s partout où ils et elles sont menacé.e.s : le Comité d'urgence anti-répresseion homosexuelle (CUARH)²²⁴.

À Marseille, le CORPS poursuit ses activités en tâchant de ménager une place aux lesbiennes, même si, à considérer les activités menées et la non-féminisation des tracts et brochures alors édités, cette place devait être fort mince. Les actions spécifiquement en direction des femmes se limitent pour l'année 1980 à l'organisation d'un débat avec Geneviève Pastre sur l'homosexualité féminine à la MJC Corderie et, en mars, à un meeting de solidarité contre le viol dans les hôpitaux. Ce qui occupe principalement le CORPS, c'est l'ouverture d'un centre gay. Dès octobre 1980, une souscription est lancée et des courriers pour des demandes de subvention commencent d'être adressés aux autorités pour « l'aménagement d'un local de location de 250 mètres carrés dans le centre de Marseille. Ce local est destiné à être un centre d'animation sociale et culturelle pour les homosexuels²²⁵ ».

Le local est inauguré le 23 mai 1981 et prend le nom de Boulangerie gaie en référence à l'affectation précédente des locaux et à la devanture du local qui conserve son enseigne peinte. Il est situé au 48, rue de Bruys, dans le 5^e arrondissement. Ainsi se réalise à Marseille le rêve que partagent nombre de militant.e.s du mouvement homosexuel de construire des « regroupements «gais» comme lieux où l'on se vit²²⁶ ». Un an plus tard, le mouvement de

224. Celui-ci coalise les groupes existants (les comités homosexuels d'arrondissement [CHA], les GLH de province, les groupes religieux, etc.). Son programme comporte les revendications futures du mouvement : la reconnaissance légale du couple homosexuel et le droit à l'adoption y figurent en bonne place. À l'instar du GLH-PQ, mais avec plus de succès cette fois, le CUARH tente des rapprochements avec certaines organisations politiques « traditionnelles ». Le lien avec la LCR est très étroit, *via* Jacques Fortin, lui-même membre de la Commission nationale de l'homosexualité de la LCR. Le CUARH crée aussi une revue : le mensuel *Homophonies*. Voir Maurice Avramito, *Quand les gais et les lesbiennes voient Rouge ! La Commission nationale homosexuelle de la LCR et le devenir biographique de ses militant.e.s*, mémoire de master en science politique, Lausanne, Université de Lausanne, 2016 ; voir aussi Mathias Quéré, « *Et que vivent nos amours !* », *op. cit.*

225. Archives Christian de Leusse.

226. Alain Sanzio et Jean Boyer, « La militance gaie, un monde à inventer », *Masques*, 1, mai 1979, p. 100.

création de centre gay s'est étendu à d'autres grandes villes comme à Lyon avec l'ARIS, et c'est à l'occasion de l'UEH de juillet 1982 qu'est lancée la Fédération des lieux associatifs gais (FLAG)²²⁷.

Au niveau national, la puissance fédératrice et mobilisatrice du CUARH et la vitalité du mouvement homosexuel connaissent leur apogée le 4 avril 1981, lorsque 10000 manifestant.e.s participent à la Marche nationale pour les droits et les libertés des homosexuel.le.s que le CUARH lance pour susciter l'engagement des candidat.e.s à supprimer les discriminations légales qui menacent toujours les gays et les lesbiennes.

Toutefois, le 4 avril est aussi une date clé dans la divergence entre une partie des militantes lesbiennes et le mouvement homosexuel mixte. En effet, les militantes du Front de libération révolutionnaire des lesbiennes (FLRL) organisent un défilé séparé pour protester contre les discriminations anti-homosexuelles et distribuent un tract intitulé « Attention à la marche, des lesbiennes résistantes au pouvoir hétéropatriarcal », qui attaque directement le CUARH et son cadre légaliste de demande d'une reconnaissance d'une « orientation sexuelle », et s'élève « contre l'hétéro-féminisme qui est une collaboration de classe. [...] Et parce que nous pensons que le lesbianisme politique est la seule lutte radicale contre le système hétéropatriarcal, nous refusons de participer à cette manif et appelons toutes les lesbiennes à une réunion le 5 avril, rue de Vaugirard ». Le tract est signé des Lesbianères, un collectif du FLRL.

227. Elle naît officiellement à Lyon les 16 et 17 septembre 1982 avec pour présidents : Léon (CORPS Marseille), Branchu de Lyon (ARIS Lyon) et Boyer (GLH de Rouen). Massimo Préaro indique que la FLAG bénéficie alors du soutien du nouveau ministre de la Culture Jack Lang qui, à partir de 1983, subventionne en partie ses activités. Dès lors, les centres se multiplient. Plusieurs lieux furent ainsi créés durant cette année 1982, dont voici un aperçu : « À Marseille, la Boulangerie gaie bénéficie du solide soutien du GLH de la ville [...]. À Dijon, Diane et Hadrien, très lié au GLH de la ville, a connu divers problèmes de voisinage, mais tout s'est arrangé et le ministère du Travail a décidé de financer aux deux tiers un emploi d'utilité locale pendant un an [...]. Lyon, quant à elle, dispose de l'ARIS, fondée par des anciens d'Arcadie ; un lieu d'entraide, principalement, avec une permanence mais sans salarié actuellement [...]. La situation de Rouen est plus délicate : l'association Être et Connaître, qui gère Les Balcons, est obligé de déménager le 1^{er} janvier après une année difficile en butte à un propriétaire homophobe [...]. Caen vient d'ouvrir le Bilboquet » (Audrey Coz, « Des lieux pas communs », *Gai Pied Hebdo*, 51, 8 janvier 1983).

Encadré 41 – La Boulangerie, nouveau centre de rencontre des homosexuels à Marseille

« Ça y est, après avoir mis les bouchées doubles au cours des deux derniers mois, le GLH de Marseille réalise son projet de centre homosexuel. Il vient d'être inauguré le 23 mai. Ce projet était dans l'air depuis un an. Au printemps 1980, on avait beaucoup discuté au GLH d'un nouveau lieu beaucoup plus ouvert aux homos marseillais. Plusieurs objectifs avaient alors été définis : un lieu de rencontre accueillant ; un centre d'entraide et de solidarité ; un lieu d'initiative et d'action qui permette aux homosexuels de discuter des actions publiques à entreprendre. Pour réaliser ce projet un appel était lancé au seuil de l'été 1980 pour créer tous ensemble ce qui manque encore à Marseille et lancer une souscription. En mars 1981, on a découvert une boulangerie à louer près de la Plaine avec des arrière-salles et un petit appartement au dessus. C'était l'occasion rêvée. Le GLH a d'emblée trouvé un nouveau dynamisme et plusieurs copains ont donné un coup de main pour aménager les lieux et mettre au point toutes les activités possibles du centre. On en a profité pour rédiger un règlement intérieur de l'association destinée à gérer ce lieu, le CORPS. Dès le mois de juin 1981, le centre homosexuel offre trois types d'activités :

- un bar salon de thé ouvert à tous les adhérents, tous les soirs de 17 à 21 heures sauf le lundi ;
- un service d'accueil ;
- trois locaux en étages pour le secrétariat, les réunions et une bibliothèque.

D'autres activités seront peu à peu mises en place qui tiennent compte des trois années d'expérience du GLH. Soirée repas le mercredi soir, moment lecture, réflexion le jeudi soir, débat et café théâtre alterné le vendredi soir, thé dansant une fois par mois le dimanche après-midi. On projette aussi une salle de danse, expression corporelle. Ceci n'est pas limitatif, le lieu reste ouvert à d'autres propositions. En attendant les aides financières, les aides matérielles (matériel de bureau, audiovisuel) et les compétences sont les bienvenues, pour nous permettre de faire de ce lieu un centre bien aménagé et accueillant. Pour le GLH de Marseille, c'est une grande étape avant l'université d'été. »

Source : archives Christian de Leusse, note manuscrite, rédigée par Christian de Leusse et destinée à un tract.

C'est que, depuis début 1980, les divergences se sont accrues au sein du mouvement féministe entre féministes lesbiennes et lesbiennes féministes, ce dont témoigne la publication dans *Questions féministes* de deux textes fondateurs du lesbianisme

radical par Monique Wittig, « La pensée *straight* » (février) et « On ne naît pas femme » (mai). Le Front des lesbiennes radicales est alors créé, suivi du Mouvement d'information et d'expression des lesbiennes (MIEL)²²⁸. L'UEH de juillet 1981 va refléter ces luttes et les militant.e.s marseillais.es vont se trouver au centre d'une double tourmente, avec, d'une part, les conflits entre Psychépo qui revendique le sigle MLF et les autres tendances du MLF et, d'autre part, les conflits autour du maintien ou de la sortie des lesbiennes du mouvement homosexuel mixte, et, partant, des UEH. Lorsqu'en mai 1981, Jacques Fortin et Christian de Leusse invitent « les femmes du CUARH » à proposer des activités spécifiquement orientées vers les lesbiennes pour le programme de l'UEH, ils reçoivent cette réponse quelque peu cinglante, signée Joëlle et Françoise : « Nous vous l'avions confirmé au téléphone, nous irons à Marseille. Cependant, il convient de lever quelques équivoques, quelques points d'ombre. Les femmes du CUARH (qui ne sont pas un groupe de femmes au sein du CUARH mais sont le CUARH) diffuseront le maximum d'informations dont elles pourront disposer sur l'UEH dans les groupes, lieux de femmes, etc. Nous l'avons déjà dit, nous regrettons que vous ne l'ayez pas fait vous-mêmes. Il nous semble cependant qu'on nous prête un rôle qui n'est pas le nôtre. Celui d'un groupe de lesbiennes organisé, chargé de l'animation des débats, seul ou avec d'autres groupes. Vous êtes organisateurs de l'UEH ; nous y allons parce qu'il nous semble indispensable d'y être afin d'apporter notre contribution spécifique²²⁹. »

De son côté, Geneviève Pastre, dans une série de courriers à Christian de Leusse datés des 19, 24 et 30 juin revient sur le conflit avec le MLF-déposé pour dire qu'elle refuse absolument tout débat des femmes du CUARH avec elles. Elle déclare les mépriser

228. Sur l'histoire des groupes de lesbiennes radicales et leur développement au début des années 1980, voir Suzette Triton, « Le Groupe de lesbiennes féministes », art. cité ; Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et militantisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 2003 ; Marie-Hélène Bourcier (dir.), *Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes. Autour de l'œuvre politique, théorique et littéraire de Monique Wittig : actes du colloque des 16-17 juin 2001, Columbia University*, Paris, Éditions gaies et lesbiennes, 2002 ; Martine Laroche et Michèle Larrouy, *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, Paris, Éditions Archives, recherches et cultures lesbiennes, 2009 ; et les travaux déjà cités d'Ilana Eloït.

229. Archives Christian de Leusse.

ouvertement pour vouloir s'approprier le féminisme et vouloir développer des querelles entre groupes aux dépens du fond. Elle écrit par exemple dans sa lettre du 19 qu'« il est hors de question de confier l'organisation des lesbiennes au MLF-déposé. Aucun groupe ne doit avoir la totalité de l'entreprise. Elles peuvent faire un atelier parmi d'autres si elles veulent. C'est tout. Les femmes – de partout et à Paris – y sont formellement opposées. C'est comme si vous confiiez l'organisation de l'UEH à un groupe politique. C'est inacceptable. Ou vous manquez singulièrement d'informations, ou vous mésestimez nos divergences, ou vous êtes éblouis²³⁰ ». Loin d'être anecdotiques, ces échanges avec les hommes du GLH à propos des conflits au sein du mouvement féministe en disent à la fois long sur la méconnaissance de la part des militants des enjeux des luttes du moment et sur la prééminence acquise à partir de 1978-1979 par Psychépo à Marseille au sein des groupes féministes, comme indiqué plus haut.

Enfin, tout au long de l'UEH, la question de la mixité explose au nez des organisateurs qui pourtant avaient tenté de désamorcer la bombe. D'abord en déplaçant la date de l'UEH prévue de longue date pour ne pas se superposer avec la tenue de la réunion annuelle des lesbiennes à Alès du 12 au 19 juillet²³¹. Ensuite, dans la brochure distribuée aux participant.e.s, l'introduction précise : « Nous avons été particulièrement attentifs cette année au problème de la mixité et nous avons voulu faire un pas en avant dans ce domaine. L'équipe organisatrice n'étant pas mixte, il est probable que tout n'aura pas été conçu de façon adéquate. Mais nous nous réjouissons des nombreuses lettres de femmes que nous avons reçues et de la participation des femmes du CUARH, des GLH, des GL, du MLF²³². » Et, de fait, sur les quatre grands débats organisés au long de la semaine de rencontre, deux sont consacrés au mouvement féministe, ce qui

230. *Ibid.*

231. « Le GLH de Marseille avait prévu d'organiser l'UEH la semaine du 12 au 19 juillet [...]. La tenue de la réunion annuelle des groupes lesbiennes à Alès du 12 au 24 juillet a semblé, pour la majorité des participants à cette coordination, un handicap sérieux pour la cohésion et le dynamisme du mouvement. Le GLH de Marseille a donc décidé de reporter les dates de l'UEH qui se tiendra du 26 au 2 » (note manuscrite, archives Christian de Leusse).

232. Archives Christian de Leusse.

n'était pas le cas en 1979²³³. De la même manière, dans la liste des groupes de travail devant se réunir en atelier, le MLF-déposé est en charge de cinq ateliers non mixtes (« Pour une homosexualité des femmes subversive de l'ordre misogyne » ; « Homosexuel.le : un seul terme au masculin, au féminin alors qu'il y a femme et femme et homme et homme » ; « Sortir des impasses de la norme et de son ghetto » ; « Vivre à deux : un couple ou deux femmes » ; « Être une femme homo, vouloir un enfant »). Les femmes du CUARH et des GL animent trois ateliers non mixtes (« Histoire et perspectives des lesbiennes » ; « Lesbianisme et vie sociale » ; « L'enfant homosexuel »), à côté des cinq groupes de travail mixtes : « Où va le mouvement homosexuel (GL, GLH, CUARH) ? » ; « Enfance (GRED), avec un débat sur féminisme et pédophilie » ; « Enfance homosexuelle » ; « Enfance des homosexuels » ; « International (Mélanie Badaire, Jacques Vandemborghe) » ; « Mouvance folle lesbienne (Aix) ».

À l'issue de l'UEH, dans un compte rendu bilan, Christian de Leusse dresse la liste des points positifs de l'événement qui vient de se dérouler en insistant sur l'ouverture à la mixité, la rencontre du militantisme avec la fête et la créativité, une nouvelle attitude des femmes à l'égard de la pédophilie, beaucoup plus ouverte. Mais la perception n'est pas tout à fait la même de la part des femmes qui ont assisté à l'UEH, comme en témoigne ce texte signé Françoise Renaud de Marseille, conservé dans les archives Christian de Leusse et sans doute adressé au GLH courant août : « Un regroupement mixte où on ne pensait aux filles que dans la mesure où nous imposions notre présence [...] une dynamique existe, née d'une longue, patiente action militante. Tout en étant d'accord sur la nécessité de mener des luttes avec les pédés dans certains domaines (qu'il faudra d'ailleurs redéfinir), nous ressentons comme vital le besoin de nous réunir afin de trouver notre terrain d'existence et d'action. Il faut que les lesbiennes deviennent une force politique, qu'elles apparaissent comme telle. [...] On a trop dit que les lesbiennes sont à la charnière du combat féministe et

233. Les quatre grands événements sont : les conférences d'ouverture de Geneviève Pastre, Françoise d'Eaubonne et Luce Irigaray ; « La militance homo non organisée », avec la revue *Masques* ; « Perspectives et avenir du mouvement homo » ; « le MLF : mouvement culturel, politique, révolutionnaire, homosexué ».

du combat homosexuel. Jusqu'à présent, cela a surtout signifié que nous en étions les laissées-pour-compte. Prenons notre place dans chacun de ces combats²³⁴. »

Tous ces débats autour de la mixité vont avoir des répercussions au sein du GLH et plus particulièrement de la Boulangerie gaie. En effet, les lesbiennes du groupe revendiquent un espace propre et veulent créer un groupe lesbien au sein de la Boulangerie. De fait, Odile Bouchet fait adopter en assemblée générale une motion (à l'unanimité moins une voix) qui permet la création d'un groupe lesbien non mixte : « Si la première revendication du mouvement a été le droit à la différence, les lesbiennes ont toujours pensé en féministes. En ce sens, les lesbiennes ont une place particulière dans le mouvement parce qu'elles y portent l'interpellation féministe parmi les homosexuels, en même temps qu'elles portent les revendications lesbiennes. Si la mixité est indispensable pour qu'elles apparaissent également dans nos luttes, il est indispensable de créer une coordination lesbienne nationale jusque-là inconsistante. La force de notre mixité devrait apparaître : au niveau militant. La vigilance de l'écoute de nos paroles éviterait sans doute l'été "agressif". Au niveau du public : apparaître également dans nos textes et nos manifestations publiques, et non comme trop souvent l'éternel masculin uniquement. CORPS Marseille²³⁵. »

Le groupe des lesbiennes exige également que leur soit réservé un soir par semaine pour leurs activités non mixtes. Elles obtiennent le jeudi alors qu'elles auraient souhaité le samedi, ce qui ne les enchante guère, comme s'en souvient une enquêtée : « À la Boulangerie, il y a Sylvie, Odile, on a toutes dans les 23-24 ans. Et là, j'ai des souvenirs des permanences. On participe aux permanences mixtes et très vite on s'aperçoit qu'on n'a que les créneaux qui vont pas, les lesbiennes sont les dernières roues de la charrette. On dit on veut un soir non mixte que pour nous. Avec cette idée que, entre nous, on est mieux. Ils disent oui, toute l'équipe de l'époque. Et ils nous donnent le jeudi soir. À l'époque, ça voulait dire le plus mauvais soir. Et nous, on dit non, on veut des samedis soir de temps en temps, et là ils disent non, pas question » (entretien avec Nathalie). Enfin, pour la première fois, et conformément à la motion d'Odile

234. Archives Christian de Leusse.

235. Archives Christian de Leusse, texte daté d'octobre 1981. Un tract intitulé « Lesbiennes, homos, sortons du placard ! » annonce aussi la création d'un groupe lesbien non mixte.

Bouchet, la brochure de présentation de la Boulangerie fait une place visible aux femmes et féminise ses textes, le bulletin du GLH (*Le Bruys qui court*) consacre son numéro 5 à un « spécial goudou » et le MIEL est sollicité pour prendre en charge la rédaction de la partie lesbienne à l'avenir.

1983-1986 : déclin du mouvement

Ces efforts destinés à équilibrer les relations au sein du GLH et de la Boulangerie gaie demeureront insuffisants aux yeux d'une partie des lesbiennes qui, dans un premier temps, créent en mars 1983 une nouvelle association loi 1901 dont les statuts sont déposés en préfecture le 7 mars 1983 sous le nom FLAM : défense et soutien du choix des femmes pour leur sexualité. Et, en avril, un petit groupe décide de faire sécession et crée un nouveau lieu, la Douce-Amère, au 95, rue Benoît-Malon, dans le 6^e arrondissement, à un jet de pierre du local du GLH et également anciennement occupé par une boulangerie. Un certain nombre de femmes ne franchissent pas le pas, comme Odette Fragonard, se refusant à la non-mixité radicale prônée par les dissidentes et restent au GLH.

Lorsqu'arrive l'été, l'UEH qui se tient en juillet entérine en quelque sorte la rupture entre mouvement lesbien et mouvement gay. Cette troisième édition est organisée en deux parties : Mykonos (mixte et organisée par le GLH) et Lesbos (non mixte), obtenue de haute lutte, avec ses commissions de réflexion sur le symbolisme du vêtement, l'éducation, identité-diversité, lesbiennes et féministes, sexualité et vécu ou la question du « pourquoi luttons-nous ? ». Deux cent cinquante lesbiennes sont inscrites et, selon Christian de Leusse, peu participeront aux activités mixtes. L'assemblée générale de Lesbos propose une rencontre politique de lesbiennes sur le thème de l'indépendance/autonomie lesbienne. Au cours de la semaine, les lesbiennes organisent un bal du 14 Juillet et une nuit du cinéma lesbien pendant qu'un bal gay est tenu à L'*Alhambra*. Une nuit de fête mixte est enfin organisée au Frioul où « 40 lesbiennes et 80 tapettes se retrouvent. Belle nuit où nous avons beaucoup parlé de notre présence dans les groupes mixtes et de l'émergence du mouvement lesbien dans les luttes homos. Un tract sortira à ce sujet²³⁶ » (illustration 24).

236. Archives Christian de Leusse, Commission « Pourquoi luttons-nous ? », *Le Bruys qui court*, 3, été 1983.

À partir de la création de la Douce-Amère, le mouvement lesbien va évoluer de manière autonome, même si le groupe lesbien de la Boulangerie continue d'exister, sous la houlette d'Odile Bouchet qui déclare à l'issue des UEH de 1983 que « le mouvement lesbien se structure en France, seul le mouvement radical s'exprime, à nous d'exprimer d'autres sensibilités dans le mouvement. Elles sont pour une politique d'ouverture et affirment qu'elles sont bien avec les homosexuels et que le dialogue avec les hétérosexuels est important. Leur groupe assure des permanences non mixtes et un bar accueil non mixte hebdomadaire²³⁷ ». Le groupe revendique en 1984 la participation à la commission femmes de la municipalité de Marseille et lorsqu'en mars 1984 sort le numéro 1 de *Lesbia* avec une liste des correspondantes en régions, c'est Odile Bouchet qui est indiquée, mais avec les adresses des deux lieux, la Boulangerie gaie et la Douce-Amère²³⁸.

*

L'histoire des mobilisations féministes à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône esquissée ici permet de souligner le gain de connaissance retiré d'un déplacement du regard de l'échelle nationale – et donc parisienne – vers les scènes locales. En effet, au-delà d'une trame historique commune, plusieurs éléments distinguent le destin des mouvements féministes dans la région. On en rappellera brièvement les principaux pour conclure.

La trajectoire des mouvements à Marseille se distingue d'abord par la précocité d'un féminisme municipal qui, en quelque sorte, anticipe, dès 1974 avec la création du CODIF, le développement du féminisme d'État au début des années 1980. Inscrit dans le milieu partisan socialiste et pris dans les rets du clientélisme defferriste, le mouvement dans son ensemble tire avantage de cette situation en même temps qu'il en subit les contraintes. Ainsi et pour s'en tenir au rappel d'un seul exemple, la centralité du CODIF aura eu pour effet collatéral de rendre difficile le développement de Choisir, comme celui de Psychépo à la toute fin de la décennie.

237. Archives Christian de Leusse.

238. La dernière occurrence du groupe lesbien que l'on trouve dans les archives Christian de Leusse est un tract de juin 1985 intitulé « Appel à convergence gaie et lesbienne » qui déplore l'étiollement du mouvement féministe et homosexuel. Il est signé par Jean Rossignol et Catherine Lanèrès.

Outre ce trait marquant, on notera encore que les Bouches-du-Rhône se sont à plusieurs reprises trouvées en première ligne ou initiatrices dans le développement du mouvement féministe : avec le procès des violeurs de Morgiou entre août 1974 et mai 1978 qui prend une ampleur nationale ; avec l'inculpation des militantes du MLAC-Choisir d'Aix-en-Provence qui, après le vote de la loi Veil, décident de continuer à pratiquer les IVG par aspiration en dehors de tout encadrement médical ; avec la création par SOS Femmes battues de Marseille de la première structure d'hébergement pour femmes et enfants ; avec, enfin, du côté des mobilisations homosexuelles, la singularité de la Mouvance folle lesbienne, animée par Patrick Cardon et issu du flamboyant GLH d'Aix-en-Provence, mais surtout la création des universités d'été homosexuelles en 1979. Ces dernières font de Marseille un lieu d'observation idéal de la structuration du mouvement lesbien et homosexuel, en lien puis en opposition avec le mouvement féministe autonome, mais aussi de la transformation d'une cause qui, de révolutionnaire, se rabat sur la revendication de droits égaux sous la houlette du CUARH, dont on se souviendra qu'il est porté sur les fonts baptismaux dans la cité phocéenne en 1979.

Au-delà de ces éléments qui ont parfois conduit Marseille à donner le tempo, le décentrement du regard a également permis de montrer combien le mouvement féministe de ces années est marqué par une certaine « valse des étiquettes », les dénominations des collectifs, leur existence même au niveau local, pouvant varier de manière considérable. Ainsi de Choisir, largement absent à Marseille, ou, à l'inverse, de Psychépo qui, à partir de 1979, prend une ampleur sans équivalent dans la plupart des autres grandes métropoles régionales.

Le resserrement de la focale d'observation sur les trajectoires individuelles a aussi révélé que les configurations militantes sont bien plus intriquées que ne pourraient le laisser croire les labels organisationnels et une approche par les collectifs, puisque, à Marseille, des femmes du MLF sont au cœur du MLAC, même à titre individuel, et que nombre de militantes circulent d'un groupe à l'autre, d'une chapelle à l'autre, au gré des rencontres, des luttes communes et des hasards de l'existence.

Enfin, et ce n'est pas le moindre de nos résultats, l'étude du mouvement féministe marseillais a mis en lumière un aspect très

souvent occulté et pourtant crucial de son histoire, à savoir la longue période de collaboration (de 1976 à 1983) – ou de tentative de collaboration – qu’il entretient avec les mouvements lesbien et homosexuel, à un moment où l’un commence à perdre de sa vigueur quand les autres émergent. Si les formes et l’intensité de cette collaboration varient, sa simple existence remet assez largement en cause la coupure trop souvent opérée entre ces mouvements dans la littérature. De ce point de vue, il est intéressant de noter que la revendication de lieux communautaires et d’« espaces libres » par les féministes autonomes (création du Centre des femmes à Marseille à l’automne 1976, projet d’une Maison des femmes à partir de 1978) s’inscrit dans la même temporalité que celle exprimée par les gays et lesbiennes (création de la Boulangerie gaie en 1981 puis de la Douce-Amère en 1983). C’est d’ailleurs autour de la mixité ou de la non-mixité de ces lieux que se cristalliseront les désaccords les plus tenaces, comme en témoignent les débats aux UEH de 1981 puis de 1983. À partir de 1983, le divorce est consommé, séparation que l’apparition du sida et des mobilisations qui l’accompagnent (l’association AIDES est fondée en 1985) ne fera qu’aggraver.